

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI
DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES
PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)**

**SERVICE DU SUIVI DES REFORMES
ET DES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPEENNE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie



RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES AU 1^{er} SEMESTRE 2016

SEPTEMBRE 2016

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	5
I. Synthèse des résultats au premier semestre 2016	6
1.1. Situation économique et financière à fin juin 2016	6
1.1.1 Contexte des réformes	6
1.1.2 Analyse de la situation économique et financière	6
1.2. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes au premier semestre 2016	11
1.2.1. Résumé des résultats de la mise en œuvre du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP)	14
1.2.2. Résumé des résultats des réformes dans les différents départements ministériels	17
1.2.3. Difficultés rencontrées.....	19
II. Etat de mise en œuvre du PA-RGFP et dans les différents départements ministériels	19
2.1. Etat de mise en œuvre du PA-RGFP	19
2.1.1. Cadre juridique des finances publiques	19
2.1.2. Mobilisation des ressources.....	22
2.1.3. Prévision, programmation et exécution budgétaires.....	25
2.1.4. Renforcement du contrôle	31
2.1.5. Informatisation des services	32
2.1.6. Marchés publics	34
2.1.7. Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation ...	37
2.1.8. Amélioration du système de comptabilité de l'Etat et de restitution des données de l'exécution budgétaire	38
2.1.9. Renforcement des capacités.....	40
2.2. Etat de mise en œuvre des réformes dans les différents départements ministériels	42
2.2.1. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	42
2.2.2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	44
2.2.3. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative	47
2.2.4. Ministère des Postes et de l'Economie Numérique	52
2.2.5. Ministère des Infrastructures et des Transports	55
2.2.6. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.....	62
2.2.7. Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine.....	66
2.2.8. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique	69
2.2.9. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	74
2.2.10. Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme ...	77
2.2.11. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	80
2.2.12. Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie	87
2.2.13. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle	89
2.2.14. Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République	92
2.2.15. Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique.....	94
2.2.16. Ministère de la Santé et de la Protection Sociale.....	99
2.2.17. Ministère des Mines et de l'Energie	103
2.2.18. Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.....	106
2.2.19. Ministère de la Planification du Développement.....	109
2.2.20. Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	112
2.2.21. Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme	115
Conclusion et recommandations	119

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d’Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre régional d’assistance technique du Fonds monétaire international
AN	Assemblée nationale
BAD	Banque africaine de développement
BADEA	Banque arabe pour le développement de l’Afrique
BCEAO	Banque centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BGCT	Balance générale des comptes du Trésor
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque ouest africaine de développement
BT	Basse tension
CASEF	Centre administratif des services économiques et financiers
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme
CCEMS	Commission de contrôle des effectifs et de la masse salariale
CCIT	Chambre de commerce et d’industrie du Togo
CCMP	Cellule de contrôle des marchés publics
CCP	Comptes chèques postaux
CdC	Cour des comptes
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CDS-MT	Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’ouest
CEET	Compagnie énergie électrique du Togo
CEF	Centre de formalités des entreprises
CGAF	Compte général de l’administration des finances
CHP	Centre hospitalier préfectoral
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
CNDP	Comité national de la dette publique
CPE	Comptables principaux de l’Etat
CPMP	Cellule de passation des marchés publics
CRT	Caisse de retraites du Togo
DB	Direction du budget
DCF	Direction du contrôle financier
DDP	Direction de la dette publique
DeMPA	Debt Management Performance Assessment
DF	Direction des finances
DFCEP	Direction du financement et du contrôle de l’exécution du plan
DGB	Direction générale du budget
DGC	Déclaration générale de conformité
DGTCP	Direction général du trésor et de la comptabilité publique
DNCF	Direction nationale du contrôle financier
DNCMP	Direction nationale du contrôle des marchés publics
DSI	Direction des systèmes d’information
DUE	Délégation de l’Union européenne
EDIL	Ecole D’Initiative Locale

ENA	Ecole nationale d'administration
ENS	Ecole Nationale Supérieure
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FACT	Fonds d'Appui aux Collectivités Locales
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI	Fonds monétaire international
FTF	Fédération Togolaise de Football
GFP	Gestion des finances publiques
GUCE	Guichet unique du commerce extérieur
GUPGA	Guide de l'utilisateur de la plateforme de gestion de l'aide
HCM	Haut conseil de la mer
HEC	Haute Ecole Commerciale
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
IFU	Identifiant Fiscal Unique
IGE	Inspection générale d'Etat
IGF	Inspection générale des finances
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
ITRA	Institut Technique de Recherche Agronomique
LYDIL	Lycée d'Initiative Locale
MAEH	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MSFP	Manuel des statistiques des finances publiques du FMI
MT	Moyenne tension
NBE	Nomenclature budgétaire de l'Etat
ONAEM	Organisme national chargé de l'Etat en mer
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTR	Office togolais des recettes
PAI	Projet d'appui institutionnel de l'Union européenne
PAMOCI	Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PA-RGFP	Plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques
PCE	Plan comptable de l'Etat
PE	Plan d'engagement
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PEMFAR	Public Expenditure Management and Financial Accountability Review
PGA	Plateforme de gestion de l'aide
PGD	Plan de gestion des données de la plateforme de gestion de l'aide
PIB	Produit intérieur brut
PIMA	Public Investment Management Assessment
PIP	Programme d'investissement public
PLR	Projet de loi de règlement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PONAT	Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire

PPM	Plan de passation de marchés
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PR	Président de la République
PRECOMAT	Modèle de prévision des comptes macroéconomiques du Togo
ProDeG/GIZ	Projet Bonne gouvernance et Décentralisation de la GIZ
PROVONAT	Programme de volontariat national
PT	Plan de trésorerie
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGCP	Règlement général de la comptabilité publique
SCAPE	Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
SEGUCE	Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur
SGPA	Système de Gestion du Personnel de l'Administration
SICA	Système interbancaire de compensation automatique
SIG	Système d'Information Géographique
SIGFiP	Système intégré de gestion des finances publiques
SIGMAP	Système intégré de gestion des marchés publics
SP-PRPF	Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers
STAR	Système de transfert automatisé et de règlement
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRE	Tableau des ressources et des emplois
TVT	Télévision Togolaise
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Organisation des nations unies pour l'enfance
UTB	Union togolaise de banques

Introduction

Dans le cadre du suivi des réformes et suite aux différentes réunions, les points focaux et les correspondants thématiques ont élaboré les rapports qui ont été consolidés pour obtenir ce rapport de mise en œuvre des réformes. Les points focaux ont la charge de suivre les réformes dans les différents départements ministériels tandis que les correspondants thématiques ont pour mission de suivre les mesures inscrites dans le plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques.

Les points focaux sont désignés par chaque ministère et les correspondants thématiques, quant à eux, sont désignés par chaque service ou institution.

Chaque point focal et correspondant thématique élabore les rapports semestriels et annuels et le fait validé par son service, son institution ou son ministère de tutelle.

Tous ces rapports validés sont transmis au secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF) pour la consolidation.

Le rapport du premier semestre 2016 de mise en œuvre des réformes est structuré en deux parties : (i) la première partie fait la synthèse des résultats des réformes et (ii) la deuxième partie présente l'état de mise en œuvre des réformes du plan d'actions de la réformes des finances publiques ainsi que celles des différents départements ministériels.

I. Synthèse des résultats au premier semestre 2016

1.1. Situation économique et financière à fin juin 2016

1.1.1 Contexte des réformes

Le Document de Stratégie des Réformes (DSR), adopté par le Gouvernement en septembre 2010, trace un cadre cohérent au sein duquel les ministères élaborent et exécutent leurs propres réformes. Ces réformes sont agrégées en une matrice unifiée.

La Matrice Unifiée des Réformes qui opérationnalise la stratégie des réformes, permet d'éviter que chaque bailleur de fonds vienne avec sa propre réforme qui ne correspondrait pas aux priorités du Gouvernement. Les efforts du gouvernement pour aligner son système de gestion des finances publiques sur les standards internationaux sont marqués par un certain nombre de mesures et d'actions contenues dans le plan d'actions de la gestion de la réforme des finances publiques (PA-RGFP) intégré au Document de Stratégie des Réformes.

Le suivi de la stratégie des réformes conduit à faire l'analyse de la situation économie et financière permettant de constater l'évolution du secteur réel, de l'exécution du budget de l'Etat, de la situation monétaire et de la balance des paiements.

1.1.2 Analyse de la situation économique et financière

Secteur réel

L'activité économique a été marquée en 2015 par la poursuite de l'exécution des projets d'appui au secteur agricole à travers le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) et la mise en œuvre de la politique des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques. Les nouvelles estimations du PIB¹ fixent le taux de croissance réel à 5,4% en 2015 contre 5,9% en 2014. Cette croissance est portée du côté de l'offre par les secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur primaire a enregistré des contre-performances imputables à la mauvaise pluviosité enregistrée au cours du premier semestre 2015 qui a eu un impact négatif sur la production agricole, principalement celle des cultures vivrières et du coton.

Le taux d'investissement se situe à 25,9% en 2015 contre 23,1% en 2014, en liaison avec le maintien des efforts du Gouvernement dans le financement des infrastructures.

La valeur ajoutée (VA) du secteur primaire est en baisse de 1,0% contre une hausse de 14,3% en 2014. Sa contribution à la croissance est de -0,3% contre 4,1% en 2014. Cette contre-performance est liée à la baisse enregistrée au niveau de la production agricole dont la VA régresse de 7,2%.

La production vivrière régresse de 6,5% par rapport à 2014 et s'établit à 5.008,8 milliers de tonnes. Toutes les cultures sont en baisse en 2015 à l'exception du haricot et de l'arachide qui sont en hausse respectivement de 5,9% et 0,6%. Les contre-performances réalisées dans la production vivrière et dans la production du coton résultent de la mauvaise pluviosité enregistrée au cours du premier semestre 2015.

La VA du **secteur secondaire** enregistre une hausse de 10,3% en 2015. Sa contribution à la croissance est de +2,1%, en liaison avec une contribution à la croissance de +0,8% des **"BTP"** et les performances enregistrées dans les industries manufacturières et extractives dont les contributions sont estimées respectivement à 0,7% et 0,6%.

La VA du secteur tertiaire marchand est en hausse de 3,9%. Les différentes composantes ont évolué comme suit : **"Commerce"** (+3,5%), **"Transports, Entrepôts et Communications"** (+8,9%),

¹ Comité PIB – avril 2016

"Banques, Assurances" (+2,1%) et **"Autres services marchands"** (+1,6%). Sa contribution à la croissance du PIB est de +1,2% en 2015.

En 2015, la demande est essentiellement portée par la consommation finale privée et l'investissement public. La consommation finale globale à prix courant en 2015 se chiffre à 2.404,3 milliards de FCFA contre 2.111,8 milliards de FCFA en 2014, soit une progression de 13,9%. Elle a représenté 99,4% du PIB contre 95,3% en 2014 impulsée par la consommation privée qui représente 83,5% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB est de 16,0% contre 14,2% en 2014.

Année 2016

En 2016, l'activité économique évoluerait dans un environnement national marqué par la poursuite de l'exécution des projets du PNIASA et la poursuite des efforts de reconstruction, notamment des infrastructures routières entrepris par le Gouvernement. Sous l'hypothèse de bonnes performances attendues au niveau de tous les secteurs de l'économie.

Une reprise est attendue au niveau du secteur primaire qui devrait rattraper la contraction observée en 2015. Le secteur primaire bénéficierait des mesures de soutien du Gouvernement, notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles. Toutefois, le risque d'une mauvaise pluviométrie est toujours présent et pourrait contrarier les prévisions faites pour le secteur primaire dans son ensemble. Ce risque est élevé compte tenu du phénomène el nino qui déstabilise le déroulement normal des saisons.

Dans le secteur secondaire les productions de phosphate, de clinker et de ciment seraient en hausse tout comme l'ensemble des industries manufacturières et des industries extractives.

Avec un taux d'exécution du programme d'investissement public fixé par hypothèse à 70,0%, le niveau de l'investissement public serait de 299,0 milliards de FCFA contre une réalisation de 277,7 milliards de FCFA en 2015, apportant une contribution positive à la croissance.

Eu égard à ces hypothèses, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 5,4% en 2016 tout comme en 2015.

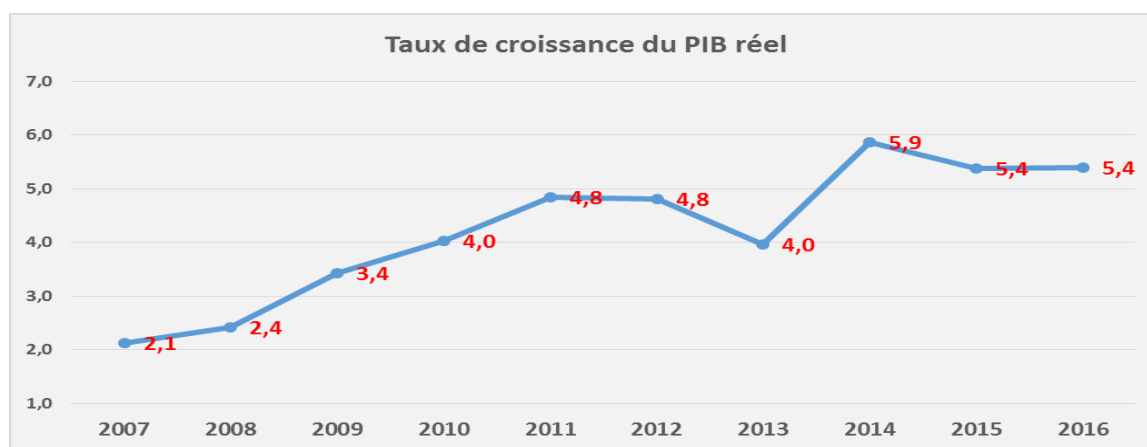
La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2016 se présenterait comme suit :

CONTRIBUTION A LA CROISSANCE (en %)			
	2014	2015	2016
Secteur primaire	4,1	-0,3	2,3
Secteur secondaire	0,2	2,1	1,2
Secteur tertiaire	0,1	1,2	0,8
Prod imp services bancaires	-0,7	-0,8	-0,9
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,2	0,2	0,2
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	2,5	1,7	0,7
Droits et taxes à l'importation hors	-0,5	1,4	1,1
Produit Intérieur Brut (PIB)	5,9	5,4	5,4
Cohérence	0,0	0,0	0,0

Source : Données de PRECOMAT 2.0

Le PIB nominal en 2016 serait de 2.602,5 milliards de FCFA, en augmentation de 7,6% par rapport à 2015. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 2,1% par rapport à 2015. Le PIB nominal par habitant passe de 339.486,6 FCFA en 2015 à 355.336,3 FCFA en 2016.

Taux de croissance du PIB réel



Source : Direction de l'économie

Cependant, la situation morose des économies des pays producteurs de pétrole qui ont vu les prix s'effondrés risque d'avoir des conséquences négatives sur les activités commerciales avec ces pays (Ghana, CEDEAO) et donc peser sur la croissance économique du Togo en 2017 voire 2018.

Prix et inflation

La moyenne de l'IHPC sur les six premiers mois de l'année 2016 se chiffre à 117,9 contre 115,7 au premier semestre 2015, soit une progression de 1,9%. Le taux d'inflation était de 0,8% en moyenne sur l'année 2015.

SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

La situation des finances publiques en 2015, comparée à celle de 2014, est marquée par une progression des recettes et des dépenses de l'Etat. Au titre de l'année 2015, les recettes de l'Etat ont atteint 570,96 milliards de FCFA, en hausse de 10,6% par rapport à 2014. Elles représentent 106,8% des prévisions annuelles².

Recettes de l'Etat

Les recettes budgétaires se chiffrent à 568,62 milliards de FCFA, en hausse de 11,0% par rapport à fin décembre 2014. Elles ont été réalisées à 106,9% des prévisions annuelles.

Les recettes fiscales (les recouvrements fiscaux du Commissariat des Impôts et les contributions indirectes liquidées par le Commissariat des Douanes et des Droits Indirects) au titre de l'année 2015 s'élèvent à 516,28 milliards de FCFA, en augmentation de 12,7%, soit 107,5% des prévisions annuelles.

² Collectif budgétaire 2015

Dépenses

Au titre de l'année 2015, les dépenses totales ordonnancées se chiffrent à 780,55 milliards de FCFA, en progression de 22,6% par rapport aux douze mois de 2014. Elles ont été réalisées à 105,6% des prévisions annuelles.

En 2015, les dépenses courantes s'élèvent à 502,84 milliards de FCFA, en hausse de 17,1% et représentent 109,4% des prévisions annuelles. Ces dépenses courantes comprennent les dépenses du budget général et les dépenses des comptes spéciaux.

ANNEE 2016

Recettes de l'Etat

Au titre des six premiers mois de l'année 2016, les recettes de l'Etat se chiffrent à 289,45 milliards de FCFA, en hausse de 15,3% par rapport à la même période de 2015. Ces réalisations représentent 45,7% des prévisions annuelles. Ce résultat s'explique par un relatif dynamisme des recettes fiscales, qui se sont, malgré la conjoncture économique peu favorable, établies à 267,6 milliards de FCFA, en progression de 17,2% par rapport à fin juin 2015. Par rapport aux recettes totales, les recettes fiscales représentent 92,4%. Ces recettes se décomposent en recettes budgétaires et en recettes des comptes spéciaux du Trésor.

Cette hausse des recettes fiscales provient des contributions directes du Commissariat des Impôts de 132,6 milliards de FCFA et des contributions indirectes liquidées par le Commissariat des Douanes et des Droits Indirects de 135,0 milliards de FCFA. Les réalisations des recettes fiscales représentent 46,5% des prévisions de l'année.

Dépenses

Au terme du premier semestre 2016, les dépenses totales de l'Etat ordonnancées s'élèvent à 349,13 milliards de FCFA, en hausse de 17,6% par rapport à la même période de 2015. Ces dépenses représentent 43,0% des prévisions annuelles.

Les dépenses de personnel ordonnancées au cours du premier semestre 2016, se chiffrent à 83,99 milliards de FCFA, soit 45,7% des prévisions de l'année. Elles sont en hausse de 15,0% par rapport à la même période de 2015.

Sur les six premiers mois de 2016, les dépenses d'investissement (financées sur ressources externes et internes) ont atteint 115,53 milliards de FCFA, en progression de 27,1 % par rapport aux six premiers mois de 2015 et représentent 35,9% des prévisions annuelles.

Emprunts

Au titre du premier semestre 2016, les emprunts mobilisés ont atteints 22,39 milliards de FCFA, en recul de 10,6% par rapport à la même période de 2015 et représentent 10,5% des prévisions annuelles.

Dons

De janvier à juin 2016, les dons se chiffrent à 11,80 milliards de FCFA contre 8,19 milliards de FCFA une année auparavant, pour une réalisation de 9,9% des prévisions annuelles.

SITUATION MONETAIRE

ANNEE 2015

La situation monétaire à fin décembre 2015, comparée à celle de fin décembre 2014, est caractérisée par un accroissement de 222,9 milliards de FCFA (+20,3%) de la masse monétaire, induit principalement par une augmentation de 115,0 milliards de FCFA (+48,1%) des avoirs extérieurs nets (AEN) et une progression de 123,5 milliards de FCFA (+16,2%) des crédits à l'économie, conjuguées à une amélioration de 14,7 milliards de FCFA (-11,8%) de la Position Nette du Gouvernement (PNG).

Les crédits à l'économie se chiffrent à 886,1 milliards de FCFA, en hausse de 123,5 milliards de FCFA (+16,2%) par rapport aux 762,6 milliards de FCFA de décembre 2014, imputable aussi bien aux crédits à moyen et long termes (+96,0 milliards de FCFA) qu'aux crédits à court terme (+27,5 milliards de FCFA).

A fin décembre 2015, la masse monétaire est en progression de 222,9 milliards de FCFA (+20,3%) par rapport aux 1.097,5 milliards de FCFA à fin décembre 2014. Cette évolution est principalement imputable aux hausses de 125,7 milliards de FCFA (+13,4%) des dépôts en banque et de 94,1 milliards de FCFA (+64,3%) de la circulation fiduciaire.

A FIN JUIN 2016

Au terme des six premiers mois de l'année 2016, la situation monétaire comparée à celle de fin décembre 2015 est marquée par une régression de 21,8 milliards de FCFA (-1,6%) de la masse monétaire, induite par une diminution de 63,7 milliards de FCFA (-6,4%) du crédit intérieur et de 2,0 milliards de FCFA (-0,6%) des avoirs extérieurs nets.

Les crédits à l'économie se chiffrent à 866,9 milliards de FCFA à fin juin 2016, en diminution de 19,2 milliards de FCFA (-2,2%) par rapport aux 886,1 milliards de FCFA de décembre 2015, imputable au repli des crédits à court terme (-21,3 milliards de FCFA), les crédits à moyen et long termes ayant plutôt progressé de 2,1 milliards de FCFA.

Comparativement à fin décembre 2015, la masse monétaire s'est contractée de 21,8 milliards de FCFA (-1,6%). Cette évolution est principalement imputable aux baisses de 8,4 milliards de FCFA (-1,6%) des dépôts en banque et de 13,1 milliards de FCFA (-5,5%) de la circulation fiduciaire.

BALANCE DES PAIEMENTS

Estimations de la balance des paiements 2015

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2015, un solde excédentaire de 115,0 milliards de FCFA, en amélioration de 191,5 milliards de FCFA par rapport à 2014. Cette évolution résulterait principalement de la baisse du solde du compte financier de 121,1 milliards de FCFA et de l'amélioration du déficit courant de 72,3 milliards de FCFA.

Le solde du compte financier serait de -111,3 milliards de FCFA, contre 9,8 milliards de FCFA en 2014. Cette évolution serait liée à des entrées nettes de 64,3 milliards de FCFA et de 61,7 milliards de FCFA respectivement des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Prévisions de la balance des paiements 2016

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2016, un solde excédentaire de 40,0 milliards de FCFA résultant d'un déficit courant de 142,5 milliards de FCFA, d'un excédent du solde du

compte de capital de 159,9 milliards de FCFA et d'un passif net du compte financier de 22,6 milliards de FCFA.

Le solde du compte financier serait de -22,6 milliards de FCFA en 2016, contre -111,3 milliards de FCFA en 2015, soit un désendettement net de 88,7 milliards de FCFA. Cette évolution résulterait des sorties nettes respectives de 41,9 milliards de FCFA, 30,4 milliards de FCFA et de 16,4 milliards de FCFA des flux nets des autres investissements, des investissements directs et des investissements de portefeuille.

1.2. Résultats globaux de mise en œuvre des réformes au premier semestre 2016

Les résultats globaux de mise en œuvre des mesures/actions et des activités se présentent comme suit :

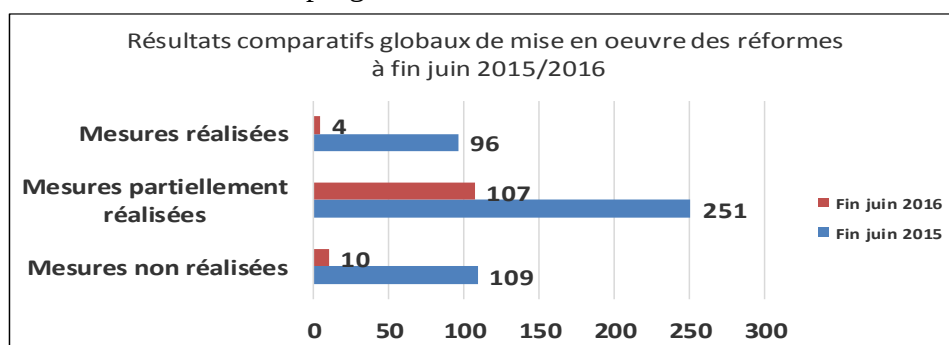
➤ Point sur les mesures/actions

Au cours du premier semestre 2016, cent onze (111) mesures de réformes sont réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de 91,7% des mesures programmées contre 76,1% à fin juin 2015.

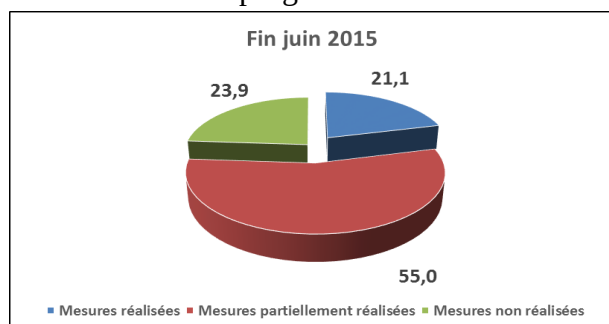
D'une manière générale, l'état de mise en œuvre des réformes des finances publiques et dans les départements ministériels est illustré ci-après :

Répartition des mesures	Fin juin 2015		Fin juin 2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Mesures réalisées	96	21,1	4	3,3
Mesures partiellement réalisées	251	55,0	107	88,4
Mesures non réalisées	109	23,9	10	8,3
Totaux	456	100	121	100

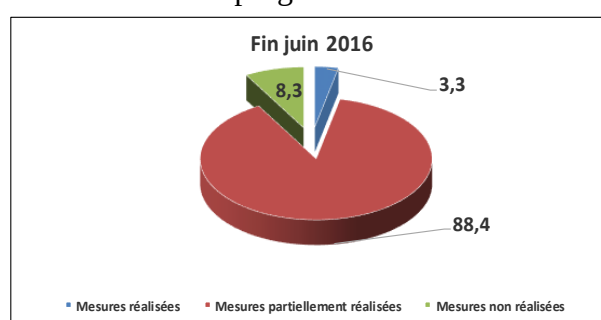
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au total à fin juin 2016, sur les cent vingt et un (121) mesures programmées, quatre (04) sont réalisées, cent sept (107) en cours de réalisation et dix (10) non pas connu un début de réalisation. Soit un taux de 91,7% des mesures réalisées ou en cours de réalisation.

➤ Point sur les activités

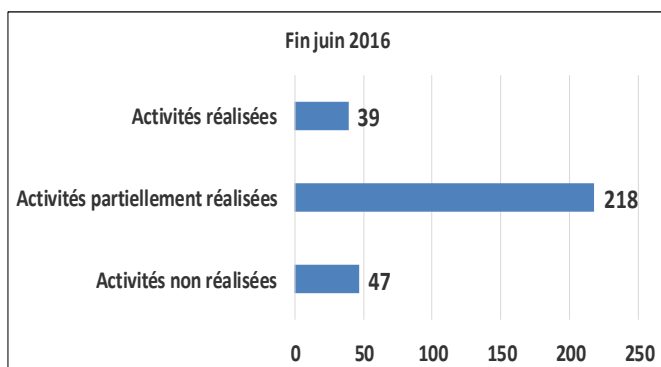
Les résultats de la mise en œuvre des activités dans les départements ministériels et du PA-RGFP à fin juin 2016 se présentent comme suit :

Au cours du premier semestre 2016, deux cent cinquante-sept (257) activités sont réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de réalisation de 84,5%.

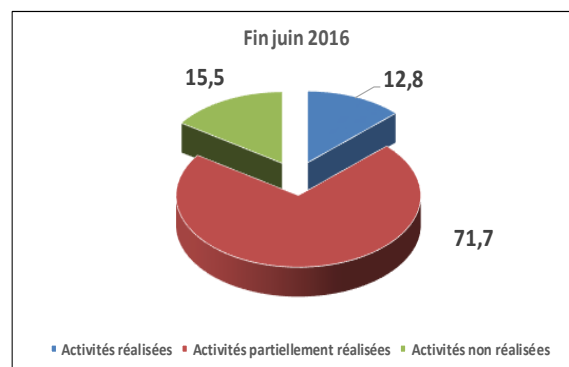
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	Juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	39	12,8
Activités partiellement réalisées	218	71,7
Activités non réalisées	47	15,5
Totaux	304	100

En nombre d'activités programmées



En % d'activités programmées



La mise en œuvre des réformes au niveau des activités dans les départements ministériels et du PA-RGFP à fin juin, montre que sur les trois cent quatre (304) activités programmées, trente-neuf (39) ont été réalisées, deux cent dix-huit (218) sont en cours de réalisation et quarante-sept (47) n'ont pas connu de début de réalisation.

L'état global de mise en œuvre des réformes programmées au premier semestre 2016 se présente de la manière suivante :

- Ministère de l'Economie et des Finances : les dix-sept (17) mesures programmées du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques sont en cours de réalisation.
- Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, et de l'Emploi des Jeunes : sur les trois (03) mesures programmées, une (01) est réalisée et deux (02) sont en cours de réalisation.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : les trois (03) mesures programmées sont en cours de réalisation.

- Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.
 - Domaine de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative : les deux (02) mesures programmées sont en cours de réalisation.
 - Domaine du Travail : les cinq (05) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère des Postes et de l'Economie Numérique : les 6 mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère des Infrastructures et des Transports : les six (06) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile : les quatre (04) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine : les quatre (04) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique : sur les cinq (05) mesures programmées, quatre (04) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu un début de réalisation.
- Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales : sur les cinq (05) mesures programmées, quatre (04) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu un début de réalisation.
- Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme : sur les huit (08) mesures programmées, une (01) est réalisée, quatre (04) sont en cours de réalisation et trois (03) n'ont pas connu de début de réalisation.
- Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières : les neuf (09) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie : sur les trois (03) mesures programmées, deux sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu un début de réalisation.
- Ministère des Enseignements Primaire Secondaire et de la Formation professionnelle : sur les cinq mesures programmées, trois (03) sont en cours de réalisation et deux (02) n'ont pas connu de début de réalisation.
- Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République : les quatre (04) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et Formation Civique : sur les huit (08) mesures programmées, deux (02) sont réalisées et six (06) sont en cours de réalisation.
- Ministère de la Santé et de la Protection Social : les trois (03) mesures programmées sont en cours de réalisation.
- Ministère des Mines et de l'Energie : sur les trois (03) mesures programmées, deux (02) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu un début de réalisation.
- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation : les cinq (05) mesures programmées sont en cours de réalisation.

- Ministère de la Planification du Développement : sur les six (06) mesures programmées, cinq (05) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu un début de réalisation.
- Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : sur les trois (03) mesures programmées, deux (02) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu un début de réalisation.
- Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme : les quatre (04) mesures programmées sont en cours de réalisation.

1.2.1. Résumé des résultats de la mise en œuvre du plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques (PA-RGFP)³

Le résumé des résultats de la mise en œuvre des mesures/actions et des activités se présentent de la manière suivante :

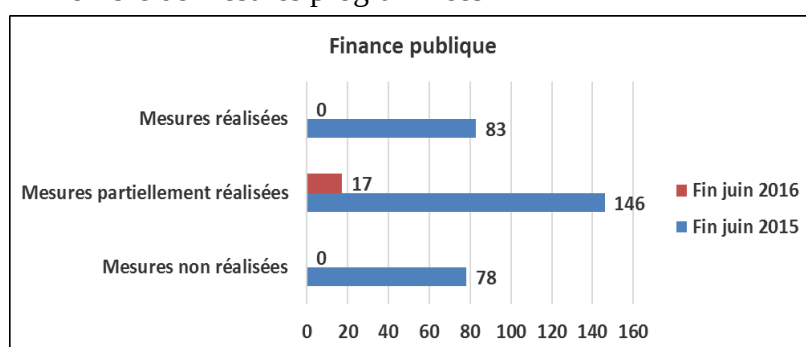
➤ Point sur les mesures/actions

Globalement, les résultats de la mise en œuvre des mesures programmées au premier semestre 2016, se présentent de la manière suivante :

Répartition des mesures	Juin 2015		Juin 2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Mesures réalisées	83	27,0	0	0
Mesures partiellement réalisées	146	47,6	17	100
Mesures non réalisées	78	25,4	0	0
Totaux	307	100	17	100

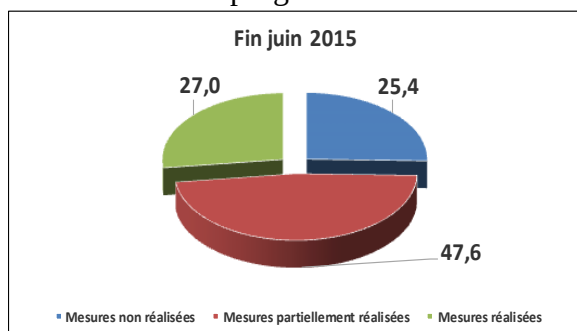
Au cours du premier semestre 2016, dix-sept (17) mesures programmées sont en cours de réalisation, soit un taux de réalisation de 100%.

En nombre de mesures programmées

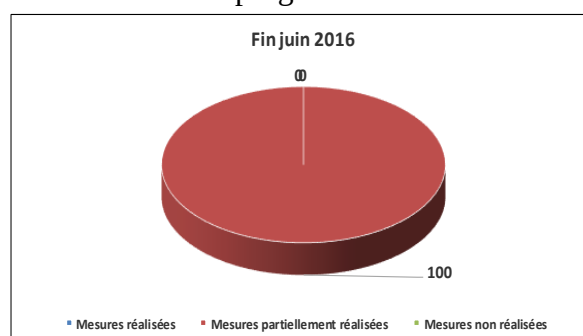


³ L'état de mise en œuvre des réformes à fin juin 2016 a tenu compte des plans de travail et budget annuel élaborés pour les correspondants thématiques qui ont sélectionné les mesures prioritaires à exécuter au cours de l'année 2016.

En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



La mise en œuvre des réformes au niveau des mesures du PA-RGFP à fin juin 2016, montre que les dix-sept (17) mesures programmées sont en cours de réalisation.

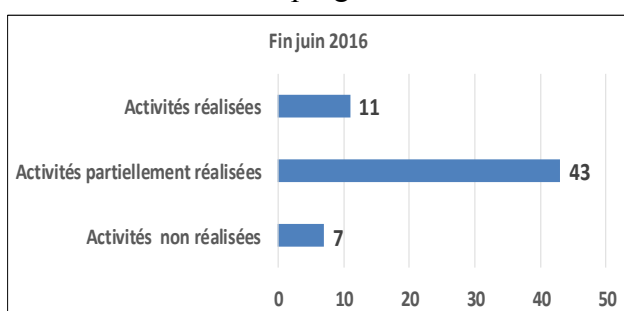
➤ Point sur les activités

Au cours du premier semestre 2016, cinquante-quatre (54) activités sont réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de réalisation de 88,5%.

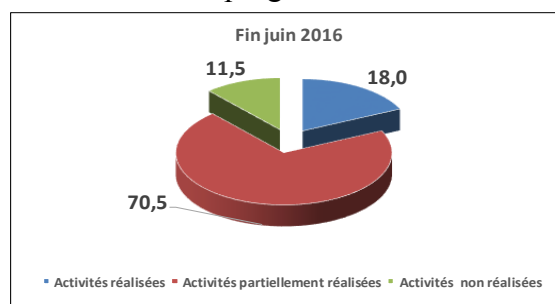
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	Juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	11	18,0
Activités partiellement réalisées	43	70,5
Activités non réalisées	7	11,5
Totaux	61	100

En nombre d'activités programmées



En % d'activités programmées



La mise en œuvre des réformes au niveau des activités du PA-RGFP à fin juin 2016, montre que sur les soixante une (61) activités programmées, onze (11) ont été réalisées, quarante-trois (43) sont en cours de réalisation et sept (07) n'ont pas connu de début de réalisation.

➤ Principales mesures engagées à fin juin 2016

1. A fin juin 2016, les réformes ont été mises œuvre à 89%. Parmi les principales mesures engagées au cours du premier semestre de l'année 2016, il convient de relever :

- la poursuite des travaux de finalisation du code des marchés publics dont les résultats seront consolidés par l'évaluation réalisée en 2016 selon la méthodologie OCDE-CAD et le PEMFAR ;
- l'élaboration et la publication des comptes nationaux définitifs de 2012 et 2013 conformément au plan d'action pour rattraper le retard pour les comptes 2012-2015 à l'horizon 2017;
- la publication du rapport définitif de l'évaluation de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA démarrée en novembre 2015 ;
- la publication du rapport de l'évaluation du système national de passation des marchés publics dans le cadre de l'évaluation de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financières (PEMFAR), conduite au dernier trimestre 2015 ;
- l'évaluation du système de gestion des investissements publics menée du 28 avril au 11 mai 2016 ;
- l'évaluation du système de gestion de la dette publique effectuée en mars 2016 ;
- la formation sur les outils ORACLE 12C et JAVA/J2E en mai 2016 au profit de trente informaticiens de la cellule informatique du MEF et des cadres d'autres services impliqués dans le processus d'adaptation du SIGFiP au nouveau cadre légal régissant la gestion des finances publiques ;
- la finalisation des travaux d'adaptation de l'architecture du SIGFiP aux classifications administrative et économique de la nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE) et au plan comptable de l'Etat (PCE) ;
- le lancement de la deuxième phase des travaux de la plateforme « système d'information » relatifs notamment la réécriture du SIGFiP ;
- la formation en simulation d'impact (MEGC) en juillet 2016 au profit des cadres de la DE, de la DB et l'OTR dans le cadre de l'amélioration des outils de prévision des recettes fiscales et douanières et du développement d'un modèle à mettre à la disposition des régions financières ;
- la formation sur le thème : « Gouvernance des entreprises publiques : meilleure gouvernance pour une meilleure performance » en juin 2016 ;
- la poursuite des travaux de réorganisation du MEF et la proposition de l'organigramme du ministère de l'économie et finances et du ministère de la planification du développement ainsi que les projets de décret portant attributions, organisation et fonctionnement des deux ministères sur la base du budget programme ;
- la mise en place d'un groupe de travail pour mener des réflexions et proposer des textes complémentaires dans le cadre des dispositions relatives à la mise en œuvre de la réforme budgétaire notamment les budgets programmes : projets de décrets régissant la fonction d'ordonnateur, la fonction de responsables de programme et la fonction financière dans les ministères et institutions, etc. ;
- le démarrage du processus de relecture des textes régissant tous les corps de contrôle : projet de décision mettant en place un groupe de travail ;
- la signature, le 1^{er} août 2016, de la circulaire sur l'élaboration du budget de l'Etat pour l'année 2017 ;

- la signature, le 12 août 2016, de l'arrêté N°144/MEF/SG/DB portant création, attributions et composition du comité de validation du rapport sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances ;
- la transmission au Premier ministre du rapport trimestriel sur l'exécution du budget de l'Etat en application de la loi de finances 2016, par lettre N°00281/MEF/CAB/SP du 17 août 2016 ;
- l'adoption, le 29 juin 2016, des lois de règlement du budget, gestions 2012 et 2013 par l'Assemblée Nationale. Le projet de loi de règlement du budget de l'Etat, gestion 2014 est en étude à l'Assemblée Nationale et celui de 2015 est en cours de finalisation au MEF.

1.2.2. Résumé des résultats des réformes dans les différents départements ministériels

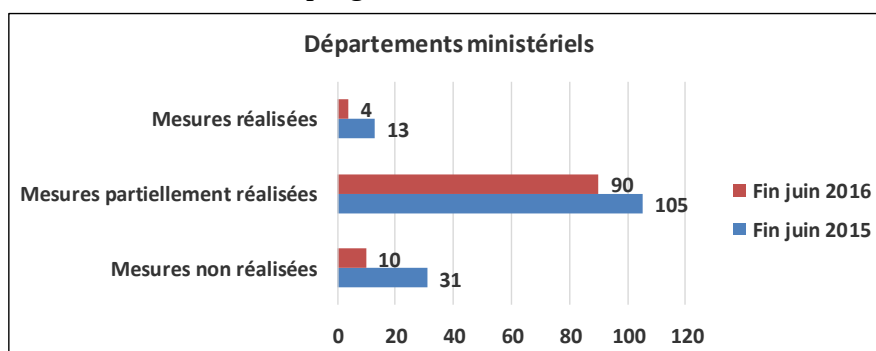
Le résumé de la mise en œuvre des mesures/actions et des activités se présentent de la manière suivante :

➤ Point sur les mesures/actions

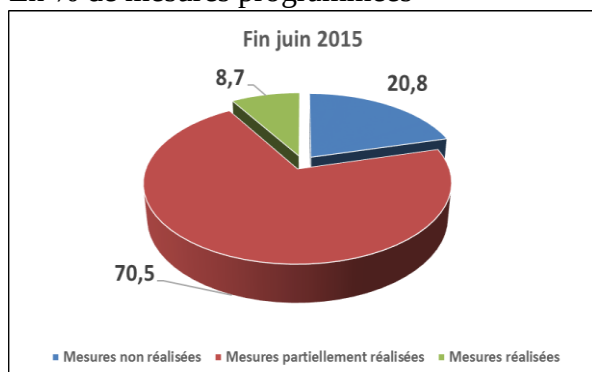
Au total à fin juin 2016, quatre-vingt-quatorze (94) mesures de réformes sont réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de 90,4 % des mesures programmées contre 79,2% au premier semestre 2015 suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	Juin 2015		Juin 2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Mesures réalisées	13	8,7	4	3,8
Mesures partiellement réalisées	105	70,5	90	86,5
Mesures non réalisées	31	20,8	10	9,6
Totaux	149	100	104	100

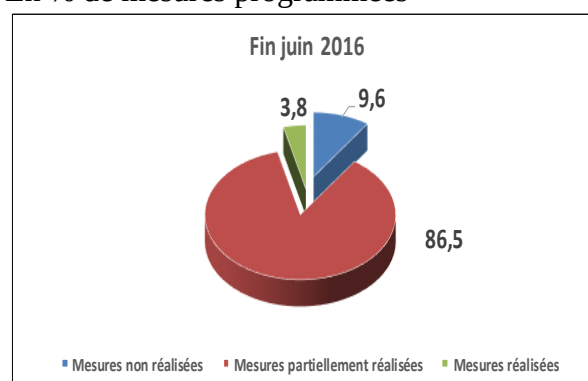
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au total à fin juin 2016, sur les cent quatre (104) mesures programmées, quatre (04) sont réalisées, quatre-vingt-dix (90) sont en cours de réalisation et dix (10) n'ont pas connu de début de réalisation.

➤ Point sur les activités

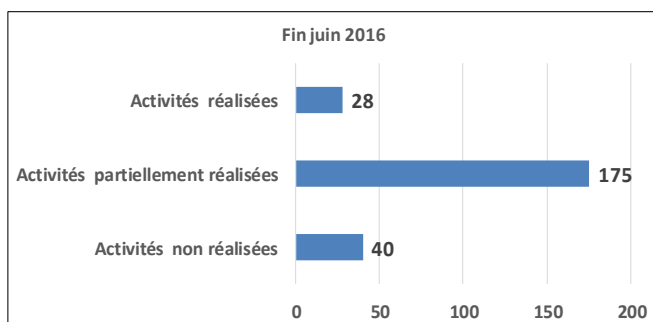
Les résultats de la mise en œuvre des activités dans les départements ministériels à fin juin 2016 se présentent de la manière suivante :

Au cours du premier semestre 2016, deux cent trois (203) activités sont réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de réalisation de 83,5% d'activités programmées.

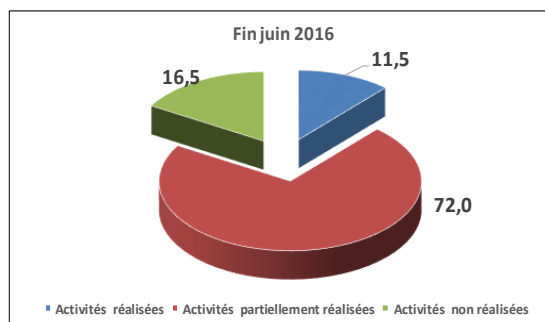
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	Juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	28	11,5
Activités partiellement réalisées	175	72,0
Activités non réalisées	40	16,5
Totaux	243	100

En nombre d'activités programmées



En % d'activités programmées



La mise en œuvre des réformes au niveau des activités dans les départements ministériels à fin juin, montre que sur les deux cent quarante-trois (243) activités programmées, vingt-huit (28) ont été réalisées, cent soixante-quinze (175) sont en cours de réalisation, et quarante (40) n'ont pas connu de début de réalisation.

➤ Principales mesures engagées à fin juin 2016

- étude diagnostique dans le cadre de l'élaboration de la vision prospective ;
- actualisation des budgets programmes de tous les ministères et institutions et de (10) institutions de l'Etat ;
- tournées dans les ministères pour la mise en œuvre des budgets programmes ;
- étude pour la mise en place d'un système de centralisation des données statistiques des infrastructures et des transports ;
- réorganisation des corps de sécurité publique (gardien de préfecture, sapeur-pompier) ;
- renforcement de la sûreté et de la sécurité maritimes ;
- adoption de la loi portant code de l'aviation civile ;

- code foncier en étude à la BAD en vue de sa validation en atelier national ;
- mobilisation de la diaspora pour le développement du pays ;
- réforme de la distribution des engrais aux paysans par le mécanisme de porte-monnaie mobile ;
- adoption du décret n° 2016-028/PR du 11 mars 2016 relatif à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels de Togo ;
- mise en œuvre de la réforme hospitalière à travers les textes régissant la contractualisation des formations sanitaires ;
- lancement du projet de développement et de gouvernance minière.

1.2.3. Difficultés rencontrées

Au vu de ces résultats globaux, il convient de souligner que la mise en œuvre des réformes connaît des difficultés relatives au cadre du travail. Mise à part la faiblesse du système de suivi-évaluation, le manque de financement n'a pas permis à la plupart des ministères de mettre en œuvre des mesures étant donné que les ressources internes destinées aux réformes sont toujours insuffisantes.

Par ailleurs, on relève une insuffisance en ressources humaines, en renforcement des capacités technique et matérielle des agents devant leur permettre un bon cadre de travail.

II. Etat de mise en œuvre du PA-RGFP et dans les différents départements ministériels

2.1. Etat de mise en œuvre du PA-RGFP

2.1.1. Cadre juridique des finances publiques

L'objectif poursuivi par les réformes inscrites dans le cadre juridique des finances publiques est de doter le Togo d'un cadre juridique normalisé permettant de répondre aux soucis de bonne gouvernance. A cet effet, tout doit être fait pour aligner ce cadre juridique aux standards internationaux et communautaires.

Les réformes portant sur le cadre juridique des finances n'ont pas fait l'objet de plan de travail annuel spécifique. Elles seront intégrées aux différents programmes auxquels elles contribuent. Sur cette base, les S lignes de leur état de mise en œuvre se présentent comme suit :

Transposition des directives de l'UEMOA relative à l'harmonisation du cadre juridique, comptable et statistique des finances publiques : Sur les huit (08) directives, sept (07) ont été transposées. En effet, les décrets d'application de la loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques et de la loi organique relative aux lois de finances (RGCP, NBE, PCE et TOFE) ont été promulgués le 27 août 2015. Cette promulgation a permis aux services techniques notamment la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, la Direction du budget et la Cellule informatique de mettre en place des équipes chargées de mettre à niveau le format de la base de données du SIGFiP en vue de la prise en compte de la nouvelle NBE dans ses segments administratif et économique et du nouveau PCE. Les travaux d'adaptation du SIGFiP consistant à la prise en compte des segments administratif et économique ont été achevés à fin juin 2016. Toutes ces actions se déroulent conformément à la feuille de route adoptée en janvier 2015 avec l'appui du projet conjoint UE-FMI de renforcement de la gestion des finances publiques. Cette feuille de route

a prévu des actions à mener dans le court, le moyen et le long terme. Un rapport de mise en œuvre de cette feuille de route est régulièrement soumis au ministre de l'économie et des finances par le Secrétaire Général du MEF.

Directive portant régime financier des collectivités territoriales : Les dernières actualisations ont été prises en compte à la suite de la promulgation, en août 2015, des quatre décrets d'application de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances. Après la prise en compte des observations formulées par le Secrétariat Général du Gouvernement, ce projet de texte a été remis dans le circuit d'adoption.

Directive sur la comptabilité matières : Le projet de décret sur la comptabilité matières a été adopté en Conseil des ministres le 4 mai 2016.

Directives de l'UEMOA portant fiscalité indirecte intérieure : Ces directives ont été transposées. Celle relative à l'harmonisation de la taxation des produits pétroliers est en cours de transposition. Cependant, les dispositions de la directive relative l'harmonisation de la taxation des produits pétroliers sont, pour l'essentiel, appliquées au Togo, notamment en ce qui concerne les droits de porte et la définition de l'assiette et des bases imposables de la TVA. L'OTR est en train de prendre les dispositions nécessaires en vue de l'application effective de cette directive.

Directive sur les dépenses fiscales : En application de cette directive, l'OTR élabore désormais un rapport sur les dépenses fiscales. Ce rapport fait partie de la documentation qui accompagne le projet de loi de finances conformément à la circulaire relative à l'élaboration du budget de l'Etat pour l'année 2017. Ce rapport participe de la transparence dans la gestion des finances publiques et de l'effort en vue de maîtriser ces dépenses.

Travaux de modernisation de la fonction du contrôle financier, en lien avec le nouveau cadre légal régissant la gestion des finances publiques : Les textes portant attributions, organisation et fonctionnement de la future Direction nationale du contrôle financier (DNCF) et le manuel de procédures de contrôle ont bénéficié de la revue qualité du Département des finances publiques du FMI en 2015. En juin 2016, une mission, effectuée par le même département, a appuyé la DCF dans le cadre de la finalisation du manuel de procédures. Le nouveau manuel a été soumis à la validation de la Direction du contrôle financier. Une fois ce manuel validé, des formations seront organisées en faveur des cadres de la cette direction, en vue de renforcer leurs capacités sur la rénovation de la fonction de contrôle financier.

Travaux d'élaboration des textes d'application de la loi n°2014-003 du 28 avril 2014 portant code des douanes : En effet, les services techniques de l'OTR ont procédé à la relecture complète dudit code afin de remédier aux insuffisances constatées. Ces travaux ont été partagés avec les différents partenaires de l'office et certaines observations formulées ont été prises en compte. L'adoption de cette loi révisée, par l'Assemblée Nationale, permettra de reprendre l'élaboration des nouveaux textes d'application. L'OTR, chef de file desdits travaux, veillera au respect des échéances prévues pour l'atteinte des objectifs fixés. Par ailleurs, les décrets sur la composition du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance de cet office ont été pris respectivement, par le décret n°2015-0117 /PR du 11 décembre 2015 et le décret n°2015-0119/PR du 14 décembre 2015. Les membres de ces organes ont également été nommés.

Travaux de relecture du code des marchés publics et de validation des propositions d'amendement : Le projet de code révisé en circulation devra prendre en compte les améliorations issues des recommandations de l'évaluation du système national de passation de marchés publics dans le cadre de l'évaluation de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR), réalisée du 27 octobre au 20 novembre 2015 et des conclusions de l'évaluation de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA, du 20 novembre au 23 décembre 2015. A cet effet, l'ARMP, chef de file des travaux de relecture du code des marchés publics, a mis en place un Comité qui a procédé à une synthèse des recommandations et conclusions. Des travaux sont en cours pour la prise en compte des résultats issus de ces différents diagnostics avant de mettre le projet de texte dans le circuit d'adoption. Concernant la Directive n°04/2012/CM/UEMOA relative à l'éthique et à la déontologie dans les marchés publics et de délégations de service public, un projet de décret a été élaboré et soumis à l'appréciation de l'autorité avant sa transmission au Gouvernement. Par ailleurs, pour compléter le dispositif de transparence du système des marchés publics, un avant-projet de décret fixant le statut et les pouvoirs des agents de l'ARMP chargés des enquêtes sur la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public a été également soumis à l'autorité.

Processus de formalisation de l'observatoire des finances locales : un cadre de concertation entre les acteurs de l'administration publique et les partenaires techniques et financiers existe. L'observatoire a tenu sa première réunion le 28 avril 2016 et une seconde réunion est en cours de préparation. Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place par la note de service n°059/MEF/SP-PRPF du 23 février 2015 du Ministre en charge des finances et accompagne les réformes dans le domaine de la décentralisation et des finances locales.

Directive sur le blanchiment de capitaux : elle a été transposée et appliquée à 100%. Toutefois, il est nécessaire de renforcer les capacités techniques et financières de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) afin de lui permettre d'assumer les missions qui lui sont assignées. L'atteinte des objectifs de la CENTIF passe également par des dispositions à prendre pour rendre conforme son siège aux normes de sécurité requises pour ce genre d'institution.

Renforcement des attributions de l'IGF : deux projets de textes pour renforcer les attributions et le fonctionnement de cette institution sont préparés. Les travaux d'analyse de ces deux projets de textes ont démarré au second semestre 2015 par un comité ad hoc mis en place par la note de service n°00651/MEFPD/CAB/SP du 20 octobre 2015. Il est envisagé d'élargir ce comité en vue de lui permettre de procéder, parallèlement à sa mission initiale, à la relecture des textes de tous les corps de contrôle. Cette activité entre dans le cadre du projet de modernisation de la justice dans son volet consacré au renforcement des capacités des corps de contrôle et relecture de leurs textes. Un projet de décision mettant en place le Comité est élaboré.

Travaux de réorganisation du MEF se sont poursuivis au premier semestre 2016. Un document provisoire a été élaboré au cours de la période de juillet à août 2016 et prend en compte les budgets programmes ainsi que les liens fonctionnels entre le ministère chargé des finances et celui chargé de la planification. Ce document sera soumis aux acteurs pour amendement.

Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) : La loi de finances 2016 a prévu une enveloppe de 125 millions FCFA, afin de constituer une provision pour son opérationnalisation. Ces

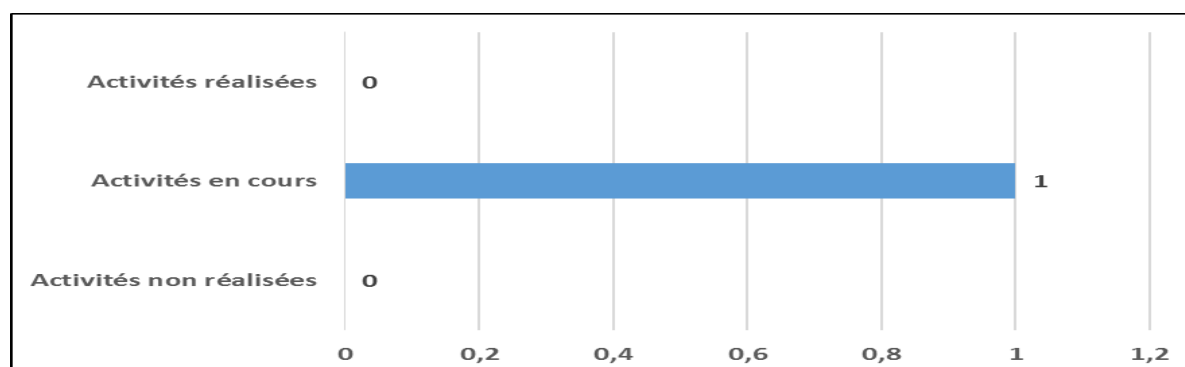
crédits budgétaires étaient de l'ordre de 200 millions de FCFA en 2015 et de 300 millions de FCFA en 2014.

2.1.2. Mobilisation des ressources

Les réformes sur la mobilisation des ressources visent à assurer le financement des politiques publiques grâce à une mobilisation efficace des ressources financières intérieures et extérieures permettant de faire face aux dépenses publiques dans le respect de l'équilibre budgétaire.

Mobilisation des ressources intérieures : L'état de mise en œuvre des différentes tâches se présente de la manière suivante :

Répartition d'activités	Premier semestre 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	1	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	1	100



Processus de mise en place de l'OTR : En 2015, le Gouvernement a adopté le décret n°2015-0117/PR portant composition du conseil d'administration le 11 décembre 2015 et le décret n°2015-0119/PR portant composition du Conseil de surveillance le 14 décembre 2015. Ces deux décrets ont permis à l'office de démarrer la régularisation, la mise en place des outils de gestion notamment l'organigramme, le manuel des procédures administrative, financière et comptable, et de désigner des vérificateurs externes. Le décret d'application de la loi n°2012-016 portant création de l'office n'est pas encore pris. L'adoption de ce décret d'application de la loi portant création de l'OTR permettra de définir également les relations fonctionnelles entre l'office et la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique. La finalisation du processus de mise en place de l'OTR et le projet en cours sur l'actualisation du PA-RGFP permettra d'avoir une meilleure visibilité des réformes relatives à la mobilisation des ressources internes notamment les recettes fiscales.

Opérationnalisation des postes de contrôle juxtaposés : Il s'agit des postes de Cinkassé, de Noépé et de Hilacondji. Les travaux du poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé sont aussi très avancés. Pour ce qui concerne le poste de Hilacondji, à la frontière avec le Bénin, les travaux de construction ont débuté mais il y a encore quelques difficultés liées à la libération totale de l'emprise et le dédommagement supplémentaire en ce qui concerne les voies connexes. Par ailleurs, le poste de contrôle juxtaposé de Noépé à la frontière avec le Ghana a été inauguré ; mais, n'est pas encore opérationnel. Ce projet a reçu l'appui financier de la CEDEAO dont les experts sont en discussion

avec les autorités douanières du Ghana et du Togo pour recueillir leurs avis pour la mise en place des procédures applicables. Par ailleurs, un accord pour la mise en place d'une garantie unique a été signé entre la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et celle du Burkina Faso. Des comptes ont été ouverts dans les banques des deux pays et il reste à prendre un texte pour instituer le taux de garantie unique qui variera entre 0,25% et 0,5%.

Informatisation de l'OTR : Elle se poursuit avec l'appui de la Banque africaine de développement à travers le PAGFI⁴. En effet, le projet PAGFI a démarré au premier semestre 2016 et prévoit appuyer l'OTR dans le cadre de l'interconnexion du système informatique de l'OTR au SIGFiP, en vue de la prise en charge automatisée des opérations comptables sur les recettes fiscales. Cette interconnexion vise une amélioration de la qualité des restitutions du SIGFiP en ce qui concerne les recettes publiques et une migration vers un nouvel environnement informatique (Oracle 12C et Java J2E). Par ailleurs, certaines procédures fiscales ont été simplifiées et modernisées pour faciliter l'accomplissement des obligations fiscales par les contribuables et alléger leur coût, notamment le paiement par virement bancaire. L'OTR continue de prendre des mesures visant à renforcer davantage l'automatisation des procédures douanières en vue de rendre fluides toutes les opérations au profit de ces partenaires. Parlant de la sécurisation du système de collecte des recettes, le contrôle différé est instauré au niveau de la Direction des Opérations Douanières du Golfe (DODG) et permet de soulager les contrôles de première ligne des unités douanières relevant de cette direction. Les responsables de l'office comptent poursuivre avec les divisions régionales où l'instauration d'un contrôle différé est conditionnée par l'extension de Sydonia World.

Processus d'adoption des textes d'application du nouveau code des douanes : Sept (07) projets de décret, dix-huit (18) projets d'arrêté et deux (02) projets de décision ont été déjà rédigés et sont en instance d'être introduits dans le circuit d'adoption.

Travaux de scannage des titres fonciers : Les services de la Direction des affaires domaniales et cadastrales occupent toujours les locaux provisoires en attendant qu'une solution définitive soit trouvée. Il faut rappeler que l'absence de locaux adaptés constitue la difficulté majeure qui avait amené cette direction à arrêter les travaux de scannage des titres fonciers vers la fin de l'année 2014. Mais, ces travaux ont repris en 2015 et se poursuivent à ce jour dans un environnement peu commode, suite à la mise à disposition de cette direction des locaux provisoires.

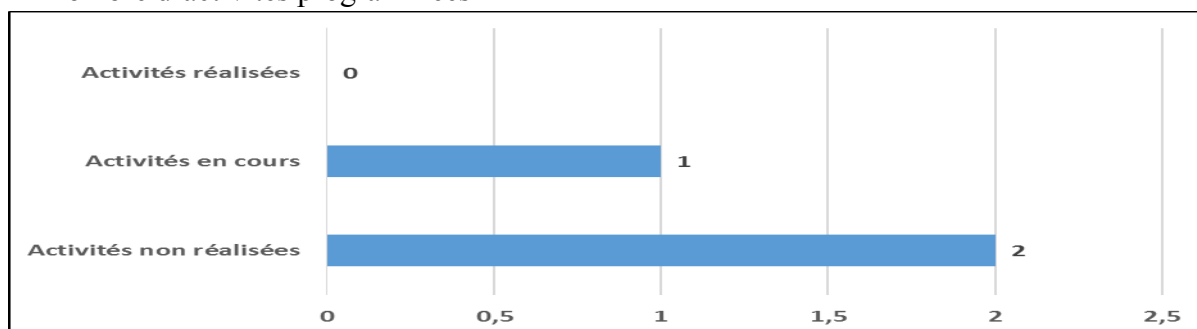
Mobilisation des ressources extérieures : Trois activités ont été prévues pour toute l'année à savoir : (i) la mise en place d'un cadre général d'organisation des appuis budgétaires, (ii) l'appui à la pérennisation de la Plateforme de Gestion de l'Aide et (iii) la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation de ressources et de partenariats.

Parmi ces trois activités programmées, une est en cours de réalisation et deux n'ont pas connu de début de réalisation comme le montrent le tableau et le graphique ci-après.

⁴ Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale.

Répartition d'activités	Fin juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	1	33
Activités non réalisées	2	67
Totaux	3	100

En nombre d'activités programmées



Mise en place d'un cadre d'organisation des appuis budgétaires : Les différentes tâches prévues au premier semestre ont été réalisées notamment celles relatives à la relance des différents partenaires impliqués par le ministre en charge des finances. En effet, le projet de texte de création de ce cadre d'organisation des appuis budgétaires (COAB) n'est pas encore signé. Ce projet de texte a été finalisé en 2014 par le SP-PRPF en accord avec les PTF, membres du Groupe inter bailleurs sur les finances publiques.

Mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation de ressources et de partenariats : Cette activité n'a pas connu de début de réalisation au premier semestre 2016. Il s'agit de l'édition et la diffusion de la stratégie, la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie et l'organisation des revues de ladite stratégie. Il faut rappeler que la stratégie a été déjà élaborée et validée.

Pérennisation de la plateforme de gestion de l'aide : Il s'agit notamment de la mise à jour technique de la plateforme et du renforcement du réseau informatique, de la rencontre d'échanges d'expériences en matière d'utilisation de la PGA et de l'interfaçage de la PGA avec SIGFiP et SYGADE. L'interfaçage de la PGA au SIGFiP attend le processus en cours de réécriture du SIGFiP. Cet interfaçage devrait faciliter la prise en compte des informations relatives au financement des investissements sur ressources extérieures. Par ailleurs, les travaux de mise en œuvre de la dernière phase de la PGA, relative au renforcement des capacités, n'ont pas démarré, faute de financement. La recherche de financement est en cours. Pour ce qui concerne la Politique nationale de l'aide, le processus de son adoption n'a pas encore abouti.

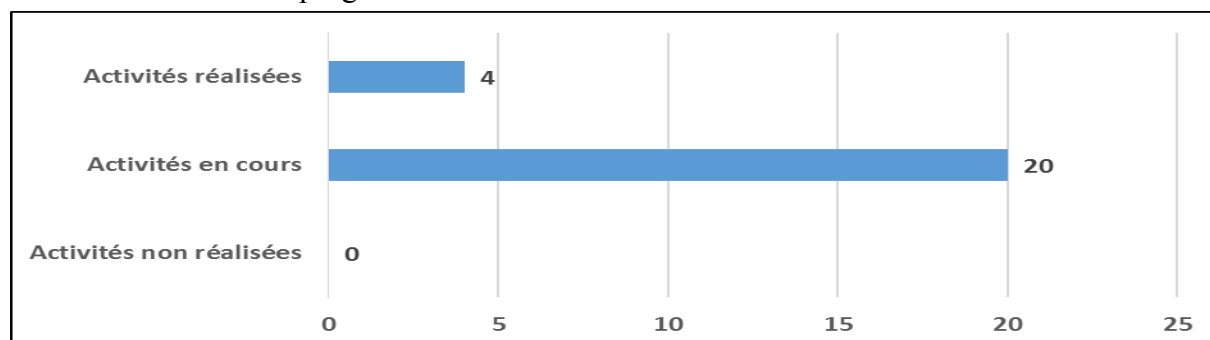
Organisation des réunions du Comité Etat-donateurs : La session du Comité Etat-donateur n'est pas encore organisée. En effet, les éléments sur lesquels ce comité devrait statuer, notamment les rapports des comités sectoriels ne sont pas encore disponibles. L'élaboration des rapports de la SCAPE a débuté à Kpalimé du 9 au 14 mai 2016 avec les rapports annuels de performance des ministères. La finalisation et la validation desdits rapports se sont ensuite déroulées dans tous les départements ministériels et ont été transmis au Secrétariat Technique du DSRP.

2.1.3. Prévision, programmation et exécution budgétaires

Les réformes relatives à cette partie visent à disposer d'un cadre budgétaire crédible et fiable, et à mettre en place un circuit performant de l'exécution de la dépense. Leur état global de mise en œuvre est illustré par le tableau et les graphiques ci-après :

Répartition des activités	Juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	4	17
Activités partiellement réalisées	20	83
Activités non réalisées	0	0
Totaux	24	100

En nombre d'activités programmées



« Cadrage macroéconomique » et « programmation budgétaire » : les travaux se sont poursuivis au premier semestre 2016. La NBE a été stabilisée et mise en cohérence avec le PCE. Le tableau de passage entre la nomenclature utilisée pour la loi de finances 2016 et la nouvelle NBE a été réalisé. Les travaux sont en cours pour la finalisation des formats de présentation de différents tableaux qui accompagnent le projet de loi finances.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) : Il est opérationnel depuis le premier semestre 2015. Cet institut est le chef de file dans la production et la diffusion en quantité et en qualité des données statistiques pour la conception, le suivi et l'évaluation des stratégies, politiques, programmes et projets de développement.

Comptes nationaux définitifs du Togo de 2012 : Ils ont été élaborés et publiés le 07 juillet 2016. Cette publication a été faite par l'INSEED avec l'appui technique et financier du deuxième Projet d'Appui Institutionnel à l'Etat Togolais (PAI 2) de l'Union européenne (UE) et en présence des différents acteurs impliqués. Cette nouvelle publication des résultats des comptes nationaux est la sixième de cet exercice de dynamisation de la production régulière des comptes nationaux au Togo. Ces comptes ont été élaborés conformément aux recommandations du Système de comptabilité nationale des Nations Unies de 1993 (SCN 1993) et à l'aide de l'outil ERETES. Cette publication complète la série des comptes nationaux de 2000 à 2011. Au cours de cette publication, l'INSEED a, une fois encore, procédé à la sensibilisation des différents décideurs, des opérateurs économiques, de la société civile ainsi que de tous les autres membres du système statistique national sur l'importance des comptes nationaux et la nécessité de disposer des données économiques fiables. Conformément à la feuille de route établie, en 2015, par l'INSEED pour rattraper le retard dans la production de ces comptes, les comptes nationaux 2013 seront produits et publiés au cours du

deuxième semestre de l'année 2016. Ceux des années 2014 et 2015 seront produits au cours de l'année 2017.

Processus d'élaboration du CBMT 2017-2019 actuellement dénommé « Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) » : Les travaux ont été lancés les 22 et 23 février 2016 par le Secrétaire Général du MEF, président du Comité CMBT. Le premier draft a été produit et validé par le comité, puis soumis à l'appréciation du ministre chargé des finances avant sa transmission pour adoption en Conseil des Ministres. Ces travaux ont connu la participation de tous les services concernés, notamment de la Direction de l'Economie qui a fourni les données relatives au cadrage macroéconomique. La lettre de cadrage budgétaire élaborée à partir des données du DPBEP 2017-2019 précise les enveloppes plafonds pour chaque ministère et institution au titre de l'année 2017. Elle a été signée en juillet 2016 et transmise aux ministères et institutions pour l'élaboration de leurs avant-projets de budget. Cette lettre de cadrage est désormais accompagnée par une circulaire du ministre de l'économie et des finances signée le 1^{er} août 2016 qui jette les bases des techniques et règles sur la manière de prévoir les recettes et les dépenses. En ce qui concerne la programmation des investissements, le PIP 2016 a été actualisé en février 2016 et le processus d'élaboration du PIP triennal 2017-2019 a démarré en avril 2016. Suite à la signature de la lettre de cadrage budgétaire, la Direction de la Planification et des Politiques de Développement (DPPD), chef de file du processus, a pris des mesures, en relation avec les différents ministères sectoriels, pour actualiser le PIP 2017-2019. La DPPD veillera à un bon aboutissement de ce processus en vue d'une meilleure programmation des investissements.

Gestion des investissements publics : Le Département des finances publiques du FMI a réalisé, du 27 avril au 11 mai 2016, une évaluation de la gestion des investissements publics au Togo. Cette évaluation a relevé les points forts et les points faibles relatifs à la gestion des investissements et a permis de proposer un plan d'actions dont la mise en œuvre devrait permettre d'améliorer la programmation et l'efficacité des investissements publics au Togo.

Processus d'implantation des budgets programmes : Le Gouvernement a pris des mesures nécessaires pour la mise en œuvre de cette réforme dans les délais fixés par l'UEMOA. Les ministères sont à la phase d'actualisation de leurs budgets programmes pour la période 2017-2019 et ce, conformément à la loi de finances 2017 en cours d'élaboration. Par ailleurs, en Conseil des Ministres du 09 février 2016, le Ministre en charge des finances a fait une communication sur les budgets programmes. Il a été mandaté de proposer les réformes administratives à engager par l'Etat pour faciliter la mise en œuvre des budgets programmes. Etant donné que les budgets programmes induisent des changements dans le mode de gestion de l'administration publique, le Conseil a instruit le ministre chargé des finances de mener des réflexions sur la nouvelle organisation des ministères et institutions afin que ceux-ci soient prêts pour la mise en œuvre de cette réforme. A cet effet, des dispositions ont été prises notamment la mise en place des groupes techniques pour mener des réflexions sur l'élaboration des textes et des instructions complémentaires relatifs à la mise en œuvre des budgets programmes. Deux projets de décret concernant respectivement la fonction d'ordonnateurs et celle de responsable de programme sont préparés. Il est également prévu un voyage d'études dans un pays de la sous-région en vue du partage d'expériences sur la budgétisation en mode programmes et l'évolution du système d'information.

S'agissant toujours des budgets programmes, des tournées ont été effectuées dans tous les ministères. Les différents responsables de l'implantation des budgets programmes ont fait des

présentations suivies des débats et présidées par les ministres. Sur la base du budget programme, de nouveaux organigrammes ont été élaborés pour le ministère de l'économie et des finances et le ministère de la planification du développement. Des projets de décret portant, attribution, organisation et fonctionnement de ces ministères ont été également élaborés ainsi que le document sur les liens fonctionnels internes et externes qui vont exister entre les différents services desdits ministères.

Cadre de l'application de la nouvelle LOLF : Le Gouvernement a promulgué en 2015 le décret portant nomenclature budgétaire de l'Etat et celui portant plan comptable de l'Etat. Ces textes ont renforcé le processus d'adaptation du SIGFiP, visant à prendre en compte les segments administratif et économique, qui a été finalisé en juillet 2016. Ainsi, les travaux de la plateforme « cadrage macroéconomique et élaboration du budget » ont enregistré une avancée considérable et permettront d'améliorer le processus d'élaboration de la loi de finances 2017.

Réécriture du modèle de prévision des comptes macroéconomiques du Togo, (PRECOMAT) version 3.0 : Le processus est terminé depuis fin décembre 2014 avec l'appui de l'Union Européenne dans le cadre du PAI 2. Conformément à plan de travail et budget annuel 2016, la Direction de l'Economie (DE) a pris des mesures pour son opérationnalisation complète au second semestre 2016. En attendant que la version 3.0 dudit modèle, qui est toujours en phase de rodage, soit totalement fonctionnelle, la DE continue son utilisation en double commande avec la version 2.0. Dans ce contexte d'amélioration de la qualité des prévisions macroéconomiques, le processus de recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'enquête de prévision macroéconomique 2016 a été lancé. Par ailleurs, le cadrage macroéconomique a été produit et a permis d'alimenter le DPBEP dans le cadre du processus d'élaboration du projet de loi de finances (PLF) de 2017.

Formation sur l'utilisation du modèle de prévision PRECOMAT : La formation des cadres de l'OTR, de la Direction des affaires domaniales et cadastrales et de la Direction du budget sur ce modèle n'a pas été réalisée au premier semestre 2016. En effet, des termes de référence et un programme de formation ont été élaborés. Mais, le modèle qui devrait servir d'outil de formation de ces cadres impliqués dans la prévision des recettes publiques, n'est pas encore complètement opérationnel. La DE dont les cadres ont été formés à l'utilisation de ce modèle, à sa maintenance et à sa programmation sous e-Views, prendra des mesures nécessaires, dès la fin du rodage, pour la réalisation de cette formation afin d'améliorer les capacités de prévision de tous les services concernés. Toujours, dans le domaine de l'amélioration des outils de prévision des recettes fiscales et douanières et du développement d'un modèle à mettre à la disposition des régies financières, une formation en simulation d'impact (MEGC) a été organisée en juillet 2016 au profit des cadres de la DE, de la DB et l'OTR, sur financement du PAI-2.

Manuel de procédures budgétaires : Les travaux d'actualisation de ce manuel n'ont pas démarré. La Direction du Budget (DB) prendra toutes les dispositions pour que cette actualisation soit en lien avec la nouvelle loi organique. Suite à la promulgation de la loi de finances le 04 janvier 2016, la DB a pris des dispositions nécessaires pour améliorer les délais réglementaires prévus dans l'exécution budgétaire. Toutefois, les décrets de répartition des crédits ont été notifiés avec retard, en avril 2016, ce qui a permis de mettre les fiches d'autorisation des dépenses à la disposition des ministères et institutions pour l'exécution de leurs budgets.

Saisie des dossiers d'engagement par les administrateurs de crédits : Les travaux d'amélioration du masque de saisie des dossiers de dépenses pour faciliter l'utilisation par les administrateurs de crédit de la plateforme de saisie qui leur est dédiée ont été finalisés. La formation prévue à l'attention des contrôleurs financiers, des directions des affaires administratives et financières (DAAF) et des administrateurs de crédits des ministères a été réalisée au cours du second semestre 2015. Cette formation a concerné 268 cadres et a été encadrée par l'administrateur du SIGFiP, la Direction du contrôle financier ainsi que la Cellule informatique avec l'appui du conseiller résident FMI/UE. Tous les ministères, après la communication des fiches d'autorisation des dépenses au titre de la loi de finances 2016, ont expérimenté la saisie des engagements et le processus se poursuit. Le signal SIGFiP a été activé dans 7 ministères prioritaires pour leur permettre de saisir leurs engagements sur place, et la salle de saisie de la Direction du budget a été aménagée pour accueillir les autres ministères et services non connectés. L'extension du SIGFiP est en cours dans cinq (05) autres ministères avec l'appui du projet PAMOCI de la Banque africaine de développement. A l'issue de cette extension, treize (13) ministères sur la vingtaine seront connectés.

Elaboration du rapport d'exécution budgétaire conforme à la nouvelle loi organique : L'exercice d'élaboration du rapport d'exécution budgétaire, conforme à l'article 74 de la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, a démarré en juin 2015 à titre expérimental pour les trois derniers trimestres de l'année dont les rapports sont disponibles. Il s'est poursuivi en 2016. En effet, le rapport d'exécution au titre du premier trimestre 2016 a été produit, validé et transmis à Son Excellence monsieur le Premier ministre par la correspondance N°00281/MEF/CAB/SP du 17 août 2016 du Ministre de l'Economie et des Finances, en vue de sa transmission à l'Assemblée nationale et de sa publication pour être accessible au public. Celui du deuxième trimestre est en cours de finalisation avec l'intégration des observations formulées par les services techniques impliqués. De même, les commentaires du TOFE sont produits et publiés sur le site web du Secrétariat Permanent. Tous ces rapports ne sont pas encore transmis à l'Assemblée Nationale. Le Département des finances publiques du FMI, au cours de sa mission de juillet 2015, a renforcé les capacités la Direction du budget, chef de file de l'élaboration de ce document. La DB devrait désormais produire ces rapports dûment validés pour les transmettre à l'Assemblée nationale au plus tard 45 jours après la fin du trimestre de référence comme le stipule l'arrêté n°144/MEF/SG/DB du 12 août 2016 portant création, attributions et composition du comité de validation du rapport sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances.

Cellule de contrôle des effectifs et de la masse salariale (CCEMS) : Les travaux de la cellule se poursuivent. Conformément à son plan d'action 2016 et dans le cadre de l'assainissement du fichier du personnel de l'Etat, elle a organisé des séances de travail et des concertations avec les services impliqués. Elle a également effectué des visites inopinées dans certaines administrations, notamment au ministère de la santé ainsi que dans celui de la protection sociale. Elle continue de mener des actions visant à renforcer les échanges d'informations entre les fichiers de la solde, de la CRT et de la fonction publique. La cellule fait également la sensibilisation des gestionnaires des ressources humaines et des inspecteurs de l'éducation sur les retards et erreurs constatés dans la gestion des dossiers des enseignants et l'impact financier inhérent aux rappels importants de salaires. Toutes ces activités lui permettent de suivre avec attention l'évolution de la masse salariale et des effectifs des agents de l'Etat.

Echanges de données entre la Direction des Finances, la Caisse de Retraites de Togo et la Ministère de la fonction publique : Dans le cadre de l'amélioration des échanges de données sur la solde et les

pensions, le Secrétariat Permanent a organisé une séance de travail au second semestre 2015. Cette séance a regroupé les services techniques du Ministère de la fonction publique, de la CRT, de la DGTCP, de la DF avec l'appui de la Cellule Informatique du MEF. Les réflexions ont concerné, d'une part, les relations CRT-DF et CRT-DGTCP et, d'autres part, les relations CRT-Ministère de la fonction publique. En application des résolutions prises au cours de cette réunion, un pointage est réalisé à la fin de chaque mois pour s'assurer de la cohérence des données entre le fichier de la solde et celui des retenues opérées en faveur de la CRT.

Prise en compte des dépenses financées sur ressources extérieures dans le SIGFiP : La DFCEP continue d'organiser les séances de concertation avec les coordonnateurs de projets ainsi que leurs comptables pour collecter les informations. Le PIP 2016 a été actualisé en février 2016. En ce qui concerne le PIP 2017-2019, la DGPD est en train d'actualiser les fiches de projets avec les ministères sectoriels dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances 2017. S'agissant des projets financés par la Banque mondiale, l'utilisation des procédures nationales est instituée par l'arrêté n°292/MEF/SG/DGTCP/DCP du 24 décembre 2014 portant approbation de l'instruction codificatrice relative aux procédures et modalités de gestion des projets financés par la Banque mondiale au Togo. Toutefois, des travaux restent à faire pour permettre un aboutissement de cette réforme afin de permettre au SIGFiP de récupérer directement les informations relatives à ce type de financement sur les ressources externes.

Rapports de conciliation de l'ITIE : Ces rapports sont produits chaque année. En effet, le rapport 2011 a été publié en 2013, celui de 2012 l'a été en décembre 2014 et celui de 2013 a été rendu public en janvier 2015. Le rapport de conciliation de 2014 a été produit en juillet 2016 et sera amélioré par les observations formulées par les différents acteurs impliqués avant d'être publié. En outre, les rapports d'activités sont produits et publiés régulièrement sur le site web <http://www.itietogo.org>.

La mise en œuvre des réformes relatives à la «gestion de la trésorerie» s'est également poursuivie au premier semestre 2016.

Organisation des réunions du Comité technique de trésorerie : Ces réunions se sont tenues de façon régulière au cours du premier semestre 2016. Ces réunions se tiennent selon une fréquence hebdomadaire (tous les lundis) au Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances. A l'issue de ces réunions, un procès-verbal est établi et communiqué à l'autorité et à certains bailleurs de fonds (FMI et BM). Les décisions arrêtées font l'objet d'une évaluation à la réunion suivante.

Processus de fermeture des comptes de l'administration dans les banques : Le Ministre des finances a relancé ce dossier en 2015 en envoyant une correspondance aux banques pour ce qui concerne la fermeture des comptes ouverts dans leurs livres et dont les soldes sont constamment débiteurs et une autre correspondance au Ministre des enseignements primaires, secondaires et de la formation professionnelle pour la fermeture des comptes ouverts au profit de ce ministère dans les livres des CCP. Le processus est en cours et les discussions se poursuivent entre les différents acteurs en vue de l'aboutissement de cette réforme. Par ailleurs, le processus de mise en place du compte unique du Trésor se poursuit. La mission du FMI de février 2016, a recommandé que le système soit simplifié davantage et que les projets de conventions puissent aboutir de manière à donner plus de visibilité. La DGTCP continue de mener des actions avec les différents acteurs impliqués dans le cadre de ce projet.

Utilisation de la nouvelle maquette du plan de trésorerie : La nouvelle maquette du plan de trésorerie, élaboré avec l'appui du projet conjoint UE-FMI de renforcement de la gestion des finances publiques, n'est toujours pas utilisée par la DGTCP. La DGTCP prendra des mesures pour relancer le dispositif de collecte des données mensuelles mis en place à travers les points focaux en vue d'alimenter la nouvelle maquette de manière à assurer la cohérence entre les plans de passation de marchés (PPM), les plans d'engagement (PE) et le plan de trésorerie (PT). Il faut rappeler que le projet de loi de finances de l'année, gestion 2016, a été accompagné d'un plan de trésorerie prévisionnel mensualisé. Ce plan entre dans le cadre d'une meilleure gestion de la loi de finances en cours. Le plan de trésorerie exécution, est disponible à fin mai 2016.

Processus d'adhésion de la DGTCP au Système de transfert automatisé et de règlement (STAR) et au Système interbancaire de compensation automatique (SICA) de l'UEMOA : Le Togo a certes signé la convention d'adhésion en 2015, mais des actions d'ordre technique restent à mener en vue de rendre cette connexion opérationnelle. Il s'agit notamment de l'acquisition du code Swift, de la mise en conformité des locaux devant abriter le serveur à acquérir pour la gestion de STAR et de SICA et de la normalisation des chèques du Trésor. Ces actions n'ont pas pu démarrer au premier semestre 2016, en dépit de la décision d'attribution des ressources financières à cet effet. Les deux systèmes seront placés sous la responsabilité du RGT qui préside le comité mis en place à cet effet. L'adhésion du Trésor public à ce système accroîtra l'efficacité des opérations du Trésor, améliorera le fonctionnement du système du compte unique du Trésor et facilitera une gestion active de la trésorerie.

Evaluation du système de gestion de la dette publique : Le Gouvernement a réalisé, avec l'appui de la Banque mondiale en mars 2016, une évaluation du système de gestion de la dette publique. Le rapport provisoire a été produit et a fait l'objet d'amendement de la part des services techniques. La version définitive est attendue. Les résultats définitifs permettront de définir les réformes adaptées à une gestion efficace de la dette publique pour de meilleurs résultats au cours des prochaines années.

Interfaçage entre le SIGFiP et le SYGADE : Le projet d'interfaçage entre le SIGFiP et le SYGADE n'a pas été effectif au premier semestre 2016. En 2015, la Cellule informatique avait prévu développer une application dénommée «gestion de la dette publique » dans le SIGFiP pour prendre en charge les ordres de paiement au titre du service de la dette. Toutefois, les travaux qui sont en cours dans le cadre de la réécriture du SIGFiP prendront en compte cette tâche.

Elaboration d'un manuel de procédures de gestion de la dette : Le processus d'élaboration de ce manuel n'a pas abouti au premier semestre 2016. Son élaboration permettrait d'améliorer la gestion de la dette publique du Togo conformément aux meilleures pratiques internationales. La DDP prendra des mesures pour l'élaboration des TdR prévus à cet effet.

Elaboration de la stratégie d'endettement à moyen terme (SDMT) : Après la première phase qui consiste à réaliser l'analyse de la vulnérabilité du portefeuille de la dette publique du Togo, le CNDP abordera l'élaboration de ladite stratégie dans le mois d'octobre 2016 avec l'appui d'une mission d'assistance technique du FMI et de la Banque Mondiale. Au sujet de la stratégie annuelle d'endettement, son élaboration s'est déroulée sur la période du 17 au 26 août 2016. La DDP, chef de file de ce processus, prendra les dispositions nécessaires afin que ce document puisse accompagner le projet de loi de finances 2017. Pour ce qui concerne l'analyse de la vulnérabilité du

portefeuille de dette publique, la DDP compte la réaliser également dans le mois d'octobre 2016 au cours de l'élaboration de la stratégie à moyen terme.

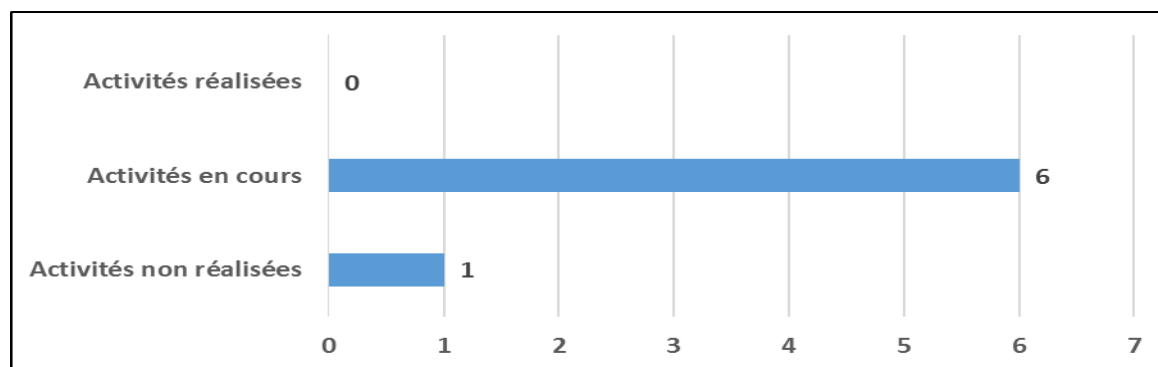
Publication du rapport annuel sur la situation de la dette intérieure et extérieure : Le rapport annuel 2015 sur la situation de la dette intérieure et extérieure a été élaboré et publié sur le site www.togoreforme.com du Secrétariat Permanent. La DDP continue de prendre les mesures nécessaires pour renforcer le système de suivi des dettes rétrocedées et des dettes garanties par l'Etat.

2.1.4. Renforcement du contrôle

2. Les réformes sur le renforcement du contrôle visent à réduire les risques liés à la gestion des finances publiques en mettant en place un système de contrôle efficace et conforme aux standards internationaux. L'état des lieux de la mise en œuvre de ces réformes ainsi que le graphique qui l'illustrent sont présentés dans le tableau et les digrammes suivants :

Répartition des activités	Juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	6	86
Activités non réalisées	1	14
Totaux	7	100

En nombre d'activités programmées



Renforcement de la synergie entre les organes de contrôle : La mise en place du cadre de coordination prévu par l'IGF et l'IGE, dans l'optique d'harmoniser leurs activités, n'a pas été effective à fin juin 2016. L'équipe de réflexion, mise en place à cet effet, a pu élaborer un projet de décision portant création dudit cadre. Le projet de décision soumis au ministre vise à mettre en place un comité de relecture et d'harmonisation de tous les textes relatifs au contrôle afin d'éliminer les redondances.

Contrôle interne dans les ministères, institutions, établissements publics et société d'Etat : L'IGF a poursuivi les audits financiers du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique au premier semestre 2016. Elle poursuivra l'exécution de son plan d'audit au second semestre 2016.

Réforme du contrôle financier : Les actions y relatives se sont poursuivies au premier semestre 2016. En 2015, lors de sa mission d'appui à la mise en œuvre de cette réforme, le Département des finances publiques du FMI a consenti d'appuyer la réécriture du manuel de procédures au cours du premier semestre 2016 et sa vulgarisation auprès des contrôleurs financiers. En juin 2016, cette mission s'est déroulée et le projet de manuel de procédures est disponible. Il prend en compte les options de modernisation de la fonction de contrôle financier instituées par la LOLF.

Audit des transferts de l'Etat : La CdC a démarré la mise en œuvre de son programme d'audit des transferts de l'Etat au profit des tiers. En vue de mieux encadrer ses interventions, elle prévoit l'élaboration d'un plan stratégique de développement 2017-2019 dont les informations requises devront servir de base à la mise en place d'une stratégie d'évaluation des ressources humaines des organes de contrôle. A cet effet, une commission de rédaction a été mise en place et a procédé à l'évaluation des besoins en renforcement des capacités. Le processus se poursuit. Par ailleurs, la CdC a réceptionné les comptes de gestion et les états financiers des comptables principaux de l'Etat, gestion 2015, le 20 juin 2016. L'examen des comptes est en cours. S'agissant de l'IGF et l'IGE, elles ont également démarré la mise en œuvre de leur programme annuel sauf qu'elles font toujours face à un besoin de renforcement de capacités d'ordre technique, matériel, financier et en ressources humaines.

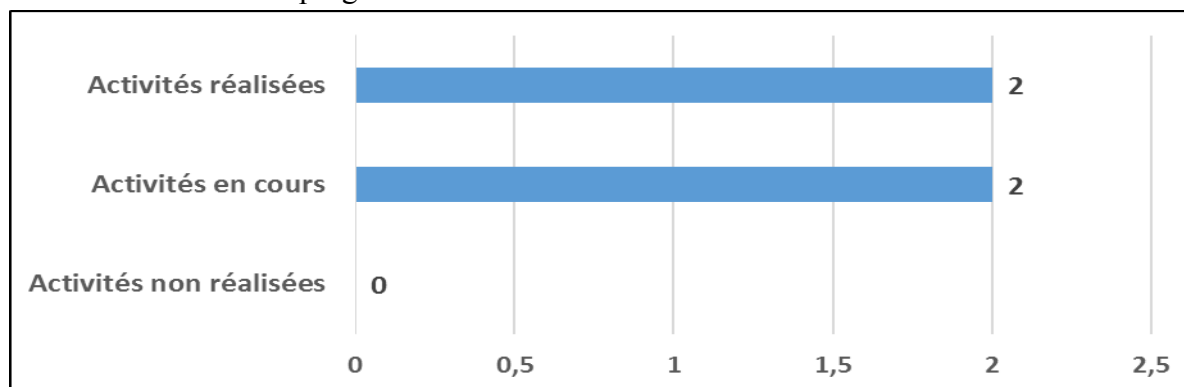
Renforcement des capacités des magistrats de la Cour des Comptes : Dans le cadre des Programmes de Certification « International Standard of Supreme Audit Institutions » (ISSAI) du CREFIAF, trois (3) magistrats de la CdC ont été sélectionnés pour suivre des formations en audit de conformité, audit financier et audit de performance. Les magistrats sélectionnés ont été formés à Yaoundé en novembre 2015, en juin et juillet 2016, à Douala en février et mars 2016 et à Libreville en avril et mai 2016. La référence à ce programme entre dans le souci du respect des normes de contrôle et de vérification.

2.1.5. Informatisation des services

Les réformes sur l'informatisation des services visent une meilleure utilisation des TIC afin de rendre l'administration financière performante, transparente et fiable. Conformément au plan de travail et budget annuel 2016, cinq activités ont été prévues dont quatre pour le premier semestre. L'état de mise en œuvre de ces quatre activités est consigné dans le tableau ci-après.

Répartition des activités	Fin juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	2	50
Activités partiellement réalisées	2	50
Activités non réalisées	0	0
Totaux	4	100

En nombre d'activités programmées



Interconnexion du système informatique de l'OTR avec le SIGFiP : Le processus est en cours avec l'appui de la Banque africaine de développement. En 2015, les séances de travail, qui ont regroupé les informaticiens du MEF et de l'OTR ainsi que les représentants des services techniques impliqués dans la collecte des recettes, ont permis de faire le point sur les grandes actions à mener sur financement de ce partenaire technique et financier au premier semestre 2016. Un schéma d'interconnexion a été proposé et validé. Conformément à ce schéma, l'OTR devra poursuivre la centralisation des données des commissariats des douanes et des impôts en vue de faciliter les travaux d'interfaçage avec le SIGFiP.

Travaux de réécriture du SIGFiP : Lancés en juillet 2016, ces travaux vont se poursuivre au premier semestre 2017. La Cellule informatique du MEF, chef de file de ce processus, prend les dispositions nécessaires à cet effet. Cette deuxième phase portera sur les segments programmatique, fonctionnel et optionnel, ainsi que les autres aspects du PCE en lien avec la comptabilité patrimoniale et en droits constatés. Ce ré-paramétrage permettra notamment de prendre en charge les budgets programmes dans le SIGFiP. Pour une meilleure atteinte des objectifs fixés pour la deuxième phase, les différents acteurs ont été formés notamment sur les outils ORACLE 12C en mai 2016. Une autre formation sur l'outil JAVA/J2E a démarré en mai 2016 et se terminera en octobre 2016. Toutes ces étapes sont prévues dans la feuille de route de mise en œuvre du cadre légal et réglementaire de la GFP.

Expérimentation de l'échange d'informations entre le SIGFiP et le SIGMAP : Les travaux de réécriture du SIGFiP qui démarreront en janvier 2017 prendront en compte également l'interfaçage entre les deux systèmes. La Cellule informatique du MEF prendra les mesures nécessaires à cet effet.

Mise en œuvre de l'application SIGFiP suivant la NBE et le nouveau PCE : Les travaux se poursuivent avec le concours de tous les acteurs impliqués et l'appui du FMI. Les travaux d'adaptation de l'architecture du SIGFiP aux classifications administrative et économique de la nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE) et au plan comptable de l'Etat ont été soumis à la revue qualité du FMI lors de la mission effectuée par les experts du Département des finances publiques du 27 juin au 8 juillet 2016. Par ailleurs, les services du FMI ont appuyé les informaticiens à tester les adaptations réalisées sur la documentation fonctionnelle, les référentiels, les tables, les écrans, les états et les restitutions des modules « élaboration du budget », « exécution du budget » et comptabilité » aux modifications de la nouvelle nomenclature budgétaire de l'Etat dans ses segments administratif et économique ainsi que le nouveau PCE. Ces travaux ont été réalisés par la plateforme « système d'information » qui est chargée d'appuyer, sur le plan informatique, les autres

plateformes métiers, notamment en réalisant d'abord l'adaptation et ensuite la réécriture des trois modules du SIGFiP, en l'occurrence les modules élaboration du budget, exécution du budget et comptabilité. Prévu pour la période d'avril 2015 à juillet 2016, le groupe de projet, mis en place par le ministre des finances en avril 2015 a achevé les travaux d'adaptation du SIGFiP à fin juin 2016. Les résultats de ces travaux accompagneront le processus d'élaboration de la loi de finances 2017.

Extension du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) dans les ministères prioritaires et dans les préfectures : Cinq (05) nouveaux ministères sont en train d'être connectés avec l'appui de la BAD à travers le projet PAMOCI. Dans le cadre de la réécriture du SIGFiP, il est envisagé de privilégier la connexion internet en vue de permettre à tous les ministères, institutions et missions diplomatiques et consulaires de se connecter facilement au système.

La Cellule informatique a conçu le mécanisme de production des états de développement de la solde et de la balance générale des comptes de l'Etat. Le mécanisme intègre également la reprise informatique des balances d'ouverture. Mais, ce mécanisme sera activé lors de l'opération de réécriture du SIGFiP. Par ailleurs, les tâches prévues dans le cadre de l'amélioration de la gestion des archives n'ont pas connu de début de réalisation. Il s'agit notamment de la réalisation d'une étude pour la mise en place d'une gestion électronique des documents, de la réalisation d'une étude des conditions de dématérialisation de l'administration financière, de l'adoption des textes relatifs à l'archivage électronique, etc.

Maîtrise et maintenance des réseaux informatiques du MEF : La Cellule informatique prend les dispositions nécessaires pour réaliser de façon permanente les différentes tâches liées à cette activité. La réalisation de ces tâches entre dans le cadre du travail quotidien des administrateurs systèmes et réseaux. Ces administrateurs sont formés régulièrement avec l'appui de la BAD à travers le projet PAGFI.

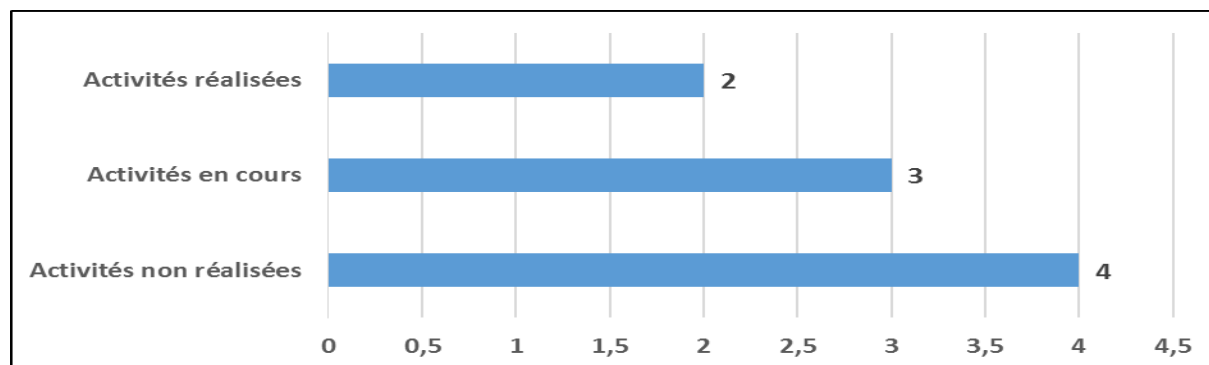
Elaboration d'un schéma directeur informatique du MEF : Les différentes tâches consignées dans cette activité sont programmées pour le second semestre. Il s'agit de renforcer l'effectif des informaticiens qui est, à ce jour, d'une dizaine. Par ailleurs, le projet de création d'une direction des systèmes d'information (DSI) par la transformation de l'actuelle Cellule informatique n'a pu aboutir au premier semestre 2016. Les travaux devant aboutir à la création de cette direction sont en cours dans le cadre du projet de réorganisation du ministère. La création de la DSI contribuerait à accélérer la réalisation coordonnée du schéma directeur d'informatisation, le fonctionnement régulier du comité de pilotage de l'informatisation du MEF et la réalisation optimale des mesures convenues dans la feuille de route de mise en œuvre du nouveau cadre légal et réglementaire de la gestion des finances publiques issu de la transposition des directives de l'UEMOA.

2.1.6. Marchés publics

Les réformes des marchés publics visent à garantir la transparence dans l'exécution des programmes et politiques publics. L'état des lieux de l'exécution des activités programmées et le graphique qui l'illustre se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des activités	Fin juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	2	22
Activités partiellement réalisées	3	33
Activités non réalisées	4	44
Totaux	9	100

En nombre d'activités programmées



Conformément aux plans de travail et budget annuel (PTBA 2016), l'ARMP et la DNCMP ont programmé au total (09) neuf activités dont deux (02) ont été réalisées au premier semestre, trois (03) en cours de réalisation et deux (02) n'ont pas connu de début de réalisation. Il s'agit des activités suivantes : (i) la mise en place des acteurs institutionnels de la commande publique, (ii) l'amélioration de la qualité de la commande publique, (iii) le renforcement des capacités en matière des marchés publics pour ce qui concerne la DNCMP, (iv) la poursuite des travaux de relecture de la loi et du code des marchés publics, (v) la transposition de la directive relative à la Maîtrise d'Ouvrage Délégué, (vi) la mise en place d'un système informatisé de gestion des marchés publics (SIGMAP), (vii) le développement et la mise en œuvre des modules de formation pour les acteurs du système de passation des marchés publics, (viii) l'élaboration des documents types de passation des marchés publics et (ix) l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation à l'intention de la population pour ce qui concerne la régulation des marchés publics.

Mise en place des acteurs institutionnels de la commande publique : La DNCMP, chef de file de cette activité, prend les mesures nécessaires pour l'aboutissement de cette activité à la fin de l'année 2016.

Les nouveaux agents mis à la disposition de la DNCMP en 2015, dans le cadre de sa déconcentration, ont effectivement pris service en janvier 2016 à la direction centrale à Lomé. Une séance d'initiation à l'utilisation des outils et techniques d'examen des dossiers a été organisée à leur intention le 22 janvier 2016. Les responsables de la DNCMP ont pris des dispositions pour assurer leur formation de façon permanente depuis la date de leur prise de service. Ils ont également mis en place un mécanisme devant leur permettre d'avoir des échanges d'expérience avec les anciens dans le cadre de l'examen quotidien des dossiers de passation des marchés publics. Par ailleurs, après l'aménagement et l'équipement des locaux du bâtiment annexe de la DNCMP à Lomé, les nouveaux agents y sont installés et leur formation se poursuit en attendant leur déploiement à l'intérieur du pays dans le cadre de l'opérationnalisation des divisions régionales. La DNCMP prend les mesures

nécessaires à l'achèvement des travaux d'aménagement et d'équipement des locaux qui abriteront les divisions régionales dans les délais convenus notamment à la fin du second semestre 2016. Pour ce qui concerne le Directeur régional des marchés publics, nommé depuis le mois d'août 2015, il est en pleine fonction à la Direction centrale à Lomé.

Elaboration du manuel relatif aux procédures de passation des marchés publics : Un manuel d'élaboration, d'actualisation et d'utilisation des plans de passation des marchés et des plans d'engagement des dépenses a été finalisé. Ce manuel, élaboré avec l'appui technique des experts d'AFRITAC de l'Ouest, a été finalisé par un groupe de travail composé des cadres de la DGTCP, de la DCF et de la DNCMP. Il va servir également à l'amélioration de la gestion de la trésorerie de l'Etat. Les dispositions sont en cours pour la vulgarisation de ce manuel à travers une lettre circulaire qui sera signée par le Ministre de l'économie et des finances. La DNCMP prendra également les mesures pour la formation des autorités contractantes à l'utilisation de ce manuel.

Les actions destinées à l'amélioration de l'exécution du budget de l'Etat se poursuivent en 2016. Le plan de passation des marchés publics consolidé de 2016 des 29 autorités contractantes de l'Administration publique a été élaboré sur la base des plans de passation des marchés centraux des autorités contractantes puis transmis à la DCF et à la DGTCP par lettres numéros 2221 et 2222/MEFPD/DNCMP/DSMP du 26 juillet 2016. Après la signature de la lettre de cadrage budgétaire 2017 en juillet 2016 par le Premier Ministre, la DNCMP a demandé aux autorités contractantes d'élaborer les plans de passation des marchés publics de 2017 en même temps que les projets de budget qui seront transmis au MEF. Elle prendra également des mesures pour la révision de ces plans de passation, si nécessaire, dès l'adoption du projet de loi de finances 2017 en Conseil des ministres puis après son vote par l'Assemblée nationale.

Renforcement des capacités en matière de gestion des marchés publics : La DNCMP continue de former les acteurs de la commande publique. Des séances internes de recyclage des agents de la DNCMP sur les techniques d'examen des dossiers de passation des marchés publics sont organisées au cours des réunions mensuelles. Dans le même sens, certaines autorités contractantes sont quotidiennement invitées à la DNCMP pour des appuis relatifs au montage de leurs dossiers de passation des marchés publics et à la prise en compte des observations formulées par cette direction, afin d'accélérer le processus de validation des dossiers.

Transposition de la directive relative à la Maîtrise d'Ouvrage Délégué : Les travaux y relatifs ont pu démarrer au premier semestre 2016 et vont se poursuivre au second semestre. L'ARMP a organisé une rencontre d'échange avec les acteurs impliqués, notamment l'ordre national des architectes du Togo (ONAT) et le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie (MUHCV). Un projet de texte a été soumis au Conseil de régulation pour approbation. Ces travaux vont se poursuivre au second semestre, en l'occurrence la validation de ce projet de texte avant sa transmission au Gouvernement pour adoption.

Opérationnalisation complète du système intégré de gestion des marchés publics (SIGMAP) : Ce système a été utilisé à titre expérimental en 2015. Les trois modules qui permettent la fonctionnalité du logiciel ont été validés. Une initiation à l'élaboration des PPM de 2016 a également été réalisée. Par ailleurs, les informaticiens de la Cellule Informatique du MEF, de l'ARMP et de la DNCMP ont été formés en novembre 2015 à Dakar sur les logiciels de conception du SIGMAP et sur d'autres modules de l'application dont, entre autres, la soumission des dossiers d'appel à concurrence et les

rapports d'évaluation des soumissions pour contrôle à priori. Il est également prévu d'autres formations au second semestre 2016 au profit de ces mêmes acteurs avant de démarrer la formation des autorités contractantes.

Audit des marchés publics : Les rapports sur l'audit des marchés publics passés en 2010, 2011, 2012 et 2013 ont été publiés. Concernant les marchés passés au cours des années 2014 et 2015, les rapports provisoires sont disponibles et font l'objet d'amendements de la part des parties prenantes. Les rapports définitifs seront disponibles à la fin du second semestre 2016.

Publication du journal des marchés publics : Le journal des marchés publics continue à être édité suivant une fréquence hebdomadaire. Les publications portent sur les avis d'appel à concurrence, les résultats d'évaluation des offres et les décisions du Comité de règlement des différends de l'ARMP. Démarrée au second semestre 2015, la publication des spots, des affiches publicitaires et des messages de lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics se poursuit en 2016. Il en est de même de la sensibilisation des acteurs du système de passation des marchés publics. Par ailleurs, la DNCMP a prévu la publication dans les prochains mois, sur son site web, des statistiques trimestrielles sur les marchés passés.

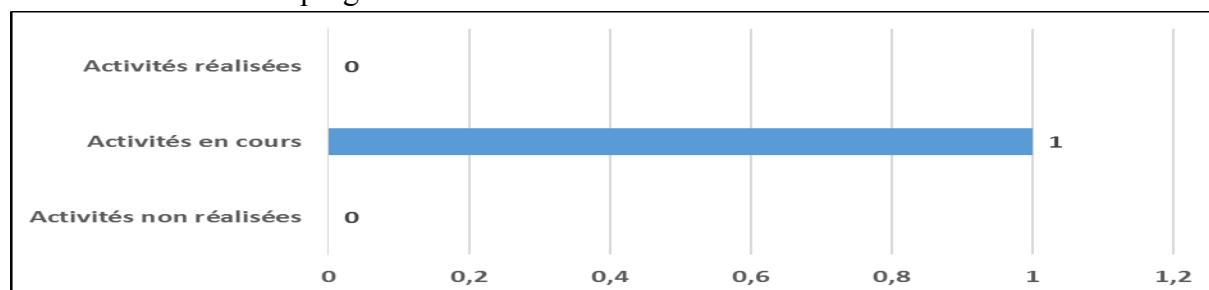
2.1.7. Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation

Les réformes relatives à la déconcentration visent à rapprocher l'administration financière de la population en renforçant la responsabilité des acteurs dans toutes les étapes de la dépense et de la recette. Ces réformes entrent dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de mise en place progressive de la déconcentration de l'ordonnancement.

L'état des lieux de la mise en œuvre de l'activité programmée se présente comme suit :

Répartition des activités	Fin juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	1	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	1	100

En nombre d'activités programmées



Processus de formalisation de l'observatoire des finances locales : un cadre de concertation entre les acteurs de l'administration publique et les partenaires techniques et financiers existe. Par ailleurs, un groupe de travail mis en place par la note de service n°059/MEF/SP-PRPF du 23 février 2015 du Ministre en charge des finances accompagne les réformes dans le domaine de la décentralisation

et des finances locales. L'observatoire des finances locales a tenu sa première réunion le 28 avril 2016 et une seconde réunion est en cours de préparation. Il a été convenu que les réunions de l'observatoire se tiennent suivant une fréquence trimestrielle à partir de cette année 2016.

Réorganisation des services des collectivités locales : Le groupe technique de travail, mis en place par le Ministre en charge des finances, a validé les organigrammes des trois communes (Sokodé, Tsevié et Kpalimé) dans lesquelles intervient le ProDeG/GIZ. Ces organigrammes ont été adoptés par les organes délibérants de ces différentes communes et leur mise en œuvre est en cours. Par ailleurs, les agents de ces trois communes ont été formés pour une meilleure identification des contribuables et en vue de faciliter l'émission et le recouvrement des impôts et taxes dans le cadre de la gestion du fichier du contribuable. Une feuille de route a été élaborée pour mieux encadrer les activités en matière de sensibilisation et de mobilisation plus accrue des ressources. Concernant le guide du contribuable, sa vulgarisation se poursuit dans toutes ces localités. Le plan de mobilisation des recettes et le Comité local de suivi des finances, initialement prévus, ont été mis en place.

Extension de la base de données « Finances locales » : Après son installation à la DGTCF, la recherche de financement est en cours pour son extension dans les collectivités territoriales. En effet, cette base de données permettra de consolider les données financières des collectivités territoriales. Pour ce qui concerne le pool de formateurs, mis en place en 2015 dans le cadre du renforcement des capacités des collectivités locales, les activités ont démarré au premier semestre 2016. En effet, sur financement de la GIZ, ce pool de formateur a animé une série de formations à Sokodé, Tsévié et Kpalimé sur la budgétisation, la comptabilité et la reddition des comptes au profit des agents des collectivités territoriales. Une nouvelle série de formations a également démarré en août et va continuer dans le mois de septembre 2016. Les modules des formations dispensées ont été développés avec la collaboration de l'ENA. L'ENA entend ouvrir une filière de formation en matière de gestion financière des collectivités territoriales et sollicitera les membres du pool de formateurs pour dispenser ces formations.

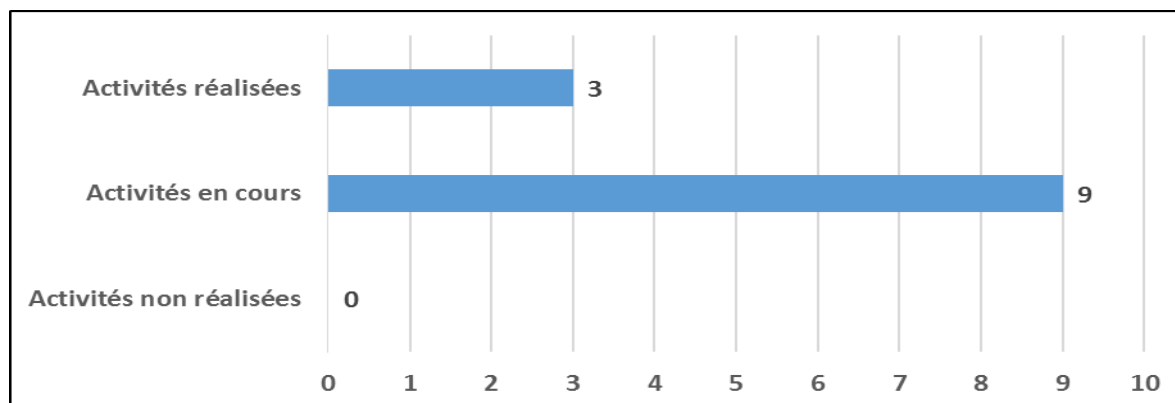
2.1.8. Amélioration du système de comptabilité de l'Etat et de restitution des données de l'exécution budgétaire

Ce sont des réformes qui visent l'amélioration de la transparence et de la lisibilité des données de la gestion des finances publiques via des outils destinés à rendre compte de la gestion publique, en l'occurrence la tenue de la comptabilité publique, la production de la balance des comptes, la production des comptes de gestion et l'élaboration des documents destinés tant à l'Assemblée nationale qu'au public.

Conformément au PTBA 2016, l'état de mise en œuvre à fin juin des douze (12) activités planifiées se présente comme suit :

Répartition des activités	Fin juin 2016	
	Nombre	%
Activités réalisées	3	25
Activités partiellement réalisées	9	75
Activités non réalisées	0	0
Totaux	12	100

En nombre d'activités programmées



En application des dispositions des décrets portant RGCP et PCE, les nouveaux schémas d'écritures comptables ont été élaborés et les textes réglementaires et manuels sont en cours d'élaboration en vue de compléter le cadre réglementaire comptable.

Amélioration de la comptabilisation des recettes fiscales : Les concertations entre la Cellule informatique, la DGTCP et l'OTR se poursuivent. Ces échanges portent sur la prise en charge des données relatives auxdites recettes par le SIGFiP, en vue d'aboutir à des restitutions automatiques. Cet aspect de la comptabilisation est appuyé par le projet d'appui à la gouvernance fiscale de la BAD (PAGFI) dont le démarrage a eu lieu au premier semestre 2016. A terme, le PAGFI aura à appuyer l'interconnexion du SIGFiP, en cours de réécriture, au système de l'OTR et aux autres systèmes intervenant dans la gestion des finances en vue d'améliorer la restitution des données.

Les actions relatives à la revue qualité des travaux d'adaptation de l'architecture du SIGFiP aux classifications administrative et économique de la nomenclature budgétaire de l'Etat et du plan comptable de l'Etat se sont déroulés en juin-juillet 2016 avec l'appui des experts du FMI. En effet, cette mission a appuyé les services techniques de la DGTCP et de la Cellule informatique à analyser les nouveaux schémas d'écritures, les référentiels et les formats des restitutions comptables adaptés au nouveau PCE. Les travaux d'analyse ont permis de s'assurer que le module « comptabilité » est en mesure de soutenir l'exécution du budget de l'Etat dès le 1^{er} janvier 2017. Les travaux vont se poursuivre au second semestre 2016 et conformément à la feuille de route de mise en œuvre du nouveau cadre légal et réglementaire issu de la transposition des directives portant cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA.

Automatisation de la production du TOFE : En attendant cette automatisation, la section « Etudes financières » de la Direction de l'Economie se prépare pour l'élaboration du TOFE conforme au MSFP 2001/2014 du FMI, dont une expérimentation a été faite en mars 2016. Le TOFE UEMOA a été également produit mais, il reste les autres tableaux dont les maquettes ont été transmises à la DGTCP pour renseignement et transmission mensuelle. Par ailleurs, le délai de production du TOFE est en constante amélioration. Aujourd'hui, en dehors des difficultés de transmission de données du Commissariat des impôts, le TOFE est produit dans les délais réglementaires. Par ailleurs, l'établissement des notes d'accord se poursuit entre l'OTR et la DGTCP. Ces notes contribuent à l'amélioration de la qualité des données sur les recettes publiques en distinguant nettement les recettes liquides de celles non liquides, de manière à faciliter leur comptabilisation.

L'exercice de production des comptes de gestion des comptables principaux de l'Etat et du compte administratif s'est poursuivi en 2016 dans le respect des délais prescrits. Les comptes de gestion des comptables publics de 2015 ont été transmis à la CdC le 20 juin 2015, respectant ainsi l'échéance réglementaire de fin juin. Par ailleurs, le PLR 2015 est déjà produit et sera transmis à l'AN dans les prochains jours. Le PLR de 2014 est en étude à l'AN et sera adopté après les amendements. Les PRL 2012 et 2013 ont été adoptés le 29 juin 2016 par l'Assemblée Nationale.

Le décret portant règlement général de la comptabilité matières a été adopté au Conseil des Ministres du 04 mai 2016. Ce décret complète les textes réglementaires existants en vue d'assurer une bonne gestion des finances publiques et vise à réglementer la gestion des matériels et fournitures de toutes natures de l'Etat et des organismes publics. Il fixe les procédures et situe la responsabilité des ordonnateurs, des gestionnaires de crédits, des ordonnateurs secondaires, des comptables-matières et des magasiniers, et participe de la volonté du gouvernement de lutter contre la mauvaise gestion des biens acquis par l'Etat et les organismes publics. La divulgation de ce décret permettra à la DGTCP de poursuivre la formation des différents acteurs en vue de la tenue de cette comptabilité.

2.1.9. Renforcement des capacités

Les actions de renforcement des capacités visent à fournir au ministère de l'économie et des finances les moyens humains bien formés pour lui permettre de remplir ses missions, notamment dans la perspective de la mise en œuvre des directives portant cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA. Ces différentes actions se présentent comme suit :

Charte de formation du MEF : La charte de formation aux métiers des finances publiques validée en 2014 a été soumise à l'approbation du Ministre chargé des finances. Sa dissémination et sa mise en œuvre sont tributaires de son approbation par le ministre des finances, afin d'inscrire les formations dans l'optique de la gestion des ressources humaines. S'agissant du programme prioritaire de formation aux métiers des finances publiques (PPF-MFP), il a été actualisé en octobre 2015 pour la période 2016-2018. Cette actualisation a été réalisée sur la base des résultats du bilan des compétences conduit par le Cabinet Deloitte en 2014 et de l'identification des besoins réalisée avec l'appui du Comité technique de formation.

Sur financement de la Banque africaine de développement à travers le Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (PAMOCI), deux ateliers de formations animés par le Conseiller résident du FMI ont été organisés du 29 février au 04 mars et du 07 au 11 mars 2016 sur les thèmes « nouveau cadre légal et réglementaire de la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA » et « processus budgétaire : élaboration de la loi de finances et annexes budgétaires ». Le projet PAMOCI continue de financer certaines activités de formation inscrites dans le plan de formation adossé à l'étude sur l'identification des besoins de formation réalisée par le Comité technique de formation.

Une formation sur le thème « Généralités sur les finances publiques » a été organisée du 21 au 24 juin 2016 sur financement du PAI 2 au profit des DAAF et agents des ministères et institutions, avec la participation des cadres du ministère des finances. Cette formation a permis aux participants de mieux maîtriser les méthodes d'analyse de la dépense publique, le processus budgétaire dans son ensemble et les généralités sur les directives de l'UEMOA.

Dans le cadre du renforcement de la gestion financière et comptable des collectivités locales et des établissements publics, par le déploiement de dispositifs de contrôle interne, une mission de Pôle Dakar a formé, le 21 avril 2016, 50 cadres provenant du MEF, du MATDCL, de l'IGE et de l'IGF sur les innovations comptables portées par les directives de 2009, transposées par le Togo en 2014 et 2015. Cette formation a été suivie par la phase pratique qui a été conduite du 22 et 25 avril 2016, avec les cadres de la Trésorerie Principale de Lomé-Commune (TPLC). Cette phase pratique a visé l'élaboration de l'organigramme fonctionnel de la TPLC, afin de déployer une démarche de contrôle interne, formalisée, au sein de la « structure pilote » de la DGTCP. Il faut rappeler que la même formation a été réalisée en septembre 2015 et la Direction du Personnel et du Matériel de la DGTCP avait été prise comme structure pilote.

Les activités de formation des acteurs de la commande publique se poursuivent au centre des services de l'ARMP. A cet effet, cinq cent quarante-huit (548) cadres de l'administration ont été formés en vingt (20) sessions de cinq (05) jours chacune sur le thème « Procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics » du 15 février au 04 avril 2016.

Les travaux d'actualisation du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques ont déjà démarré au début de l'année 2016 et vont se poursuivre au second semestre. L'évaluation de la mise en œuvre a été faite sur la base des plans de travail et budget annuel (PTBA 2016) à fin juin, parallèlement au processus de réaménagement en cours.

Cette évaluation montre des résultats encourageants avec des progrès réalisés à 89%. Sur les soixante une (61) activités programmées, onze (11) soit 18% ont été réalisées, quarante-trois (43) soit 70,5% sont en cours de réalisation et sept (07) soit 11,5% n'ont pas connu de début de réalisation.

Le premier semestre 2016 a vu l'aboutissement des différents diagnostics et évaluations de la performance du système de gestion des finances publiques de notre pays. Il s'agit notamment du PEFA, du PEMFAR, du DeMPA et du PIMA. Une synthèse des différentes conclusions et recommandations issues de ces évaluations est en cours et sur la base de celle-ci, les travaux d'actualisation du plan d'actions vont s'effectuer. Ces travaux d'actualisation du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques seront finalisés à la fin du second semestre 2016, pour la période 2017-2019. Ainsi, un nouveau plan d'actions sera proposé pour validation au début de l'année 2017. Une feuille de route sera mise en place à cet effet en vue de permettre un meilleur suivi desdits travaux.

Par ailleurs, la mise en œuvre des réformes induites par les directives de l'UEMOA se poursuit à un rythme satisfaisant conformément à la feuille de route mise en place en 2015 avec l'appui du Fonds Monétaire International.

2.2. Etat de mise en œuvre des réformes dans les différents départements ministériels

2.2.1. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

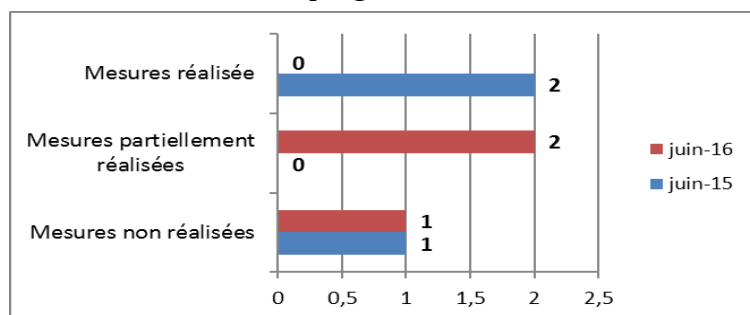
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	1	33	-	-	1	33
Mesures partiellement réalisées	0	0	-	-	2	67
Mesures non réalisées	2	67	2	3	0	0
Totaux	3	100	5		3	100

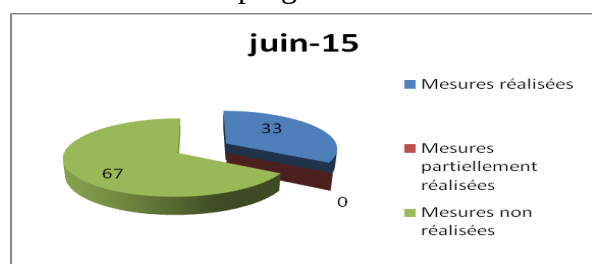
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	4	67
Activités partiellement réalisées	2	33
Activités non réalisées	0	0
Totaux	6	100

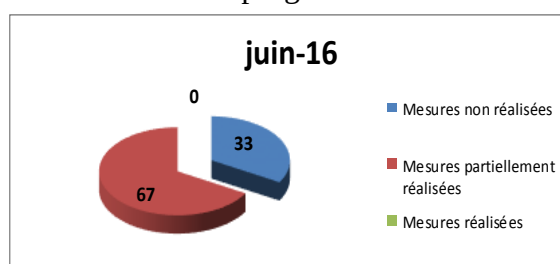
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre, sur les trois (03) mesures programmées, une (01) a été réalisée et deux (02) sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions réalisées au cours du premier semestre

Au cours du premier semestre, sur les trois (03) mesures programmées, une (01) a été réalisée. Soit un taux de réalisation de 33%. Il s'agit de la mise en place des antennes régionales du ministère. Le bilan de mise en œuvre des mesures à travers les activités et les tâches se présente de la manière suivante :

❖ Mise en place des antennes régionales du ministère

- **Recrutement des coordonnateurs et de l'équipe de gestion des antennes régionales**

Indicateur de l'activité : Cinq (05) coordonnateurs recrutés

Après l'élaboration des TDR de recrutement du personnel et la soumission desdits TDR au cabinet de recrutement, cinq (05) coordonnateurs régionaux ont été recrutés. Leur installation a eu lieu durant la seconde moitié du mois de Juillet 2016. Cependant, pour le reste de l'équipe de gestion, le processus est en cours et devra aboutir avant la fin de l'année 2016.

Par ailleurs, le listing des équipements et matériels nécessaires pour le bon fonctionnement des antennes régionales a été fait. Une partie est déjà acquise et mises à la disposition des antennes.

2- Mesures/Actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de deux (02). Soit un taux de réalisation de 67%. Il s'agit du renforcement de l'opérationnalisation de la direction des études, de la planification, du suivi-évaluation et de la mobilisation des ressources et du renforcement de l'opérationnalisation du fonds national pour la finance inclusive.

❖ Renforcement de l'opérationnalisation de la direction des études, de la planification, du suivi-évaluation et de la mobilisation des ressources

- **Renforcement des capacités techniques et matérielles de la division de mobilisation des ressources**

Indicateur de l'activité : Vingt (20) cadres formés

L'identification des besoins en matériel nécessaire pour le travail a été réalisée. Il est attendu l'élaboration des TDR pour le renforcement des capacités des cadres impliqués dans la mobilisation des ressources, la tenue de l'atelier de formation et l'acquisition du matériel de travail au cours du second semestre.

❖ Renforcement de l'opérationnalisation du fonds national pour la finance inclusive

- **Mise en œuvre du mécanisme « Assurance pour les bénéficiaires du FNFI »**

Indicateur de l'activité : 100 % de bénéficiaires assurés

Le dispositif d'assurance au profit des bénéficiaires du FNFI a été mis en place et le lancement a été fait le 24 avril 2016 sous le haut parrainage de Son Excellence Monsieur le Président de la république Faure E. Gnassingbé.

3- Mesures/actions non réalisées au cours du premier semestre

Les deux (02) autres actions concernant respectivement la mise en place de la faïtière des Chambres régionales de métiers et le Renforcement de l'opérationnalisation de la Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes ont été réservées pour le second semestre.

Néanmoins, certaines actions sont entreprises concernant la mesure « mise en place de la faïtière des Chambres régionales de métiers » notamment l'élaboration des nouveaux textes des CRM et communautaires de l'UEMOA. Ces textes sont soumis pour adoption.

2.2.2. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

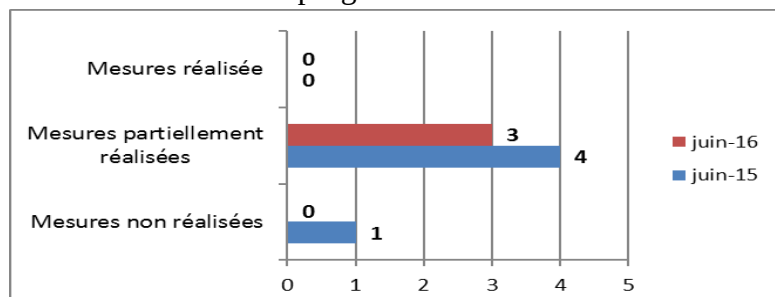
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	4	80	3	-	3	100
Mesures non réalisées	1	20	-	-	0	0
Totaux	5	100	3		3	100

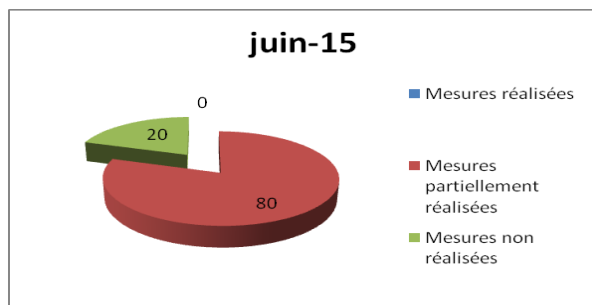
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	7	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	7	100

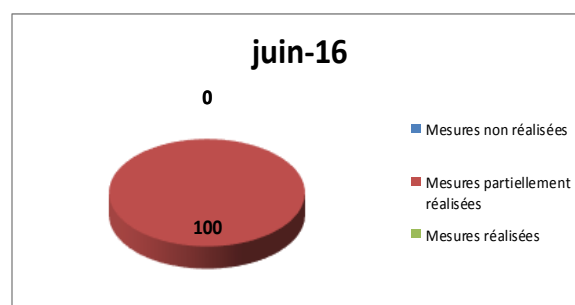
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les trois (03) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de trois (03). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la coordination des actions du ministère, de la mise en œuvre de la nouvelle carte universitaire et du renforcement du cadre juridique pour la promotion de la recherche. Le bilan de mise en œuvre des mesures à travers les activités et les tâches se présente de la manière suivante :

❖ Coordination des actions du ministère

Pour la réalisation de cette mesure, trois (03) activités ont été programmées depuis 2015. Il s'agit de la rédaction puis l'adoption des textes permettant une meilleure gestion dans la coordination des actions du ministère pour améliorer le pilotage et le soutien du sous-secteur.

- **Faire adopter le projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur**

Indicateur de l'activité : Projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur adopté.

Il s'agit de la suite de la réforme portant sur la réglementation de l'enseignement supérieur au Togo. Elle vise à doter le MESR d'outils permettant de réaliser la mission du département. Le projet de loi est élaboré et transmis au Secrétariat Général du gouvernement puis à l'Assemblée Nationale. Cette dernière a envoyé un questionnaire pour une meilleure compréhension et le bien-fondé d'une telle loi pour le sous-secteur de l'enseignement supérieur.

Au 30 juin 2016 le vote est en attente à l'Assemblée Nationale.

- **Faire adopter le décret portant réglementation de l'enseignement supérieur privé**

Indicateur de l'activité : Décret portant réglementation de l'enseignement supérieur privé adopté.

L'enseignement supérieur privé est sujet à de nombreuses insuffisances. Absence ou vétusté d'agrément d'ouverture, publicité mensongère, inadaptation des infrastructures, mauvaise qualité de la formation pour ne citer que celles-là. Pour remédier à ces problèmes, le MESR a prévu élaborer des textes pour un suivi plus efficace et une réglementation de l'activité de formation dans les établissements d'enseignement supérieur privés.

Le bilan au premier semestre 2016 relève l'existence du premier draft du projet de décret, plusieurs communiqués pour rappeler à l'ordre tous les opérateurs et une brigade est mise en place pour des inspections de contrôle et dont les activités commencerons au cours du second semestre.

- **Faire adopter la nouvelle politique des bourses et allocations**

Indicateur de l'activité : Nouvelles politique des bourses et allocations adoptée.

Dans le souci de mettre les étudiants dans les meilleures conditions de vie et d'études, le gouvernement togolais apporte une assistance financière sous forme de bourses et allocations. Face aux exigences de la réforme LMD, il importe de redéfinir les critères d'attribution des bourses et allocations de secours basés sur l'excellence à travers une politique.

Le premier semestre de l'année 2016 a été consacré à la poursuite des travaux relative à l'élaboration de la politique. Un atelier de pré-validation aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de juillet suivi d'une validation.

❖ **Mise en œuvre de la nouvelle carte universitaire**

L'objectif principal de la carte universitaire est de réduire les effectifs pléthoriques dans les universités togolaises. La mise en œuvre de la carte universitaire passera par l'adoption des textes et les études de faisabilité.

- **Faire adopter le décret portant création d'une carte universitaire**

Indicateur de l'activité : Un décret portant création d'une carte universitaire adopté.

La mise en œuvre de la carte universitaire est une nécessité pour le sous-secteur de l'enseignement supérieur. Il est prévu l'adoption d'un décret pour sa création. Le document de carte universitaire a été présenté en Conseil des Ministres. Le projet de décret a été élaboré et soumis au Secrétariat Général du Gouvernement au cours du premier semestre 2016.

- **Mener des études pour la construction des collèges universitaires**

Indicateur de l'activité : Un rapport d'étude de faisabilité de la carte universitaire disponible.

Avant l'implantation des collèges universitaires, une étude de faisabilité s'avère nécessaire. Au terme du premier semestre, les termes de références ont été élaborés suivi du lancement d'un appel d'offre pour le recrutement d'un consultant pour conduire l'étude.

La procédure retenue pour la sélection du consultant est la consultation restreinte sur autorisation de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP). Suite à l'élaboration du dossier technique, trois cabinets ont été sélectionnés. La suite du processus pour la sélection définitive du consultant aura lieu au cours du second semestre avec un délai d'exécution d'un mois.

❖ **Renforcement du cadre juridique pour la promotion de la recherche**

L'évolution du monde moderne impose à chaque pays un investissement massif dans la connaissance pour assurer son développement. Cheikh Anta Diop (1974) considère la recherche comme le demiurge qui remodèle sans cesse la face du monde. Raison pour laquelle le MESR veut se doter d'un cadre juridique pour faire de la recherche un moteur de croissance.

- **Faire adopter la politique nationale de la recherche**

Indicateur de l'activité : Décret portant politique nationale de la recherche adopté.

Entamé depuis 2015, les activités de rédaction et d'adoption de la politique nationale de la recherche se sont poursuivies en 2016. Au premier semestre, plusieurs rencontres techniques ont eu lieu. On note aussi la mise en place du comité de pilotage (composé du Ministère de l'économie et des finances et du chef de file des partenaires techniques et financiers) et du comité de rédaction et de relecture.

Aussi, un consultant a été recruté. Les consultations régionales (avec à la clef des entretiens à la base) auront lieu au second semestre pour déboucher sur la consultation nationale.

- **Elaborer le projet de loi portant statut des chercheurs fonctionnaire**

Indicateur de l'activité : Projet de décret portant statut des chercheurs fonctionnaire au Togo adopté.

Afin de valoriser les travaux des chercheurs fonctionnaires, il est prévu la rédaction d'un projet de loi. Dans le cadre de l'élaboration du projet de loi portant statut des chercheurs fonctionnaire, un comité de rédaction a été mise en place en 2015. La validation interne a eu lieu au Cabinet du MESR le 12 janvier 2016 au cours d'une séance de travail présidé par le Directeur Général de la fonction publique.

2.2.3. Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative

A- Domaine de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

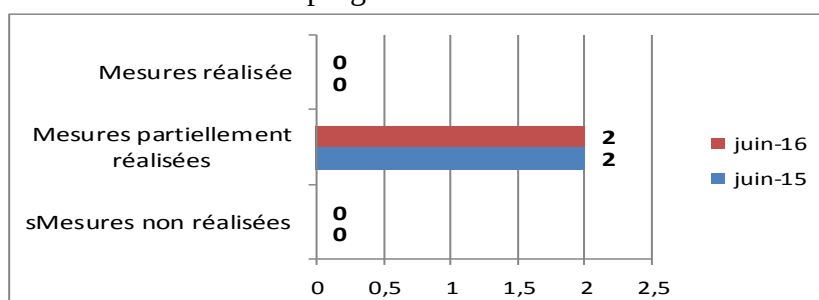
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	2	100	2	-	2	100
Mesures non réalisées	0	0	-	-	0	0
Totaux	2	100	2		2	100

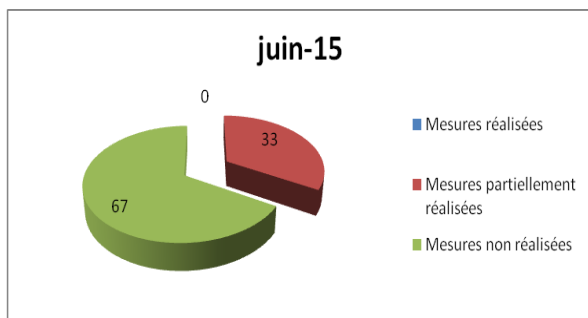
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	6	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	6	100

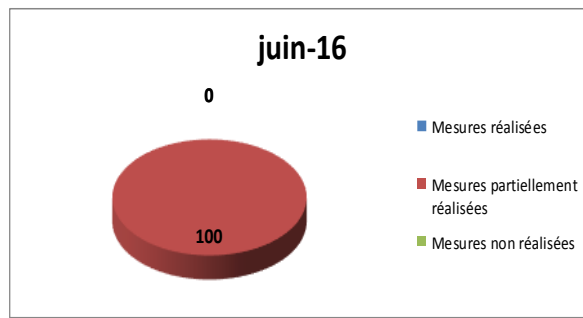
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre, les deux (02) mesures programmées sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de deux (02). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la valorisation et rationalisation des ressources humaines de l'Etat et de la simplification des procédures et formalités administratives.

❖ Valorisation et rationalisation des ressources humaines de l'Etat

Cette mesure se décline en quatre (04) activités :

- **Elaboration et mise en œuvre des plans de formation des ministères**

Indicateur de l'activité : Document élaboré et mis en œuvre.

Dans le cadre cette activité, le plan de formation du ministère a été élaboré, il ne reste que sa validation et sa mise en œuvre.

- **Vulgarisation du statut général de la fonction publique togolaise et de son décret d'application sur l'ensemble du pays**

Indicateur de l'activité : La loi portant statut général de la fonction publique et les décrets sont diffusés.

Après l'adoption du décret n° 2015-120/PR du 14 décembre 2015 portant modalités communes d'application du statut général de la fonction publique togolaise, le ministère est a entamé la première phase de la vulgarisation par l'imprégnation de tout le personnel du ministère. La deuxième phase consistera à former tous les responsables des ressources humaines des autres départements ministériels, et la dernière phase se fera avec les autres agents dans les cinq (05) régions du pays.

- **Poursuite de l'élaboration des textes autres d'application du statut général de la fonction publique**

Indicateur de l'activité : Textes autres d'application du statut général de fonction publique disponible.

Il s'agit principalement des textes relatifs au reversement des agents permanente, des enseignants auxiliaires et autres agents non fonctionnaires. Ces textes sont déjà rédigés mais ne sont pas encore validés et adoptés.

- **Poursuite de l'opérationnalisation du SGPA**

Indicateur de l'activité : Opérationnalisation du SGPA réalisée.

L'étude de faisabilité du SGPA (Système de Gestion du Personnel Administratif) a été réalisée, il faut l'installer et le rendre opérationnel.

- ❖ **Promotion de valeurs et principes du service public et de l'administration publique**

Cette mesure se décline en deux (02) activités :

- **Elaboration des actes portant simplification des procédures et formalités administratives**

Indicateur de l'activité : Actes portant simplification des procédures et formalités administratives élaborés.

L'acte portant simplification des formalités pour le droit à la pension est élaboré et mis en œuvre. Sont en cours d'élaboration, des actes simplifiant les procédures d'obtention de récépissé d'associations, de délivrance nationalité et de titre foncier. Les conditions de travail auquel s'ajoute la fin du mandat du comité, constitue les factures limitant la promotion de cette activité.

- **Elaboration d'un code de procédure administrative**

Indicateur de l'activité : Code de procédure administrative élaboré.

Le code est élaboré mais n'est pas encore validé.

B- Domaine du Travail

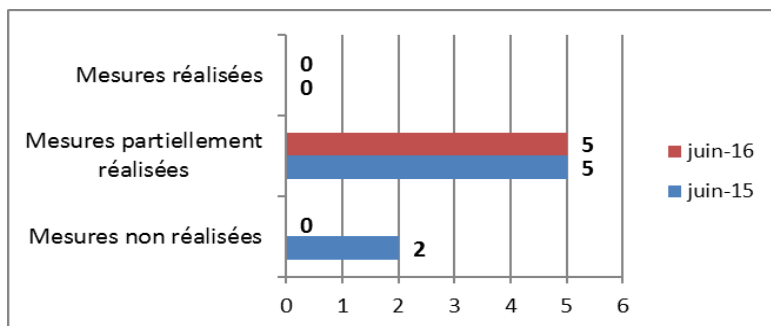
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	5	71	5	-	5	100
Mesures non réalisées	2	29	-	-	0	0
Totaux	7	100	5		5	100

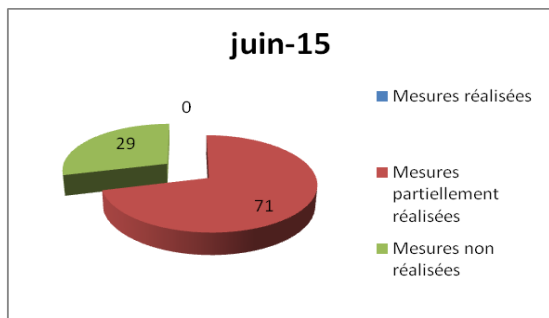
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	9	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	9	100

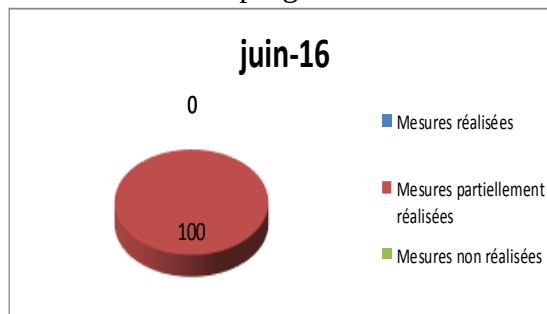
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les cinq (05) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation.

1. Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de cinq (05). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit du renforcement des interventions de l'administration et de l'inspection du travail et améliorer le système d'information, de la Protection de la liberté syndicale et du droit de négociation collective puis promotion du dialogue social, du développement des opportunités d'emploi, de l'amélioration du système d'information du marché du travail et de la protection de la liberté syndicale et du droit de négociation collective puis promotion du dialogue social.

❖ Renforcement des interventions de l'administration et de l'inspection du travail et améliorer le système d'information

- Mise en place d'un système d'information à la direction générale du travail

Indicateur de l'activité : Les outils de collecte des données statistiques sont évalués.

Un TDR a été élaboré et soumis au Bureau International du Travail (BIT) pour financement.

❖ Protection de la liberté syndicale et du droit de négociation collective puis promotion du dialogue social

- Relance et revitalisation du Conseil National de Dialogue Sociale (CNDS)

Indicateur de l'activité : Rapport d'évaluation du CNSD disponible.

Une mission de « Expertise France » a séjourné au Togo du 17 au 24 mai 2016 pour la réalisation de cette étude diagnostique. Le rapport de l'étude diagnostic suivi de recommandation est disponible.

- **Révision de la convention collective du transport des hydrocarbures**

Indicateur de l'activité : Convention collective du transport des hydrocarbures révisée disponible.

Dans le cadre de la révision de la Convention collective des entreprises de transport des hydrocarbures du Togo, des réunions préparatoires ont été tenu en février et en juin 2016.

- **Révision de la convention sectorielle du commerce**

Indicateur de l'activité : Convention collective du commerce révisée disponible.

Les termes de référence de cette activité ont été élaborés et soumis au Bureau International du Travail (BIT) qui a donné son accord de principe pour le financement. La période de 08 au 12 septembre est proposée par le BIT pour la réalisation de cette activité.

- ❖ **Développement des opportunités d'emploi**

- **Elaboration de la stratégie de la migration de la main d'œuvre**

Indicateur de l'activité : La stratégie de la migration de la main d'œuvre disponible.

Le financement de cette activité étant acquis au niveau de l'Union Européenne, deux comités sont mis en place pour conduire ce processus à bien. Il s'agit du comité de pilotage et le comité de rédaction de la stratégie. La formation des membres de ces comités est prévue du 09 au 12 août 2016.

- **Elaboration et la vulgarisation des textes d'agrément des bureaux de placement payant**

Indicateur de l'activité : Les textes d'agrément des bureaux de placement payant signés et disponibles.

Les textes sont élaborés et validés en atelier national et par le Conseil National du Travail du 05 au 06 mars 2015. Ils sont transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour adoption en conseil des ministres.

- ❖ **Amélioration du système d'information du marché du travail**

- **Mise en place de l'observatoire de l'emploi et de la formation**

Indicateur de l'activité : l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation est disponible.

Les projets de textes d'autonomisation de l'observatoire ont été élaborés et soumis au cabinet du ministère. Les travaux sont en cours pour leur amélioration en vue de leur validation.

- ❖ **Protection de la liberté syndicale et du droit de négociation collective puis promotion du dialogue social**

- **Ratification des conventions 183 et 189 de l'OIT**

Indicateur de l'activité : Conventions 183 et 189 ratifiées.

Une étude comparative entre la législation et les pratiques nationales les dispositions des conventions 183 et 189 de l'OIT est réalisée. En vue de valider les rapports de ces études, des TDRs ont été élaborés et soumis au BIT qui a donné son accord pour le financement. La réalisation de cette activité est prévue le mois d'août.

- **Révision du code du travail**

Indicateur de l'activité : Le nouveau code du travail est disponible.

Un groupe de réflexion interne a été mis en place. Le groupe a fait un draft de diagnostic des insuffisances constatées dans le code du travail et a proposé de nouvelles formulations de certaines dispositions. Il a aussi soumis à monsieur le ministre un projet de communication en conseil de ministre sur la révision dudit code.

2.2.4. Ministère des Postes et de l'Economie Numérique

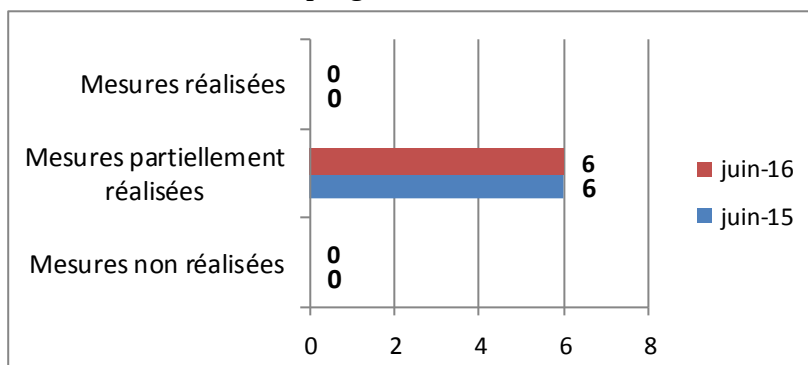
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	6	100	6	-	6	100
Mesures non réalisées	0	0	-	-	0	0
Totaux	6	100	6		6	100

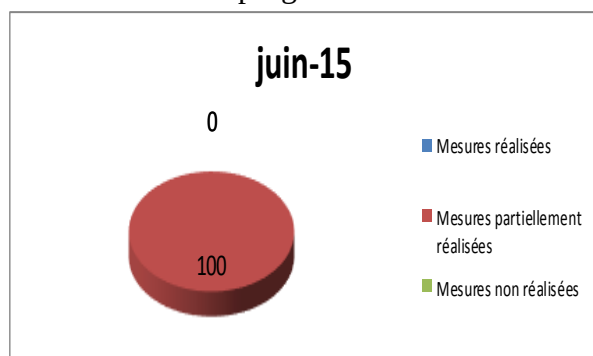
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	8	40
Activités partiellement réalisées	10	50
Activités non réalisées	2	10
Totaux	20	100

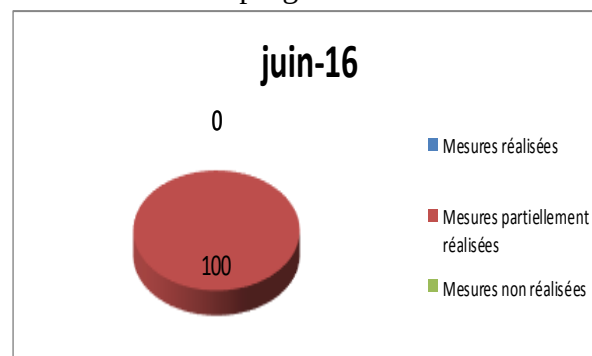
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les six (06) mesures programmées pour le premier semestre, sont en cours de réalisation. L'état de mise en œuvre se résume comme suit :

1. Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de six (06). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la coordination des actions du ministère, de la planification et de la programmation, de l'introduction des nouveaux acteurs, du renforcement du cadre réglementaire et institutionnel, de la mise en œuvre du projet WARCIP, de la mise en œuvre du projet E-Gouvernement.

❖ Coordination des actions du ministère

• Réorganisation du ministère

Indicateur de l'activité : Décret portant réorganisation du ministère opérationnel.

L'arrêté portant organisation du ministère des postes et de l'économie numérique est élaboré et transmis au ministère de l'économie et des finances pour avis avant l'accord du premier ministre. L'arrêté portant organisation du ministère est en cours de signature. Le redéploiement du personnel se fera lorsque l'arrêté portant organisation du ministère sera signé.

❖ Planification et programmation

Le budget programme 2015-2017 a été élaboré.

• Mettre en place la cellule d'implantation du budget

La signature de l'arrêté portant création de la cellule d'implantation du budget programme est en cours. La signature de l'arrêté portant nomination des membres de la cellule d'implantation du budget programme se fera après la prise de l'arrêté portant création de la cellule.

❖ Introduction de nouveaux acteurs

• Introduction d'un nouvel opérateur de téléphonie mobile

Indicateur de l'activité : Contrat (licence) signé avec le 3^e opérateur

Le processus d'introduction d'un troisième opérateur de téléphonie mobile démarré en juillet 2014 est provisoirement suspendu pour des raisons techniques.

✓ Suivi du processus ;

- ✓ Validation du rapport d'évaluation des offres ;
- ✓ Signature du contrat (licence).

- **Transformation du groupe Togo Télécom**

Le projet de transformation du groupe Togo Télécom (Togo Télécom et Togo Cel) a démarré. Plusieurs actions sont entamées afin d'optimiser les ressources des deux opérateurs. Le processus se poursuit et porte déjà ses premiers fruits par rapport à l'amélioration de la qualité de service. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits sera fait après la validation des rapports d'audit qui est en cours.

❖ **Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel**

- **Elaboration de la loi sur la protection des données à caractère personnel**

Indicateur de l'activité : Lois adoptées

Plusieurs décrets et arrêtés ont été élaborés pour renforcer le cadre institutionnel de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) notamment le décret portant sur l'organisation de l'ARCEP, le décret sur le service universel.

- ✓ Validation des TDR : Les TDR sont élaborés et validés.
- ✓ Rédaction du projet de loi : Le projet de loi est rédigé.
- ✓ Validation du projet de loi : La validation du projet de loi est en cours.
- ✓ Suivi de l'adoption du projet de loi : En attente de la validation du projet de loi.

- **Introduction de projets pilotes dans le secteur postal**

La convention avec la SPT a été signée en décembre 2015. Le processus de mise en œuvre a démarré en janvier 2015. L'exploitation des points de présence postale est effective depuis le 1^{er} juillet 2015 dans 15 localités sur l'ensemble du territoire. Un rapport à mi-parcours a été élaboré à cet effet le 31 décembre 2015.

- **Elaboration de la politique sectorielle du secteur de la poste**

Le processus de validation du projet de Politique Sectoriel Postale est en cours. La politique sectorielle de la poste est élaborée et soumise au cabinet du ministre pour observations avant sa validation en atelier national.

- ✓ Suivi de l'adoption du projet de politique sectoriel : ***En attente de la validation de la DPS.***
- ✓ Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de la politique.

❖ **Mise en œuvre du projet WARCIP**

L'objectif essentiel du Projet est de permettre au pays participants d'accroître la couverture géographique des réseaux à bande passantes de grande capacité et de diminuer les coûts des services de communications.

Il s'agit spécifiquement de la connexion de tous les pays en Afrique de l'Ouest à l'infrastructure mondiale de fibre optique de large bande, et de la création d'un réseau de transmission régional et national coordonné qui permettra à tous les pays en Afrique de l'Ouest d'être effectivement

connectés tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales. Globalement les phases d'études du projet sont en cours.

- **Construction d'un « carrier hôtel » et de l'IXP**

Indicateur de l'activité : Taux de réalisation des travaux de construction

Le projet de construction du « carrier hôtel » et de l'IXP est en cours : les dossiers d'appel d'offres ont été lancés pour la sélection des entreprises devant réaliser les travaux. .

- ❖ **Mise en œuvre du projet E-Gouvernement**

Le projet E-Gouvernement découle de la décision du Gouvernement de moderniser l'administration Togolaise. Ce projet a pour ambition d'améliorer le processus de traitement de l'information dans l'administration par l'amélioration des moyens de communication et la mise en ligne de ses services au profit des différents usagers et du citoyen.

La mise en œuvre proprement dite du Projet qui a démarré en 2014 est dans sa phase terminale. Les travaux de réception sont en cours. S'ensuivra alors l'exploitation du réseau E-Gouvernement par la structure prévue à cet effet.

- **Déploiement de la fibre optique**

Indicateur de l'activité : Taux de réalisation des travaux de déploiement de la fibre optique

144 km de canalisations ont été réalisées à travers la ville de Lomé afin de connecter les administrations et institutions de l'Etat à travers un même réseau dénommé Réseau E-Gouvernement. Les travaux pour l'Aménagement des voies de canalisation sont complètement achevés. Plusieurs équipes ont été mises en place par le ministère pour la réception aux travaux.

- **Raccordement des bâtiments administratifs**

Indicateur de l'activité : Nombre de bâtiments administratif interconnectée

Les travaux de raccordement des bâtiments administratifs se poursuivent. A ce jour, les sites prévus sont connectés au réseau E-Gouvernement. Les équipements réseaux prévus pour le déploiement du réseau E-Gouvernement sont installés.

2.2.5. Ministère des Infrastructures et des Transports

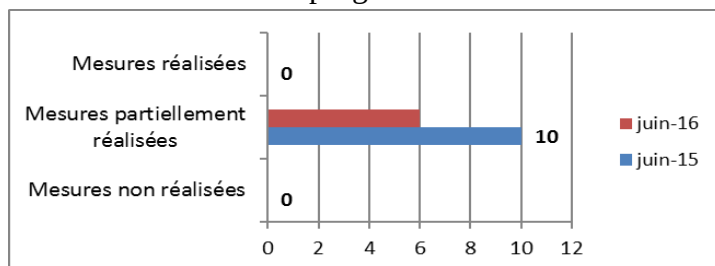
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	10	100	5	-	6	100
Mesures non réalisées	0	0	-	1	0	0
Totaux	10	100	6		6	100

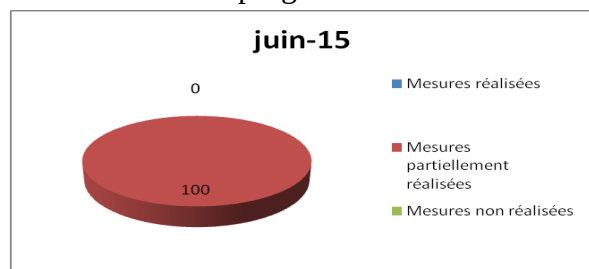
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	1	13
Activités partiellement réalisées	7	87
Activités non réalisées	0	0
Totaux	8	100

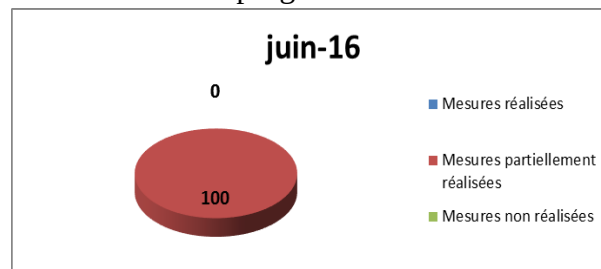
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre, les six (06) mesures programmées par le ministère sont en cours de réalisation.

1- Mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de trois (06). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la restructuration du ministère, de la gestion des ressources humaines, du suivi-évaluation du système d'information, de la modernisation et classification du réseau routier national, de la mise en œuvre du règlement 14 de l'UEMOA sur le contrôle des surcharges avec création des postes de pesage de véhicules et de la promotion de la sécurité routière.

❖ Restructuration du ministère

- **Elaboration d'un nouvel organigramme du ministère**

Indicateur de l'activité : Décret portant réorganisation du ministère opérationnel.

Cette restructuration est en cours de réalisation. La phase de redéploiement des cadres et agents est à l'étude pour être conforme avec le nouvel organigramme du ministère soumis au Secrétariat Général du Gouvernement. Ce projet de décret est passé en première lecture au Conseil des Ministres.

❖ **Gestion des ressources humaines**

• **Renforcement des capacités du personnel**

Indicateur de l'activité : Nombre de personnel formé.

Cette mesure a été poursuivie au premier semestre à travers le renforcement des capacités des agents du ministère et des entreprises intervenant dans le BTP en passation des marchés.

Aussi, a-t-il été organisé à l'endroit des entreprises des séances de travail sur des thématiques portant sur : la réalisation et la gestion de projets pluriannuels et sur les conditions de travail des ouvriers sur les chantiers.

Des cadres du ministère ont effectué des visites sur le terrain pour s'assurer de la conformité du matériel déclaré par ces entreprises avec ce qui est effectivement sur le terrain.

❖ **Suivi-évaluation du système d'information**

• **Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système de centralisation des données statistiques**

Indicateur de l'activité : Etude de faisabilité réalisée.

Le processus de la mise en place du système central de statistiques pour le secteur des transports a été enclenché après approbation de ce projet par la Banque Africaine de Développement qui a accepté de le financer.

L'étape d'équipement en matériel informatique et d'installation des logiciels va suivre dans les prochains mois.

❖ **Modernisation et classification du réseau routier national**

• **Dédoublage de la largeur des tronçons du corridor Lomé-Cinkassé**

Indicateur de l'activité : Largeur des tronçons des corridors dédoublée.

Pour rappel, plusieurs tronçons sur le corridor Abidjan-Lagos ont été réalisés et réceptionnés. Le dédoublage des tronçons suivants est en cours :

- Togblécopé-Davié (10km).

Les travaux de renforcement de tronçons suivants sont en cours sur la route nationale RN1

Lomé-Cinkassé au cours du premier semestre 2016 sont :

- Atakpamé-Blitta (88 km) ;
- Blitta-Aouda (48 km) ;
- Kanté-Tandjoaré (130 km) ;
- Sarakawa-Kanté (65 km).

La construction des routes transversales

Les travaux de construction de ces routes respectent désormais les normes communautaires. Plusieurs tronçons ont été réalisés et réceptionnés.

Les travaux en cours en 2016 sont :

- Pyahodo-Tcharè-Somdina ;
- Témédja-Badou- Fre Ghana et Bretelle de Kougnohou ;
- Notsé-Tohoun (57km) ;
- Kpélé-Govié-Atakpamé (66,1 Km) ;
- Tsévié-Tabligbo (42km) ;
- Lomé-Vogan-Anfoin 61 km) ;
- Aného-Tabligbo (42,8 km) ;
- Dapaong-Borgou-Mandouri (97 km).

Travaux en instance de démarrage

Katchamba-Sadori.

• Développement des voies de Lomé et celles des villes de l'intérieur

Indicateur de l'activité : Voies de Lomé et celles des villes de l'intérieur développées.

L'année 2016 a connu la poursuite de la réhabilitation et de l'aménagement de certaines rues dans la ville de Lomé. Il s'agit de :

- grand contournement : Golfe club-Noépé (21,4 km) ;
- avenue de la victoire ;
- avenue Augustino De Souza et le boulevard des armées ;
- boulevard de la paix.

❖ Mise en œuvre du règlement 14 de l'UEMOA sur le contrôle des surcharges avec création des postes de pesage de véhicules

• Identification et création des postes de pesage

Indicateur de l'activité : Postes de pesage identifiés et construits.

Deux (02) pèses essieux-mobiles ont été acquises

• Opérationnalisation du comité de pilotage

Indicateur de l'activité : Comité de pilotage opérationnel.

Dans le cadre de cette mesure, des sensibilisations et formations sur la charge à l'essieu ont été organisées à l'endroit des chargeurs, transporteurs, transitaires et conducteurs au port et sur les plateformes générant plus de 200 000 tonnes de frets par an. Le comité de pilotage créé à cet effet poursuit ses activités

Le règlement n°14 est entré dans son application intégrale depuis le 1^{er} juin 2016 dans tout l'espace UEMOA. Des contrôles se sont intensifiés dans les postes de pesage.

❖ Promotion de la sécurité routière

• Poursuite de la sensibilisation et renforcement des mesures de contrôle sur la route

Indicateur de l'activité : Baisse du nombre d'accidents.

Des sensibilisations ont été organisées sur les médias notamment sur la Télévision Togolaise (TVT) sur la prévention routière afin d'amener les usagers de la route à l'observation du code de la route et à la prudence face à l'importance du trafic aussi bien dans la ville de Lomé que sur les routes nationales.

Des contrôles du port de casque par les motocyclistes et de ceinture de sécurité au volant ont été renforcés.

Le Gouvernement a créé en 2014 le Haut Conseil pour la Mer (HCM), l'Organisme National chargé de l'Etat en Mer (ONAEM) et la Préfecture Maritime. L'ONAEM a pour rôle de définir avec précision les frontières maritime du Togo, d'améliorer le contrôle des navires et des embarcations, de lutter contre la pollution et l'érosion côtière et de promouvoir la pêche.

Au cours du premier semestre, certaines mesures de réformes non programmées ont été mises en œuvre. Il s'agit notamment :

- de la loi portant nouveau code de l'aviation civile ;
- du décret portant création, attributions et organisation du comité national de sûreté maritime ;
- du décret relatif aux missions de l'Etat en mer (décret n°2014-113/PR du 30 avril 2014 relatif à l'action de l'Etat en mer) ;
- du décret portant création, attributions et organisations du Haut Conseil pour la Mer ;
- du décret portant création de l'Organisme National chargé de l'Etat en Mer ;
- du décret n°2014-174/PR du 16 octobre 2014 portant attributions du préfet maritime et organisation de la Préfecture Maritime ;
- du décret n°2014 -173/PR du 16 octobre 2014 portant attributions et organisation des services du conseiller pour la mer.

❖ Loi portant nouveau code de l'aviation civile, du décret portant création

La loi portant nouveau code de l'aviation civile a été adoptée par le Conseil des Ministres et voté par l'Assemblée Nationale.

Notre pays a été audité en 2007 par l'Universal Safety Oversight Audit Program (USOAP). A l'issue de cet audit, d'importantes recommandations ont été formulées :

- ✓ les missions et les prérogatives du directeur général de l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC), ainsi que le pouvoir des inspecteurs ;
- ✓ les produits des amendes et pénalités affectés aux ressources de l'ANAC ;
- ✓ les exigences relatives au survol du territoire togolais par les aéronefs sans pilote (drones) ;
- ✓ les mesures relatives à la facilitation du transport aérien ;
- ✓ les exigences relatives à la médecine aéronautique ;
- ✓ la délégation de pouvoirs spécifiques aux inspecteurs de l'aviation civile.

Par ailleurs, une nouvelle annexe portant sur la sécurité de l'aviation civile a été adoptée par l'organisation internationale de l'aviation civile (OACI). Cette annexe est entrée en vigueur en novembre 2013.

L'adoption du nouveau code de l'aviation civile permettra au Togo, non seulement, de se conformer aux normes et pratiques recommandées (SARPs) de l'OACI, notamment la prise en compte des récents amendements de l'ensemble des dix-neuf (19) annexes à la convention de Chicago, mais

aussi de l'adapter à l'évolution des textes juridiques togolais. Aussi, le Togo pourra-t-il faire face à l'audit USOAP CMA de l'OACI prévu pour mai 2016 dont les questions de protocole sont prises en compte dans le présent projet.

❖ **Décret portant attributions et organisation du comité national de sûreté maritime**

En application du code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (codes ISPS), il est créé, auprès de l'organisme national chargé de l'action de l'Etat en mer, un comité national de sûreté maritime ci-après désigné « CNSM ».

Le comité national de sûreté maritime a pour mission :

- ✓ d'identifier les menaces et les points de vulnérabilité en matière de sûreté ;
- ✓ d'établir des priorités en matière de sûreté ;
- ✓ de veiller à l'exécution par les autorités nationale responsables, notamment le port de Lomé, le port de Kpémé et la direction des affaires maritimes, de toutes les tâches concourant au respect des niveaux de sûreté prescrits par le code ISPS ;
- ✓ de contribuer à l'élaboration des cadres réglementaires ou stratégiques en matière de sûreté maritime ;
- ✓ de faire des recommandations au haut conseil pour la mer, sur les mesures appropriées pour le code ISPS ;
- ✓ de planifier, coordonner et évaluer les initiatives en matière de sûreté ;
- ✓ de veiller à l'élaboration des différents plans de sûreté des installations portuaires de Lomé et de l'appontement de Kpémé ;
- ✓ de porter au haut conseil pour la mer et au gouvernement, des informations qui méritent d'être communiquées à l'organisation maritime internationale (OMI).

Le comité national de sûreté maritime est composé de :

- ✓ ministre chargé des transports ou son représentant ;
- ✓ conseiller pour la mer ou son représentant ;
- ✓ chef d'Etat-major de la marine nationale ;
- ✓ directeur général de la gendarmerie nationale ;
- ✓ directeur général du port autonome de Lomé ;
- ✓ directeur des affaires maritimes ;
- ✓ préfet maritime ;
- ✓ président du conseil national des chargeurs togolais ;
- ✓ directeur général de la société nouvelle des phosphates du Togo ;
- ✓ présidents directeurs généraux représentant chaque société de manutention ;
- ✓ responsable de l'association professionnelle de navigation et des consignations de navires au Togo (NAVITOGO) ;
- ✓ président du groupement professionnel des pétroliers (GPP) ;
- ✓ directeur général de l'action sanitaire ;
- ✓ directeur des finances ;
- ✓ directeur des pêches ;
- ✓ directeur de l'environnement ;
- ✓ secrétaire général du ministère des affaires étrangères ;
- ✓ procureur de la République ;

- ✓ directeur général de la police nationale.

❖ **Décret relatif aux missions de l'Etat en mer**

Le décret relatif aux missions de l'Etat en mer détermine les missions des administrations et corps de l'Etat dans l'espace maritime togolais conformément aux dispositions du décret n°2014-113/PR du 30 avril 2014 relatif à l'action de l'Etat en mer.

La liste des principales missions en mer incombant à l'Etat est la suivante :

La souveraineté et la protection des intérêts nationaux

- ✓ la surveillance générale des approches maritimes (hors défense du territoire) ;
- ✓ la police du passage inoffensif dans les eaux territoriales ;
- ✓ la protection du trafic maritime et des installations en mer ;
- ✓ la police du pavillon en haute mer.

La sauvegarde de personnes en mer

- ✓ le sauvetage en mer ;
- ✓ l'assistance médicale en mer ;
- ✓ l'intervention en mer sur les navires en difficulté ou dangereux ;
- ✓ l'information nautique et météorologique ;
- ✓ l'inspection de la sécurité des navires.

La protection de l'environnement

- ✓ la lutte contre la pollution accidentelle par les hydrocarbures ou des produits chimiques et la pollution par les rejets des navires ;
- ✓ l'inspection du respect des normes environnementales par les navires.

La gestion des espaces protégés

- ✓ la protection des aires marines protégées ;
- ✓ la protection des espèces animales.

La sûreté maritime et portuaire

- ✓ la lutte anti-terrorisme en mer ;
- ✓ la sûreté des navires en mer et plan d'eau portuaire ;
- ✓ le maintien de l'ordre public en mer.

Le contrôle sanitaire et conditions de travail en mer

- ✓ le contrôle sanitaire en mer des personnes et des cargaisons.

La gestion du patrimoine marin et des ressources publiques marines

- ✓ la gestion du domaine public maritime et du littoral ;
- ✓ la lutte contre la contrebande maritime des marchandises prohibées ou fortement taxées.

La police douanière, fiscale et économique en mer

- ✓ la lutte contre la contrebande douanière.

2.2.6. Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

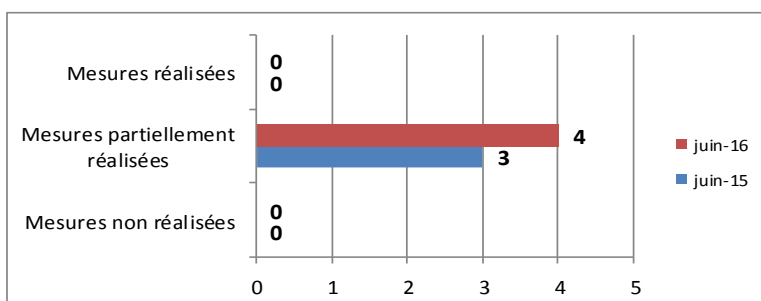
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	3	100	3	-	4	100
Mesures non réalisées	0	0	-	1	0	0
Totaux	3	100	4		4	100

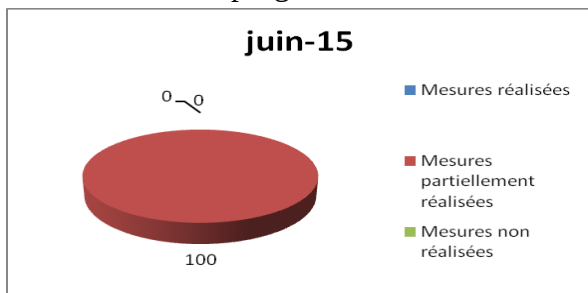
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	1	5
Activités partiellement réalisées	12	67
Activités non réalisées	5	28
Totaux	18	100

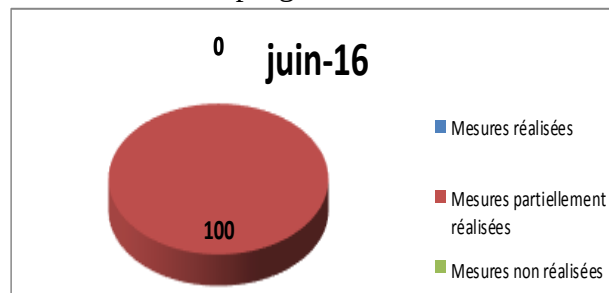
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les

quatre (04) mesures programmées au cours du premier semestre, sont en cours de réalisation.

❖ Coordination des actions du ministère

Douze activités ont été programmées dans le cadre de la réalisation de cette mesure, huit (08) en cours et quatre (04) non encore entamées.

✓ Activités partiellement réalisées

Elles sont au nombre de huit (08) et représentent un taux de 67% du total des activités programmées. Leur niveau de réalisation est la suivante :

- **Elaboration et signature du décret portant organisation et fonctionnement du ministère de la sécurité et de la protection civile (MSPC)**

Indicateur de l'activité : Décret pris et disponible.

Cette activité est à l'étape de la prise de décret et de sa diffusion. Le décret a été revu et soumis au Secrétariat général du gouvernement (SGG) après intégration des différentes observations faites au département en conseil des ministres.

- **Elaboration et signature du décret portant organisation et fonctionnement de la direction générale de la police nationale (DGPN)**

Indicateur de l'activité : Décret pris et disponible.

Elle est également à l'étape de la prise de décret et de sa diffusion. Ce décret a été soumis au Secrétariat général du gouvernement depuis 2015.

- **Elaboration et signature du décret portant statut spécial du corps des gardiens de préfecture (CGP)**

Indicateur de l'activité : Décret pris et disponible.

Le comité technique chargé de rédiger les textes au niveau du département se prépare activement pour élaborer un mémo que le Ministre présentera d'ici peu en conseil des ministres en première lecture.

- **Elaboration et signature du décret portant statut spécial du corps des sapeurs-pompiers (CSP)**

Indicateur de l'activité : Décret pris et disponible.

Le même comité technique se prépare également pour l'élaboration d'un mémo que le Ministre présentera en conseil des ministres en première lecture.

- **Actualisation des textes réglementaires d'organisation et de fonctionnement de l'Office central de répression du trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCRTIDB)**

Indicateur de l'activité : Textes réglementaires révisés, pris et disponibles.

L'avant-projet de textes relatif à la réorganisation de l'OCRTIDB est en cours d'élaboration. Il a été soumis au comité technique du département pour amendements.

- **Actualisation des textes réglementaires d'organisation et de fonctionnement du laboratoire national de la police scientifique (LNPS)**

Indicateur de l'activité : Textes réglementaires révisés, pris et disponibles.

Un avant-projet de texte a été élaboré, finalisé et soumis par le LNPS au comité technique du département pour amendements.

- **Actualisation des textes réglementaires d'organisation et de fonctionnement du comité national anti-drogue (CNAD)**

Indicateur de l'activité : Textes réglementaires révisés, pris et disponibles.

Un avant-projet de texte a été également élaboré, finalisé et soumis par le CNAD au même comité technique pour amendements.

- **Elaboration et signature du décret portant création de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC)**

Indicateur de l'activité : Décret pris et disponible.

Cette activité est suffisamment avancée. Cependant, l'élaboration et la validation de la politique nationale de la protection civile est une condition sine qua non pour aller vers la prise de ce décret.

✓ **Activités non réalisées**

Au nombre de quatre (04), elles représentent un taux de 33% des activités programmées. Il s'agit de :

- **Elaboration des textes d'arrêtés d'organisation et de fonctionnement du Ministère de la sécurité et de la protection civile**

Indicateur de l'activité : Textes d'arrêtés signés et disponibles.

Cette activité est la conséquence directe de la prise de décret.

- **Elaboration des textes d'arrêtés d'organisation et de fonctionnement de la Direction générale de la police nationale (DGPN)**

Indicateur de l'activité : Textes d'arrêtés signés et disponibles.

Elle est également sujette à la prise de décret.

- **Elaboration et signature du décret portant création du Centre des opérations d'urgence (COU)**

Indicateur de l'activité : Décret pris et disponible.

Le processus d'élaboration des textes portant création du COU n'est pas encore enclenché.

- **Révision des textes réglementaires organisant le secteur des sociétés de surveillance et de gardiennage**

Indicateur de l'activité : Textes réglementaires révisés, pris et disponibles.

Ce point a été discuté lors d'une rencontre d'échanges et de sensibilisation organisée par le département à l'endroit des sociétés de surveillance et de gardiennage. Cependant le processus n'est pas encore enclenché.

❖ **Planification et suivi-évaluation des activités du ministère**

Deux (02) activités ont été programmées pour la réalisation de cette mesure, une (01) en cours et l'autre n'est pas encore entamée.

✓ Activités partiellement réalisées

- **Actualisation du budget-programme du ministère de la sécurité et de la protection civile**

Indicateur de l'activité : Rapport de performance du ministère disponible.

Elle est essentiellement marquée par la revue de l'existant faite par la cellule d'implantation du budget programme mise en place en 2014 et le passage du secrétariat permanent chargé des réformes au ministère de la sécurité et de la protection civile. Ce passage a pour but de partager les expériences, discuter et obtenir l'adhésion des premiers responsables des ministères et institutions sur le processus d'implémentation des réformes budgétaires, administratives, et fonctionnelles devant accompagner les budgets programmes.

✓ Activités non réalisées

- **Dotation du ministère de la sécurité et de la protection civile d'un système de production de données statistiques fiables**

Indicateur de l'activité : PV de réception des logiciels.

Les réflexions sont en cours en vue de la mise en place d'un système de production de données statistiques fiables au sein du département.

❖ Lutte contre la criminalité

Trois (03) activités ont été programmées pour être réalisées, une (01) totalement réalisée, une (01) partiellement réalisée et une (01) non réalisée.

✓ Activité réalisée

- **Elaboration des modules de formation des forces de sécurité en police de proximité**

Indicateur de l'activité : Modules disponibles.

Le ministère de la sécurité et de la protection civile a organisé, le 10 mars 2016 à Lomé, avec l'appui technique et financier de la Fondation Hans Seidel, un atelier de validation des modules de formation sur la police de proximité à l'intention des écoles de police et de gendarmerie. Cet atelier, intervenu dans le processus de la mise en œuvre du projet de police citoyenne / de proximité au Togo, a pour objectif de permettre aux participants issus du cabinet du département, des cellules pédagogiques des écoles de police et de gendarmerie et des directions opérationnelles de la police nationale et de la gendarmerie nationale de prendre connaissance du contenu des modules rédigés par les consultants et de faire des contributions en vue de procéder à leur validation.

Ces modules ont été ensuite testés, finalisés et mis à la disposition des écoles de police et de gendarmerie.

✓ Activité partiellement réalisée

- **Construire l'école nationale de police (ENP)**

Indicateur de l'activité : PV de réception.

Les travaux de construction de l'école nationale de police (ENP) se poursuivent. A ce jour 62% des travaux ont été exécutés. Les gros œuvres ont été réalisés à 95%, les installations électriques à 90%, la voirie à 41% et les travaux d'assainissement à 68,81%.

Le volet équipement financé par l'Union Européenne (UE) à travers le projet d'appui à la formation de la police nationale se poursuit également.

✓ **Activités non réalisées**

- **Formation du personnel des forces de sécurité en police de proximité**

Indicateur de l'activité : Nombre de personnels formés.

Elle fait partie d'une série d'activités programmées par la Fondation Hans Seidel mais qui n'ont pas été encore entamées.

❖ **Renforcement du système de gestion des catastrophes**

Une (01) activité a été programmée pour être réalisée, elle est en cours.

✓ **Activité partiellement réalisée**

- **Construction de quatre (04) postes de secours d'urgence au profit du corps des sapeurs-pompiers à Atakpamé, Sokodé, Dapaong et Lomé**

Indicateur de l'activité : PV de réception disponible.

Dans le cadre de la gestion concertée des catastrophes, le gouvernement Togolais a demandé et obtenu auprès de la Banque Mondiale, à travers le Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT) logé au Ministère de l'environnement et des ressources forestières, un financement pour la construction de quatre unités de secours au profit du Corps des sapeurs-pompiers à Atakpamé, Sokodé, Dapaong et Lomé.

Le démarrage des travaux a été fait en février et la durée de réalisation des ouvrages fixée à six mois. A cet effet, en vue de requérir de l'état d'avancement des travaux de construction de ces unités de secours, une délégation s'est rendue sur les sites. Sur chaque chantier quatre ouvrages devaient être réalisés à savoir la clôture, le parking, le forage et le bâtiment principal. A ce jour l'état d'avancement des travaux se présente de la manière suivante : Atakpamé (31%), Sokodé (35%), Dapaong (3%) et Lomé (35%), soit un taux de réalisation de 26%.

2.2.7. Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine

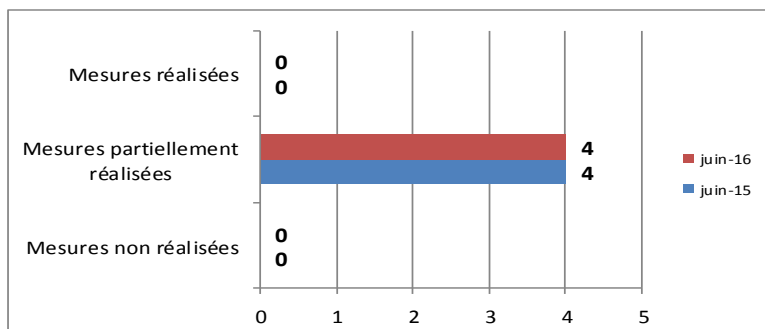
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	4	100	4	-	4	100
Mesures non réalisées	0	0	-	-	0	0
Totaux	4	100	4		4	100

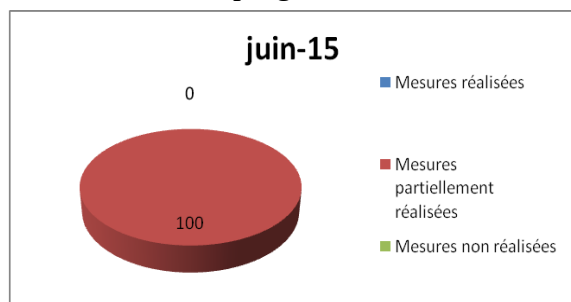
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	6	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	6	100

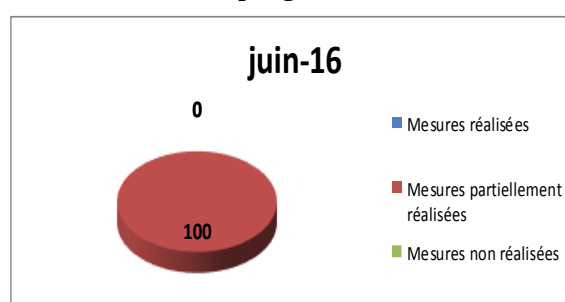
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les quatre (04) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de quatre (4). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la coordination des actions du ministère, de la planification et suivi-évaluation, de l'extension du réseau diplomatique du Togo et de l'adhésion de la diaspora aux initiatives du gouvernement.

❖ **Coordination des actions du ministère**

• **Réorganisation du ministère**

Indicateur de l'activité : Statut particulier et plan de carrière du personnel adoptés.

Le projet de statut particulier du personnel diplomatique et son plan de carrière sont en cours d'actualisation.

• **Renforcement de la politique axée sur les résultats dans les missions diplomatiques et consulaires**

Indicateur de l'activité : Nombre d'ambassadeurs évalués relativement aux cahiers de charge.

Tous les chefs de missions dans nos ambassades rendent compte au ministère de leurs activités chaque semestre conformément à la mission qui leur est assignée.

Quatre (4) ambassadeurs sur les cinq prévus sont déjà nommés, notamment au Canada, à New York, en Suisse et en Ethiopie. Une vingtaine d'agents sont déployés ou redéployés dans nos représentations diplomatiques à l'étranger.

Sur les trois (03) bureaux économiques prévus, un seul est ouvert actuellement à Washington avec l'affectation du conseiller économique.

❖ **Planification et suivi-évaluation**

• **Faire adopter la politique sectorielle du ministère par le gouvernement**

Indicateur de l'activité : Document de politique sectorielle adopté.

Le document de politique sectoriel du ministère est en cours d'actualisation pour l'adapter aux réalités du moment.

❖ **Extension du réseau diplomatique du Togo**

• **Renforcement et diversification du réseau des partenaires pour le développement**

Indicateur de l'activité : Nombre d'accords d'établissement de relation diplomatique signé.

En dehors des Ambassades nouvellement ouvertes en 2015 au Royaume du Maroc, en Afrique du Sud, en Grande Bretagne, et au Brésil, d'autres pays comme la Turquie et l'Italie sont envisagés dans l'optique de tirer meilleur parti des avantages comparatifs qu'ont ces pays en matière de développement. Il est prévu également l'ouverture d'Ambassade au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Niger pour mobiliser et canaliser les ressources de nos compatriotes dans les pays de la sous-région afin de les mettre au service du développement.

Le processus pour la signature de cinq accords d'établissement de relations diplomatiques avec certains pays émergents est en cours. Cette signature sera probablement effective en septembre lors de la session ordinaire des Nations Unies à New York.

• **Renforcement de la visibilité du Togo au sein des OI**

Indicateur de l'activité : Nombre de togolais placé dans les OI.

La cellule de promotion et de placement des togolais dans les Institutions et O.I mise en place au Ministère dans l'accompagnement des compatriotes togolais désireux de faire carrière dans les Organisations Internationales poursuit sa mission en publiant sur le site officiel du ministère toutes

les opportunités de travail et les procédures à suivre. Le ministère met tout en œuvre actuellement pour soutenir la candidature de notre compatriote, l'ancien Premier Ministre Gilbert F.HOUNGBO, à la Direction Générale du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

❖ Adhésion de la diaspora aux initiatives du gouvernement

• Sensibilisation de la diaspora pour le développement

Indicateur de l'activité : Nombre de points focaux désignés.

La sensibilisation de la diaspora pour le développement se poursuit à travers les efforts consentis tant par le Ministère que par nos Missions Diplomatiques à l'étranger dans l'optique de la capitalisation des atouts de la diaspora au profit du développement du Togo. Acteur incontournable de développement, la diaspora a été à l'honneur du 11 au 16 janvier 2016.

En effet, le Ministère a pris l'initiative de célébrer la première édition de « Réussites Diaspora », un événement inédit dans la région pour placer au cœur de l'actualité la question diasporique. Les thèmes abordés lors de cette manifestation ont pris en compte tous les aspects de la vie socioéconomique et politique du Togo en associant les acteurs clés de la vie active et les partenaires au développement.

Il faut également noter l'élaboration du profil migratoire du Togo au cours de ce premier semestre 2016. Cet outil permet de décrire et d'évaluer l'étendue, les effets et la gouvernance de la migration en tenant compte de sa complexité et de sa variabilité. Son objectif est de soutenir l'élaboration des politiques publiques dans des domaines aussi divers comme l'environnement, la santé, le commerce...

Dans nos ambassades, les chargés des Affaires Consulaires font office de points focaux de la diaspora pour le moment.

2.2.8. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

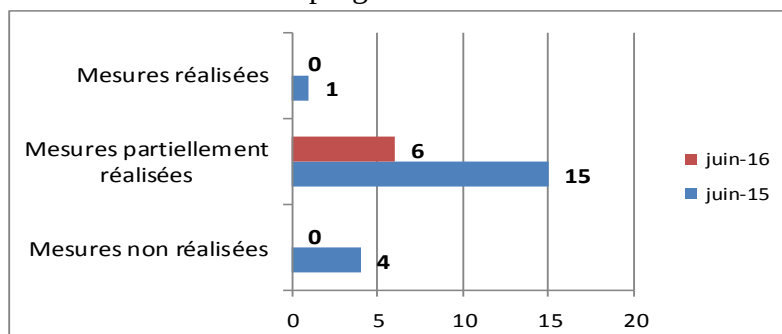
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	1	5	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	15	75	9	-	6	100
Mesures non réalisées	4	20	-	3	0	0
Totaux	20	100	12		6	100

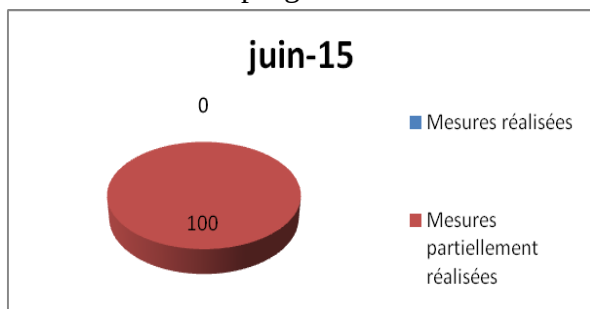
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	1	6
Activités partiellement réalisées	16	94
Activités non réalisées	0	0
Totaux	17	100

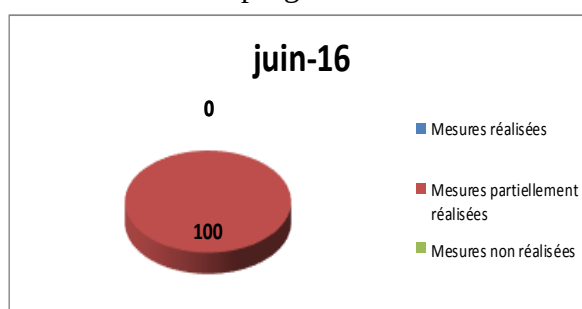
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les six (6) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de six (6). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la coordination des actions du ministère, de la promotion des filières végétales et développement des infrastructures de soutien à la production, de la promotion des filières animales et halieutiques, de la mise en place d'un cadre favorable à la bonne gouvernance de l'eau, de l'amélioration de l'accès aux services d'assainissement adéquats et de la mise en œuvre et opérationnalisation des technologies agricoles.

❖ Coordination des actions du ministère

Elle se décline en huit activités qui sont :

- **Adoption du décret portant organisation du ministère**

Indicateur de l'activité : L'arrêté portant organisation du ministère pris.

A la suite de la nouvelle composition du gouvernement en date du 28 juin 2015 par le décret n° 2015-041/PR, le secteur eau s'est ajouté au secteur agricole. Cette nouvelle configuration nécessite l'actualisation de l'arrêté n° 042/13/MAEP/Cab/SG du 06 juin 2013 portant organisation du ministère. C'est dans cette optique qu'un décret est élaboré et se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

- **Adoption de la loi d'orientation de l'agriculture et les décrets d'application**

Indicateur de l'activité : Loi et décrets d'application pris.

La loi d'orientation de l'agriculture est en cours d'élaboration.

- **Validation de la politique nationale de l'eau (PNE), la politique nationale d'hygiène et assainissement au Togo et le plan d'action national pour le secteur eau et assainissement**

Indicateur de l'activité : Politique nationale de l'eau validée et vulgarisée.

Les documents de politique nationale de l'eau (PNE) et de politique nationale d'hygiène et assainissement au Togo (PNHAT) ont été fusionnés afin de permettre au secteur eau et assainissement de disposer d'un document unique de politique intitulé « Politique Nationale de l'Eau et Assainissement » (PNEA). Le dernier draft de la PNEA est élaboré et en attente de validation. La politique nationale de l'eau et assainissement est en attente de validation. La PNE sera adoptée à la suite de la validation.

- **Mettre en place le mécanisme de suivi des points d'eau à partir de la téléphonie mobile**

Indicateur de l'activité : Nombre de points d'eau et dispositif de suivi des points d'eau mis à jour.

Au 1er semestre 2016, la plateforme du mécanisme de suivi des ouvrages à partir de la téléphonie mobile est élaborée. Le mécanisme de suivi des points d'eau est validé et les données ont été capitalisées sur la plateforme du système. Les équipements sont en cours d'installation dans les régions. Suite à l'installation du mécanisme de suivi en région, le ministère procédera à sa vulgarisation sur toute l'étendue du territoire.

- **Mettre en place la loi sur les interprofessions**

Indicateur de l'activité : Loi et décrets d'application pris.

Dans le cadre de la promotion des cultures de diversification, le MAEH a identifié la filière anacarde et entend accompagner les acteurs en les mettant en interprofession. Il a de ce part commencé par une sensibilisation en vue de formaliser les cinq familles identifiées dans cette filière.

En résumé, on peut dire que le gros du travail est fait, la phase de formalisation des familles est achevée et l'AG de l'interprofession est prévue pour fin septembre. Cependant, le cadre légal piétine. L'élaboration du projet de loi est en cours et aura pour mérite de prendre en compte les inquiétudes et attentes recueillies auprès des acteurs au cours de la sensibilisation. Il serait donc opportun de tenir compte de ces questions dans l'élaboration de l'avant-projet de loi.

- **Renforcement de l'effectif du personnel du MAEH**

Indicateur de l'activité : Nombre d'agents recrutés.

Les discussions sont en cours avec le ministère de l'économie et des finances en vue d'un recrutement sectoriel. L'accord de principe a été obtenu.

- **Elaborer un plan de formation triennale pour adapter le profil des agents à la transformation du secteur**

Indicateur de l'activité : Nombre d'agents formés.

Par rapport à la nouvelle vision du secteur qui est tournée vers l'agro-industrie un plan de formation de nouveaux métiers agricoles est en vue.

❖ **Promotion des filières végétales et développement des infrastructures de soutien à la production**

Trois activités ci-après s'y découlent

- **Mettre en place des mesures incitatives (fiscalité attractive, financement, assurance) pour promouvoir l'installation des PMI /PME agricole et agroalimentaire**

Indicateur de l'activité : Tonnage de produits agricoles transformés.

Le développement des infrastructures agricoles, d'accès au marché et à la transformation sera assuré par la mise en place des agropoles. Ainsi, cette année 2016 devrait permettre de formuler le Projet de Développement des agropoles au Togo (PRODAT) avec en perspective son exécution sur la période 2017-2022.

Les bassins de l'Oti, de la Kara et le cours supérieur du bassin du Mono sont retenues pour une intervention pilote.

- **Mettre en place la réforme de subvention de distribution de l'engrais par le mécanisme de porte-monnaie mobile**

Indicateur de l'activité : Le taux d'utilisation des engrais est passé de 7kg/ha à 40 voire 50 kg/ha.

L'identification, l'enregistrement, de même que la mise en place des textes réglementaires, de plateforme électronique et l'agrément des distributeurs privés ont été effectués. Cent cinquante mille (150 000) agriculteurs vulnérables identifiés ont été subventionnés.

- **Elaborer la politique foncière**

Indicateur de l'activité : Politique foncière élaborée et opérationnelle.

Pour la politique foncière des modèles de fermage ont été conçus ensemble avec la société civile, les professions libérales (Avocat, Notaire et Huissiers de justice) et sont en voie de vulgarisation. Des tractations sont menées pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette tâche. Il faut noter que le Togo dispose déjà d'une base numérique à un cinquante millièmes.

❖ **Promotion des filières animales et halieutiques**

- **Promouvoir l'installation d'unités de provenderie**

Indicateur de l'activité : Nombre d'unités de provenderie, d'écloseries installées et de fours améliorés construits.

Elaborer et valider les décrets portant création des agences des filières : la direction de la pêche et de l'aquaculture est en train d'élaborer le plan de développement de la filière poisson

- **Promouvoir l'installation une unité d'alevinage**

Indicateur de l'activité : Trois (03) unités d'alevinage construites.

Former les promoteurs à l'activité de provenderie, d'écloseries et à la construction de fours améliorés : cette tâche est réalisée par la formation des promoteurs sur la fabrication artisanale

d'aliment pour poisson; la production d'alevins de Tilapia et de Clarias; et les artisans (ferrailleurs et maçons) sur la construction des fours améliorés.

- **Promouvoir l'installation une unité de transformation des produits halieutiques**

Indicateur de l'activité : 1 four FTT construit 63 fours modernes construits.

Construire une unité de transformation et des fours améliorés: une unité moderne de transformation des produits halieutiques (four FTT) a été construite par le PASA à Katanga 63 fours modernes ont été construits au profit des fumeuses de Nangbéto.

Offrir des garanties de crédit aux promoteurs de provenderie, d'écloseries et de construction de fours améliorés : pour les crédits, le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique a mis un fonds de garantie à l'UTB et FUCEC ce qui permet aux producteurs agricoles y compris pêcheurs et pisciculteurs de faire des prêts à un taux d'intérêt réduit. Il y a aussi la PASA qui lance des appels à projet ce qui permet aux pisciculteurs d'obtenir des subventions afin de développer leurs activités.

- **Mettre en place un cadre incitatif de promotion de la production et de la commercialisation de produits d'élevage.**

Indicateur de l'activité : Textes réglementaires mettant en place le cadre incitatif de promotion de la production et de la commercialisation de produits d'élevage pris.

Les textes réglementaires mettant en place le cadre incitatif de promotion de la production et de la commercialisation de produits d'élevage : les textes sont en cours d'élaboration et des investisseurs privés sont en train de s'installer il s'agit de Kalyan à Agou et de BIN BUTY qui veut s'installer à Tsévié.

Renforcer la surveillance des maladies animales épidémiologiques : il est procédé à la réalisation et à la validation de l'évaluation des activités des conventions avec le Groupe des vétérinaires privés en clientèle rurale (GVPR) et la direction de l'élevage et la surveillance sérologique accélérée donnant à ce jour un cumul de 6 078 prélèvements analysés, soit une moyenne de 2 026 prélèvements par campagne de vaccination.

- ❖ **Mise en place d'un cadre favorable à la bonne gouvernance de l'eau**

- **Prendre des arrêtés d'application de la loi portant code de l'eau**

Indicateur de l'activité : Arrêtés d'application de la loi portant code de l'eau pris.

Trois (3) projets d'arrêtés sont élaborés et en attente de validation par les ministères impliqués. Les arrêtés d'application de la loi portant code de l'eau sont en attente d'être pris.

- ❖ **Amélioration de l'accès aux services d'assainissement adéquats**

- **Elaborer les Plans Directeurs d'Assainissement (PDA) des cinq (05) chefs-lieux de régions**

Indicateur de l'activité : Plans directeurs d'assainissement des cinq (05) chefs-lieux des régions élaborés et validés.

- élaborer les TdR : cette tâche a été réalisée ;
- recruter un consultant : tâche exécutée ;

- élaborer et valider l'étude : les rapports d'étude détaillée de la phase III (Phase d'urgence) qui devra permettre de faire la phase de réalisation des PDA sont en cours d'élaboration.

❖ **Mise en œuvre et opérationnalisation des technologies agricoles**

- **Etablir les cartes de fertilité et d'occupation des terres, de la carte des potentialités agricoles et promotion du système d'information géographique**

Indicateur de l'activité : Nombre de cartes d'occupation des sols et de potentialité agricole disponibles.

La signature d'une convention avec l'Office Chérifien des phosphates au Maroc a été faite. Dix (10) cadres de l'ITRA ont été formés au Maroc et sont actuellement sur le terrain.

2.2.9. Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales

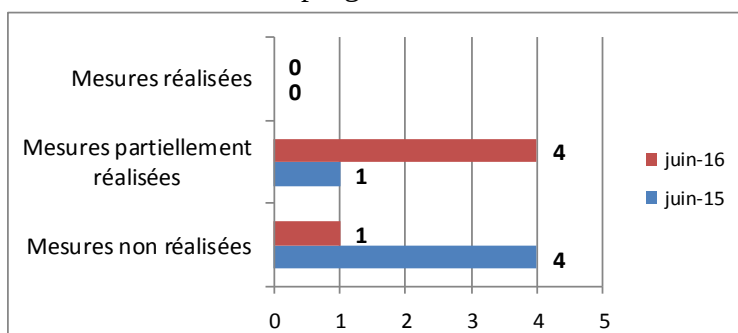
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	1	20	2	-	4	80
Mesures non réalisées	4	80	-	3	1	20
Totaux	5	100	5		5	100

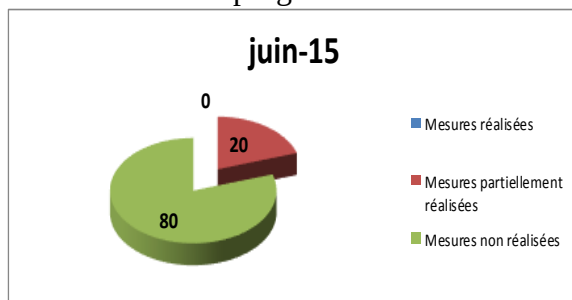
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	10	45
Activités non réalisées	12	55
Totaux	22	100

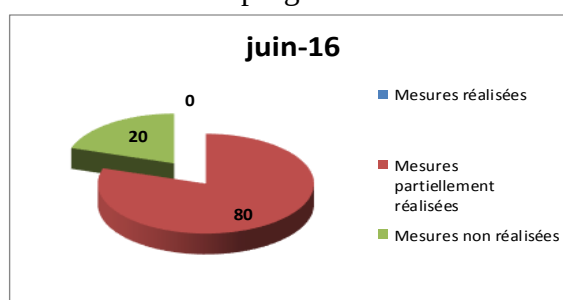
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre 2016 sur les cinq (05) mesures programmées, quatre (04) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu de début de réalisation.

1. Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées représentent 80% de réalisation. Il s'agit de l'amélioration de la coordination des actions du ministère, du renforcement de la déconcentration, de la consolidation de la déconcentration et de la contribution aux efforts visant à la préservation du climat de paix, de sécurité et de stabilité politique

❖ Amélioration de la coordination des actions du ministère

• Réorganisation du ministère

Indicateur de l'activité : Nombre de textes portant réorganisation du ministère adoptés et mis en œuvre.

L'avant-projet de décret portant organisation et fonctionnement du MATDCL et le projet d'organigramme ont été élaborés.

• Règlementation de la liberté religieuse et de culte

Indicateur de l'activité : nombre de textes portant règlementation de l'exercice des cultes adoptés.

Un avant-projet de loi relatif à l'exercice de la liberté religieuse et de culte a été élaboré.

• Règlementation de la liberté d'association

Indicateur de l'activité : Loi relative à la liberté d'association adoptée.

Le projet de loi relatif au cadre juridique de la société civile (en remplacement de la loi de 1901) est adopté en conseil des ministres.

❖ Renforcement de la déconcentration

• Organisation des relations entre les services déconcentrés et les collectivités territoriales (contrôle de l'Etat, déconcentration)

Indicateur de l'activité : Nombre de textes adoptés.

En termes de déconcentration, en vue de rapprocher l'administration des populations, de nouvelles préfectures ont été créées par la loi n° 2016-010 du 07 juin 2016 portant création de préfectures.

- **Restauration de la chefferie traditionnelle**

Indicateur de l'activité : Nombre de textes relatifs à la chefferie traditionnelle adoptés.

Sur la question de la chefferie traditionnelle, il est à relever que le décret n° 2016-028/PR du 11 mars 2016 portant modalités d'application de la loi n° 2007-002 du 08 janvier 2007 relative à la chefferie traditionnelle et au statut des chefs traditionnels au Togo, a été adopté en conseil des ministres. Il détermine les attributions, l'organisation et le fonctionnement des conseils de chefferie traditionnelle, ainsi que des conseils coutumiers.

- ❖ **Consolidation de la décentralisation**

- **Poursuite de la mise en place des collectivités territoriales**

Indicateur de l'activité : Nombre de collectivités territoriales créées.

Dans le cadre de la communalisation intégrale du territoire, la loi portant création de communes est en étude à l'Assemblée nationale.

- **Mise en place de la structure chargée de la formation des personnels des collectivités territoriales**

Indicateur de l'activité : Nombre d'acteurs formés sur le cadre de gestion approprié des administrations des collectivités territoriales.

Des rencontres d'échanges et de réflexions ont été menées pour l'ouverture d'une filière de formation à l'Ecole Nationale d'Administration au profit des cadres à affecter dans les collectivités territoriales.

- **Dotation des collectivités territoriales d'organes élus**

Indicateur de l'activité : Nombre de conseils élus installés.

Les élections locales ne sont pas encore organisées. Cependant une feuille de route de la décentralisation et des élections locales a été élaborée par un comité technique mis en place à cet effet. Cette feuille de route a fait l'objet d'une communication en conseil des ministres le 11 mars 2016.

- **Mise en place d'un cadre de gestion approprié des administrations des collectivités territoriales**

Indicateur de l'activité : Nombre d'acteurs formés sur le cadre de gestion approprié des administrations des collectivités territoriales.

Avec l'appui de la Francophonie, l'exécution de la deuxième phase du Programme Francophone d'Appui au Développement Local (PROFADEL) s'est poursuivie avec la mise en œuvre des seconds projets prioritaires, relatifs aux activités génératrices de revenus (renforcement des infrastructures de marché au profit d'Agou-Nyogbo-Agbétiko dans la préfecture d'Agou ; impulsion des activités génératrices de revenus (AGR) pour cinquante (50) groupements à Katanga dans la préfecture du Golfe et pour trente (30) groupements à Kovié dans la préfecture de Zio).

Au titre de la coopération allemande, il faut noter la poursuite de la deuxième phase du Programme bonne gouvernance/décentralisation (ProDeG) et le démarrage du programme d'appui à la décentralisation (PAD) au profit de trois collectivités territoriales : Kpalimé, Sokodé, et Tsévié.

Dans le cadre du ProDeG, les activités suivantes ont été menées :

- démarrage du processus de mise en place du « bureau de citoyen » dans les trois villes ;
- organisation du forum sur les finances locales à Lomé le 17 mars 2016 ;
- formation des acteurs sur la gestion du fichier du contribuable ;
- organisation d'un atelier de sensibilisation des acteurs nationaux sur le budget participatif.

❖ **Contribution aux efforts visant à la préservation du climat de paix, de sécurité et de stabilité politique**

- **Application de la charte des partis politiques**

Indicateur de l'activité : Décret portant statut de l'opposition adopté.

Le décret d'application de la loi relatif au statut de l'opposition a été adopté et mis en œuvre.

2. Mesures/actions non réalisées au cours du premier semestre

Au cours du premier semestre, une (01) seule mesure n'a pas connu de début de réalisation. Soit un taux de réalisation de 20%. Il s'agit de l'amélioration du système d'information.

❖ **Amélioration du système d'information**

Les activités programmées sont :

- élaboration et validation d'un schéma directeur informatique du Ministère ;
- mise en place d'un logiciel de gestion des archives.

2.2.10. Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme

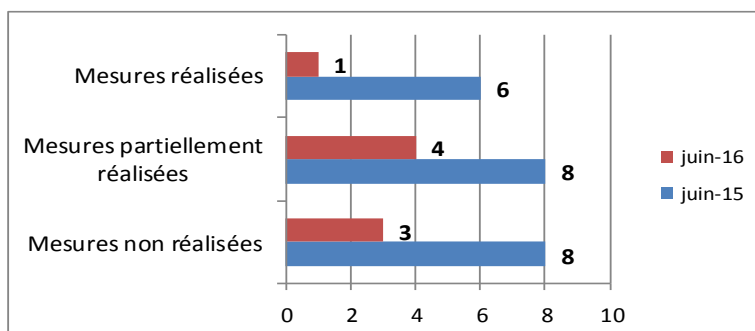
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	6	27	-	-	1	13
Mesures partiellement réalisées	8	36	11	-	4	50
Mesures non réalisées	8	36	2	4	3	38
Totaux	22	100	17		8	100

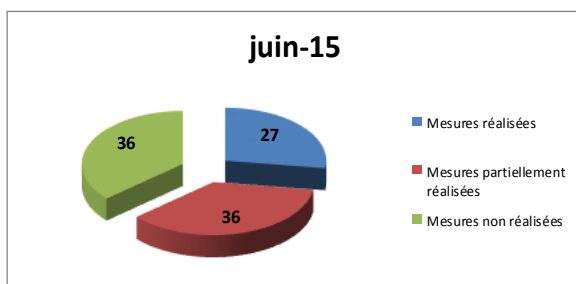
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	4	29
Activités partiellement réalisées	5	36
Activités non réalisées	5	36
Totaux	14	100

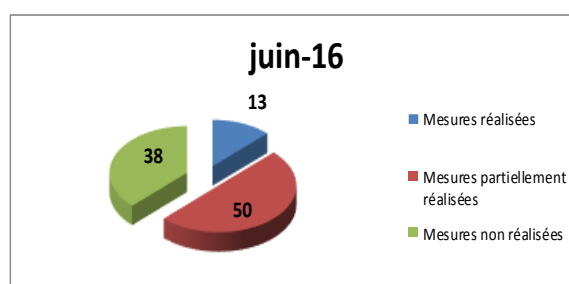
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Sur les huit (08) mesures programmées au cours du premier semestre 2016, une (01) est réalisée, quatre (04) sont en cours de réalisation et trois (03) sont non réalisées.

1. Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Une (01) mesure est réalisée au cours du premier semestre. Soit un taux de réalisation de 13%. Il s'agit de l'organisation du forum sur le tourisme.

❖ Organisation du forum sur le tourisme

• Organisation du forum sur le tourisme

Indicateur de l'activité : Rapport du forum sur le tourisme.

Les 21 et 22 juin 2016, le Ministère a organisé un forum international sur l'investissement hôtelier en Afrique à l'Hôtel Radisson blu (2 février) à Lomé. Les 10 projets d'investissements en hôtellerie présentés par le Togo ont retenu l'attention des investisseurs internationaux.

2. Mesures/Actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de quatre (04). Ce qui représente un taux de réalisation de 50%. Il s'agit du renforcement de la gestion des ressources humaines, du renforcement du système de normalisation, de conditionnement et de la qualité des produits et services au Togo, de l'amélioration du système de protection des produits et services par les droits de propriété industrielle et de l'acquisition, sécurisation, aménagement et promotion des sites industriels.

❖ Renforcement de la gestion des ressources humaines

• Mise en œuvre du Plan de Formation du MCIPSPT

Indicateur de l'activité : Rapports des formations

Il s'est tenu à Kpalimé du 27 au 29 janvier 2016, un atelier de partage des résultats du plan stratégique de formation et de stratégie de communication du MCIPSPT. L'objectif de la rencontre est d'amener les différentes catégories de personnels du département et ceux des institutions rattachées à s'approprier efficacement les différentes réformes organisationnelles en cours au sein du ministère.

❖ Renforcement du système de normalisation, de conditionnement et de la qualité des produits et services au Togo

• Organisation d'émissions radios et télévisées sur la promotion de la qualité et des droits des consommateurs

Indicateur de l'activité : Nombre d'émissions radios et télévisées sur la promotion de la qualité et des droits des consommateurs.

L'organisation d'émissions radios et télévisées sur la promotion de la qualité et des droits des consommateurs est en cour de réalisation. Le retard est dû à la conception tardive des spots publicitaires.

❖ Amélioration du système de protection des produits et services par les droits de propriété industrielle

• Sensibilisation des parlementaires pour accélérer la ratification de l'Accord de Bangui, Acte du 14 décembre 2015 signé à Bamako au Mali

Indicateur de l'activité : Parlementaires sensibilisés sur l'accélération de la ratification de l'accord Bangui.

La sensibilisation des parlementaires pour accélérer la ratification de l'Accord de Bangui, Acte des 14 décembre 2015 signé à Bamako au Mali est en cours de réalisation. Le retard est dû au calendrier chargé des parlementaires.

❖ Acquisition, sécurisation, aménagement et promotion des sites industriels

• Clôture du site de Kpomé (2 Km)

Indicateur de l'activité : Clôture linéaire de deux (02) km du site de kpomé réalisée.

La clôture linéaire de deux (2) km du site de Kpomé est en cours de réalisation. Le retard du processus est dû aux multiples rejets du DAO et des rapports d'évaluation de la direction nationale du contrôle des marchés publics.

- **Maitrise d'œuvre des travaux de clôture du site de Kpomé**

Indicateur de l'activité : Contrôle des travaux de clôture du site de Kpomé effectif.

Le processus est en cours de réalisation. Le retard du processus est aux rejets du DAO et des rapports par la direction nationale du contrôle des marchés publics.

3. Mesures/actions non réalisées au cours du premier semestre

Les mesures non réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de trois (03), soit un taux de réalisation de 38%. Il s'agit de la création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST), de l'accroissement et diversification des exportations de l'accompagnement et promotion du secteur privé et de l'atelier de Validation de l'Etude Inventaire et Caractérisation des unités de transformation de Soja et de l'Etude Diagnostique des unités de transformation industrielles et semi-industrielles en difficulté.

Au cours du premier semestre, cinq (05) activités relatives aux mesures ci-dessus n'ont pas encore connu de début de réalisation. Il s'agit :

- de la création du Conseil Supérieur du Tourisme (CST) ;
- de la création et Mise en place d'un Comité de promotion des exportations au Togo ;
- de la mise en œuvre des stratégies de communication du CFE et CGA ;
- de la tournée de sensibilisation par le CFE sur les réformes intervenues dans la création des entreprises au Togo ;
- de l'atelier de Validation de l'Etude Inventaire et Caractérisation des unités de transformation de Soja et de l'Etude Diagnostique des unités de transformation industrielles et semi-industrielles en difficulté.

2.2.11. Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

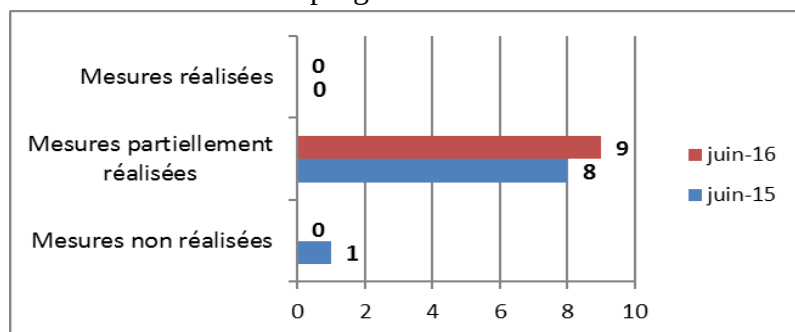
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	8	89	9	-	9	100
Mesures non réalisées	1	11	-	-	0	0
Totaux	9	100	9		9	100

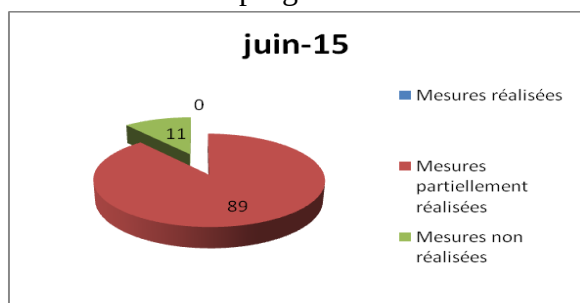
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	17	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	17	100

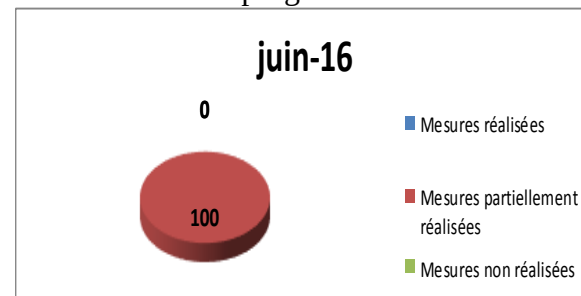
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre 2016, les neuf (09) mesures programmées sont en cours de réalisation.

1. Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de neuf (09). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de l'amélioration de la coordination des actions du ministère, de l'amélioration de la gestion du personnel du MERF, de l'amélioration de la planification et du suivi-évaluation des programmes du ministère, de la promotion de la gestion durable des forêts, de la lutte contre la dégradation des terres et protection des écosystèmes particuliers, du renforcement de la résilience des populations face aux changements climatiques, de l'amélioration de la capacité de gestion des catastrophes naturelles, de la promotion de la prise en compte de l'environnement dans les projets de développement et de la promotion de l'écocitoyenneté.

❖ Amélioration de la coordination

• Mise en œuvre du nouveau décret portant organisation du MERF

Indicateur de l'activité : Nombre de nominations aux divers postes de responsabilités.

En mars 2016, un nouveau décret portant organisation du ministère de l'environnement et des ressources forestières et fixant les attributions du ministre a été adopté en conseil des ministres. Ledit décret n'est pas encore officiellement transmis au ministère de l'environnement et des ressources forestières afin de procéder à sa vulgarisation et à l'élaboration des projets de textes d'application y afférents.

Le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la police de l'environnement au Togo, repris par un comité technique interministériel pour la prise en compte des amendements et recommandations du gouvernement, a fait l'objet d'une relecture conformément à la loi N° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement au Togo. Son processus d'adoption suit son cours avec sa transmission au Secrétariat Général du Gouvernement.

Suite aux recommandations de la retraite d'évaluation des conditions d'opérationnalisation de la CNDD et de ses démembrements tenue à Atakpamé en mars 2015 par les experts locaux et celles de l'atelier de validation du rapport de ladite retraite, les termes de référence de recrutement du Secrétaire Permanent de la CNDD et une communication sur la CNDD ont été élaborés et transmis au secrétariat général du gouvernement pour observations. Par ailleurs, les commissions préfectorales de développement durable ont été mises en place dans toutes les préfectures du pays avec l'appui du projet REDD+.

Le consultant international devant accompagner le ministère de l'environnement et des ressources forestières pour l'opérationnalisation du Fonds national pour l'environnement (FNE) a été recruté et mis à disposition du ministère grâce à l'appui du PNUD, à travers le projet de renforcement de capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement (PRCNDGE).

Dans le cadre de l'implantation de l'application métier pour le suivi de la traçabilité de l'exploitation des produits forestiers sur le territoire togolais, un certain nombre de d'équipements informatiques ont été acquis et disponibles pour être déployés dès que possible dans les postes de contrôles et les chefs-lieux de région. Les discussions sur les conditions de finalisation de cette application et la recherche de financement pour l'acquisition du reste des équipements informatiques sont en cours.

❖ Amélioration de la gestion du personnel du MERF

• Elaboration d'un plan de formation des agents du ministère

Indicateur de l'activité : Plan de formation des agents du MERF validé et mis en œuvre.

Dans la perspective d'améliorer la gestion du personnel du ministère de l'environnement et des ressources forestières, il est prévu, avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le projet gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT), l'élaboration d'un plan de formation des agents du MERF. Le consultant chargé de son élaboration a été retenu à la suite du processus de passation des marchés publics, et son contrat sera signé dans les jours à venir.

En outre, pour renforcer les capacités des agents du ministère à jouer leur rôle d'appui-conseils aux populations et aux communautés, 300 agents forestiers vulgarisateurs ont bénéficié, au côté de 300 agents du MAEH et 300 de la Société civile, d'une formation sur les bonnes pratiques en gestion durable des terres (GDT), adaptation aux changements climatiques et en gestion des risques de catastrophes.

- **Mise en œuvre du plan de formation des agents du ministère**

Indicateur de l'activité : Planning annuel de formation.

Des concertations sont en cours avec les universités pour mettre en place un cadre partenarial avec le ministère de l'environnement et des ressources forestières, pour le renforcement des capacités des agents et la valorisation des résultats des recherches.

- ❖ **Amélioration de la planification et du suivi - évaluation des programmes du ministère**

- **Actualisation du budget-programme 2017-2019**

Indicateur de l'activité : Budget programme 2017- 2019 actualisé.

L'actualisation du budget-programme 2017-2019 est conditionnée aux données contenues dans le cadrage budgétaire 2017. Ce document venant de parvenir aux différents départements ministériels et institutions, le ministère de l'environnement et des ressources forestières est à pieds d'œuvre pour l'actualisation de son budget programme.

- **Actualisation des documents de politique du département**

Indicateur de l'activité : Documents de politique du département actualisés.

Les documents de politiques du ministère de l'environnement et des ressources forestières à savoir la politique nationale de l'environnement et la politique forestière nationale, sont respectivement actualisé en 2011 et élaboré en 2012.

Ils doivent cependant être conformes aux directives de l'harmonisation des documents de planification nationale et des dispositions sont en train d'être prises pour les ajuster au canevas des politiques publiques avant leur transmission au Secrétariat Général du Gouvernement.

- ❖ **Promotion de la gestion durable des forêts**

- **Elaboration du programme national de reboisement**

Indicateur de l'activité : Nombre d'études réalisées.

Dans le cadre du renforcement du cadre réglementaire de la gestion durable des ressources forestières, le ministère a programmé l'élaboration d'un certain nombre de textes d'application du code forestier et l'élaboration du programme national de reboisement.

Au titre des textes d'application, on note :

- **Décret adopté**

Décret portant création, composition, organisation, attributions et fonctionnement des organes de gestion de la REDD+ au Togo.

▪ **Décrets transmis pour adoption**

- Décret portant modalités de concession d'une aire protégée ;
- Décret portant création du Parc national Fazao-Malfakassa (PAFAMA) ;
- Décret portant aménagement des aires protégées à caractère faunique et exploitation de la faune sauvage au Togo ;
- Décret portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de la commission d'affectation des terres dans le cadre des projets de classement.

▪ **Arrêtés adoptés**

- Arrêté fixant le canevas de charte de gestion des forêts communautaires au Togo ;
- Arrêté définissant le canevas de Plan Simple de Gestion des forêts communautaires au Togo (PSG/FCT) ;
- Arrêté fixant le canevas de convention de gestion des forêts communautaires au Togo (FCT) ;
- Arrêté définissant la procédure de création ou d'attribution et la gestion des forêts communautaires au Togo (FCT).

▪ **Arrêtés transmis pour adoption**

- Arrêté réglementant l'empotage des produits forestiers ligneux pour l'exportation et la réexportation ;
- Arrêté définissant le cahier de charges général relatif à la concession des aires protégées.

Concernant l'élaboration du Programme National de Reboisement (PNR), les TDR des différentes études à mener ont été élaborés, cinq (05) consultants ont été recrutés, les études thématiques sont réalisées et le canevas du Programme National de Reboisement du Togo est validé.

Les sites et actions pilotes sont identifiés lors de l'atelier des acteurs élargi aux planteurs privés et les démarches sont en cours pour l'exécution des actions pilotes dans ce mois de juillet 2016. Il s'agit de l'élaboration du PAG de la mise en place et de l'opérationnalisation de l'entité juridique et du comité de gestion des forêts communautaire d'Amévénou (Agou) et d'Agbédougbe (Haho) et de 50 ha de reboisement d'essences locales dans les forêts classées de l'ODEF dans les régions maritime, plateaux et centrale.

❖ **Lutter contre la dégradation des terres et protéger les écosystèmes particuliers**

- **Renforcement du système national de gestion des aires protégées**

Indicateur de l'activité : Nombre d'études réalisées.

Le ministère de l'environnement a entamé en 2015, en collaboration avec les gestionnaires des aires protégées et les populations riveraines, un projet de création d'un complexe de conservation de la biodiversité. Il s'agit d'une connexion par le biais d'un corridor écologique de migration long de 13 Km entre le parc animalier de Sarakawa et la réserve de faunes de Djamdè.

A cet effet, la direction nationale de la recherche scientifique a été retenue à l'issue d'un processus de marché pour conduire l'étude de faisabilité pour la création dudit corridor.

- Création d'une aire marine protégée

Le processus de création d'une aire maritime protégée est amorcé et le projet a été présenté au Haut conseil de la sécurité maritime. La recherche de financement est en cours pour le démarrage des études de faisabilité.

A cet effet, une requête indiquant les potentialités de la côte togolaise, assortie de propositions d'aménagement pour le suivi des espèces animales menacées, est adressée au Secrétariat de la convention sur la Diversité Biologique.

❖ Renforcement de la résilience des populations face aux changements climatique

• Production et diffusion du premier rapport biennial actualisé (FBUR)

Indicateur de l'activité : Nombre d'études réalisées.

Dans l'optique de la production et de la diffusion du premier rapport biennial, un consultant a été recruté pour la réalisation de l'étude sur les circonstances nationales et ce dernier a déposé le draft du document qui est en attente de validation au cours d'un atelier.

L'étude sur les dispositions pertinentes à mettre en place pour la préparation continue des communications nationales et des rapports biennaux actualisés est en cours.

Les processus de recrutement d'un consultant national pour la formation des membres des équipes chargées de réaliser les inventaires de gaz à effet de serre (IGES), le suivi des études et la rédaction du rapport de synthèse des IGES et du consultant international pour la formation des experts nationaux en atténuation des émissions de GES dans le secteur de l'énergie, n'ont pas abouti et ont été relancés. Il en est de même du recrutement d'un consultant international pour la formation des experts nationaux en atténuation des émissions de GES dans le secteur de l'agriculture, du consultant international pour la formation des experts nationaux en atténuation des émissions de GES dans le secteur de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie et d'un consultant national pour la réalisation de l'étude sur la mise en place d'un système de mesure, notification et vérification des actions en faveur des changements climatiques, qui ont tous été relancé. Quant aux études sur les IGES, elles ont été lancées.

• Elaboration des plans nationaux d'adaptation

Indicateur de l'activité : Document PNA disponible.

Des séries de rencontres ont été organisées avec divers acteurs dans le cadre de l'élaboration des plans nationaux d'adaptation au Togo, avec l'appui de la GIZ. Il s'agit entre autres du bilan de l'atelier d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les documents de politiques et stratégies du secteur de l'agriculture le 12 janvier, du choix des projections climatiques pour la formulation du document du Plan national d'adaptation aux changements climatiques au Togo (PNACC), le 18 février, de la formation des membres du comité en charge de l'élaboration du cadre budgétaire à moyen terme pour la période 2017-2019.

Le 29 février 2016, l'équipe de rédaction a été mise en place et le 18 juin 2016, une retraite a été organisée à l'intention de l'équipe de rédaction du guide d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les documents de planification et le 26 juin, les travaux de préparation du draft zéro des circonstances nationales ont été lancés.

❖ Amélioration de la capacité de gestion des catastrophes naturelles

- **Opérationnalisation des quatre unités de secours pour la gestion des catastrophes (Dapaong, Sokodé, Atakpamé et Lomé-Nord-GTA)**

Indicateur de l'activité : Nombre d'unité de secours d'urgence opérationnel.

Les travaux de construction des quatre unités de secours (Lomé-Nord GTA, Atakpamé, Sokodé et Dapaong) au profit du corps des sapeurs-pompiers, en vue d'accroître la capacité de gestion des catastrophes naturelles et de renforcer la résilience des populations sont très avancés. La réception des travaux est attendue d'ici décembre 2016 pour l'opérationnalisation des unités de secours.

❖ Promotion de la prise en compte de l'environnement dans les projets de développement

- **Réalisation des évaluations environnementales (étude d'impact environnemental, audit environnemental, évaluation environnementale stratégique) pour l'atténuation des impacts sur l'environnement**

Indicateur de l'activité : Nombre de plan de gestion environnemental et social suivi.

L'agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) a validé, au cours de ce premier semestre 2016, 18 rapports d'étude d'impact environnemental et d'audit environnemental, 14 Plan de Gestion Environnemental et Social et permis la délivrance par le ministre de l'environnement et des ressources forestières, de 34 certificats de conformité environnementale aux promoteurs de projets.

❖ Promotion de l'écocitoyenneté

- **Organisation de la 1ère édition de la quinzaine de l'environnement et du développement durable**

Indicateur de l'activité : Caravane organisée.

Le ministère a organisé à travers l'agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) en collaboration avec la société de conseil VALORA SSSE et certains médias nationaux du 03 au 17 juin 2016 à Lomé et Kara, la première édition de la quinzaine de l'environnement et du développement durable (QEDD), sous le thème « **tous mobilisés, tous engagés pour un développement durable** ».

Cette quinzaine a touché plus de 500 000 personnes, regroupant le grand public utilisateur et consommateur direct des produits et services environnementaux et les relais comme les écoles et universités, les associations et ONG, les syndicats professionnels, les comités de développement des quartiers, les Journalistes, les prédicateurs, les chefs de villages, de canton, chefs d'entreprises etc.

Plusieurs activités (opération quartiers propres et remise des prix, formation sur le Système d'Information Géographique (SIG), émissions radiophoniques et télévisées, réunion de discussion de groupe avec le secteur privé sur quelques outils de bonnes pratiques environnementales, mise en terre des plants entre autres) ont marqué ladite quinzaine qui vise à :

- mobiliser, sensibiliser, et conduire au changement de comportements, de mentalités et de pratiques face aux enjeux environnementaux ;

- promouvoir les pratiques responsables, les initiatives en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable ;
- amener les populations à devenir des agents actifs du développement durable ;
- faire comprendre aux communautés leur rôle important dans les changements d'attitudes, de comportements et de pratiques en matière de préservation et de restauration de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques ;
- renforcer les capacités des acteurs de l'éducation, des entreprises et organisations de la société civile en matière de gestion durable de l'environnement.

2.2.12. Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie

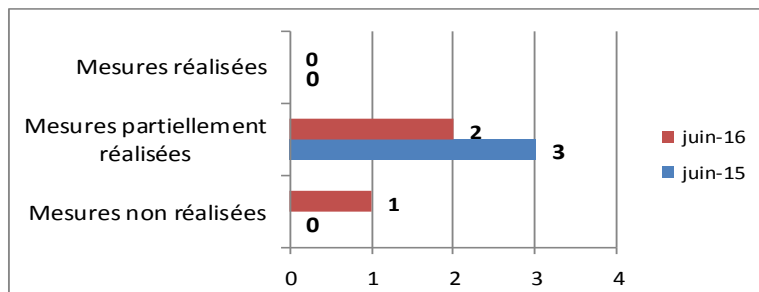
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	3	100	3	-	2	67
Mesures non réalisées	0	0	-	-	1	33
Totaux	3	100	3		3	100

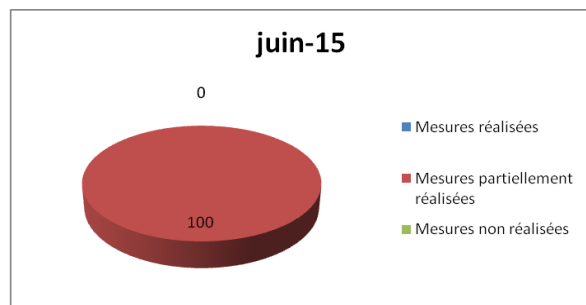
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	4	57
Activités non réalisées	3	43
Totaux	7	100

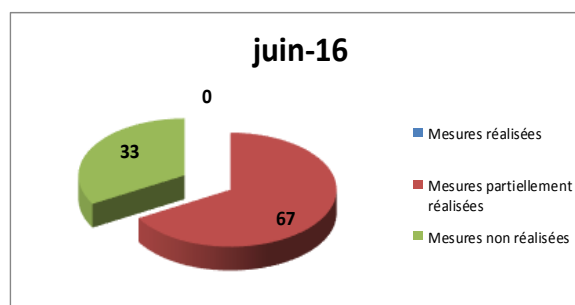
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les trois (03) mesures programmées au cours du premier semestre 2016 sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du deuxième semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de deux (02). Ce qui représente un taux de réalisation de 67%. Il s'agit de coordination des actions du ministère, de la réorganisation du cadre juridique relatif au sous-secteur du logement et de l'amélioration du parc immobilier national.

❖ Coordination des actions du ministère

- **Création de l'Institut Géographique National (IGN): rédaction des statuts, étude organisationnelle et fonctionnelle, étude architecturale et structurale des locaux**

Indicateur de l'activité : Décret portant création de l'IGN adopté.

La procédure de passation des marchés était en cours au 30 juin. Spécifiquement, la tâche d'ouverture, d'évaluation et de sélection du consultant a été réalisée au 30 juin.

- **Restructuration du Ministère**

Indicateur de l'activité : Décret portant organisation et fonctionnement du MUHCV signé.

Cette activité n'a pas connue de début de réalisation par ce que le décret restructurant le ministère et adopté depuis le 28 décembre 2015 est en attente de signature pour une application effective.

❖ Amélioration du parc immobilier national

- **Acquisition de terrains immatriculés au nom de l'Etat**

Indicateur de l'activité : Nombre de terrains immatriculés au nom de l'Etat acquis.

Au 30 juin, 13 hectares 17 ares 05 centiares ont été acquis à Tsevié (Tonoukouti). Les procédures pour l'acquisition de 50 hectares à Djaigblé sont en cours.

- **Construction de logements sociaux : phase pilote (Cité Mokpokpo)**

Indicateur de l'activité : 540 logements sociaux construits en phase pilote.

Les logements témoins ont été réalisés. Les travaux préparatoires pour le démarrage des travaux sont achevés.

- **Création d'une société d'équipement des terrains urbains (SETU)**

Indicateur de l'activité : Décret portant création de la SETU adopté.

Le contrat relatif à l'étude de faisabilité a été signé. Les études sont donc en cours.

2- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du deuxième semestre

Une (01) mesure n'a pas connu de début de réalisation au cours du premier semestre. Ce qui représente un taux de réalisation de 33%. Il s'agit de la réorganisation du sous-secteur du logement.

❖ Réorganisation du sous-secteur du logement

• Elaboration et adoption du nouveau Code foncier

Indicateur de l'activité : Loi portant code foncier votée.

Le processus de mise à disposition de l'expertise et d'un appui financier par la BAD (Banque africaine de développement) est en cours à la suite de la requête adressée par le ministère. L'atelier de validation interviendra à l'issue de ce processus.

• Adoption du décret portant réglementation des loyers des baux d'habitation et fixation des prix des baux à usage professionnel

Indicateur de l'activité : Décret portant réglementation des loyers des baux d'habitation et de fixation des prix des loyers à usage professionnel adopté.

Le projet corrigé de décret portant réglementation des loyers des baux d'habitation et fixation des prix des baux à usage professionnel est transmis le 02 juillet 2015 au secrétariat général du gouvernement pour adoption en Conseil des Ministres.

2.2.13. Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle

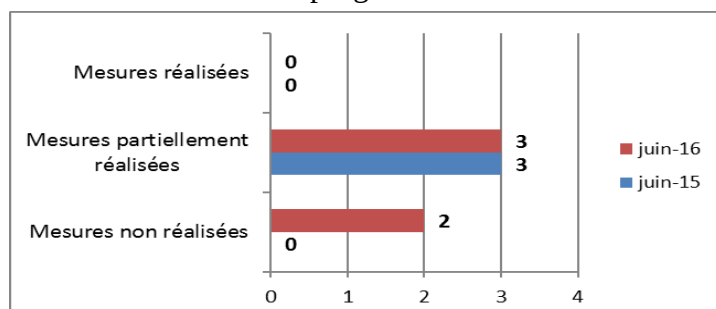
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Anciennes	Nouvelles	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	3	100	3	-	3	100
Mesures non réalisées	0	0	-	2	2	0
Totaux	3	100	5		5	100

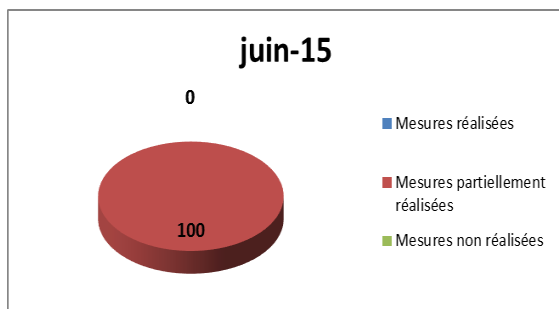
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	4	67
Activités non réalisées	2	33
Totaux	9	100

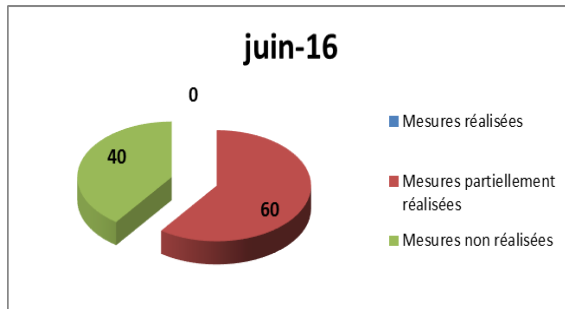
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les cinq (05) mesures programmées au cours du premier semestre 2016, sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de cinq (05). Soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la planification et suivi évaluation, de l'informatisation des chaînes judiciaires et de la facilitation de l'accès au droit et à la justice.

❖ Renforcement du système de production des statistiques scolaires.

- **Élaborer et mettre en œuvre la carte scolaire**

Indicateur de l'activité : Carte scolaire est disponible.

En ce qui concerne la mise en place de la carte scolaire, les principaux acteurs ont été formés à l'élaboration de l'étude diagnostique de la carte scolaire préalable à la mise en œuvre d'une méthodologie de la carte scolaire. Après une mission en République de la Côte d'Ivoire, un atelier de restitution et de planification des activités a eu lieu à Kpalimé en avril. La carte scolaire permettra non seulement d'identifier de façon plus précise, les besoins en infrastructures scolaires, en matériels didactiques, pédagogiques et en personnels enseignants mais aussi d'améliorer l'allocation des personnels enseignants aux établissements.

Il faut noter que la mise en place de la carte scolaire se décline en 4 composantes à savoir :

- 1- réalisation de l'étude diagnostique ;
- 2- élaboration de la méthodologie de la carte scolaire ;
- 3- mise en œuvre de la carte scolaire ;
- 4- élaboration de la carte scolaire prospective 2016-2020.

- **Mettre en place le dispositif d'immatriculation des élèves**

Indicateur de l'activité : Chaque élève est immatriculé.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif d'immatriculation et de suivi du cursus scolaire des élèves, il y a eu :

- élaboration et validation des modules de formation ;
- sensibilisation des acteurs de l'éducation est en cours.

Il faut noter que cette activité connaît beaucoup de retard à cause de l'insuffisance financière. L'immatriculation des élèves sur toute étendue du territoire sera un outil efficace de gestion des

effectifs des élèves quelles que soient leurs mobilités. Ceci permettra d'éviter les doublons lors des inscriptions et les fraudes aux examens de même que la fraude des diplômes.

❖ **Amélioration de la coordination, le suivi évaluation et la gestion budgétaire du Ministère**

- **Actualiser et mettre en œuvre le budget-programme du ministère**

Indicateur de l'activité : Le document du budget programme est actualisé et mis en œuvre.

Pour cette activité, le budget programme du ministère a été élaboré, actualisé et validé. Le plan de passation des marchés publics a été élaboré et exécuté.

❖ **Renforcement des programmes d'enseignement dans les écoles**

- **Elaborer une stratégie de santé scolaire, de nutrition et de prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire**

Indicateur de l'activité : Chaque élèves a au moins un repas par jour à l'école.

Une stratégie d'éducation préventive en matière de santé, de nutrition et du VIH/SIDA est élaborée et validée. Après une expérimentation des cantines scolaires dans 308 écoles, nous sommes dans la logique de généralisation sur toute l'étendue du territoire. Donner à manger aux élèves à l'école, c'est leur donner l'envie d'aller à l'école. Dans les villages et précisément dans certaines familles il est difficile aux enfants de trouver à manger par jour.

- **Poursuivre l'expérimentation des curricula du préscolaire et du primaire**

Indicateur de l'activité : Un manuel pour un élève.

En matière d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire, les nouveaux curricula du préscolaire et du primaire sont élaborés et validés. Les nouveaux manuels de français et de mathématiques pour les CP sont prêts et seront utilisés à la rentrée prochaine. En ce qui concerne les manuels des CE, ils sont en cours d'élaboration.

❖ **Réduction des disparités sociales de scolarisation dans le primaire**

- **Elaborer et mettre en œuvre une politique d'identification et de prise en charge des enfants vulnérables**

Indicateur de l'activité : Toutes les filles sont scolarisées.

Un recensement des enfants non scolarisés et déscolarisés a été fait. Les quatre préfectures dont le taux de scolarisation de la jeune fille est trop faible sont identifiées. Une stratégie de prise en charge de toutes les jeunes filles scolarisables et scolarisées pour le primaire est élaborée. Elles seront dotées de kits et des uniformes scolaires du CP1 au CM2 et des kits sanitaires pour les CM. Les modules de formation et de sensibilisation des populations sont élaborés.

- **Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'écoles spécialisées pour les enfants handicapés**

Indicateur de l'activité : Tous les enfants ont droit à l'éducation.

S'agissant de l'Education Inclusive, le ministère a élaboré une stratégie de constructions scolaires qui prend en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées pour leur permettre un accès facile aux infrastructures scolaires (construction avec des rampes). Des manuels de formation en écriture braille et en langue des signes ont été élaborés avec le concours de l'ONG Handicap International (HI).

Par ailleurs, les discussions sont en cours avec les partenaires techniques et financiers pour la réalisation, à court terme, d'une étude de faisabilité pour la création d'écoles spécialisées.

2.2.14. Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République

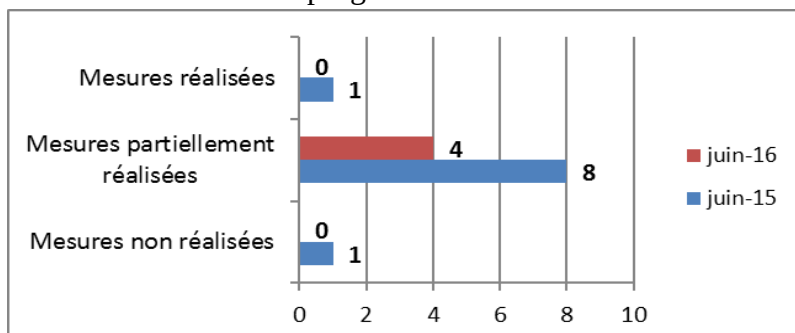
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Anciennes	Nouvelles	Nombre	%
Mesures réalisées	1	10	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	8	80	2	-	4	100
Mesures non réalisées	1	10	-	2	0	0
Totaux	10	100	4		4	100

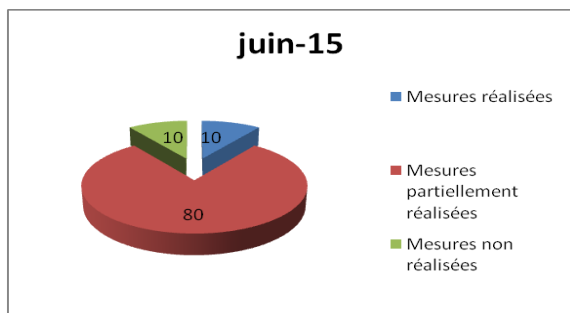
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	4	67
Activités non réalisées	2	33
Totaux	6	100

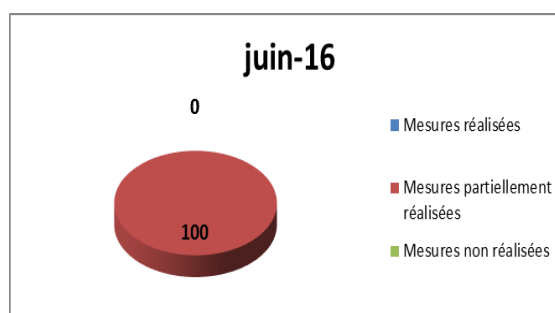
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les quatre (04) mesures programmées au cours du premier semestre 2016 sont en cours de réalisation.

1. Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de quatre (04). Ce qui représente un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la planification et suivi évaluation, de l'informatisation des chaînes judiciaires, de la facilitation de l'accès au droit et à la justice et de la coordination des actions du ministère.

❖ Planification et suivi évaluation

- **Elaboration/actualisation et mise en œuvre du budget-programme du ministère**

Indicateur de l'activité : Rapport de performance du ministère.

Pour cette mesure, le ministère a élaboré son plan de passation des marchés publics qui est en cours d'exécution, élaboré plusieurs DAO et contrats des marchés publics et suit régulièrement l'exécution des activités et projets.

❖ Informatisation des chaînes judiciaires (phase pilote)

- **Elaboration des spécifications fonctionnelles du Casier judiciaire**

Indicateur de l'activité : Les spécifications fonctionnelles des applications pénale, civile et sociale plus le casier judiciaires ont élaborées et développées.

Les applications sont en cours d'élaboration par le même cabinet qui a élaboré et développé les spécifications sur la chaîne civile, sociale, commerciale et pénale l'année dernière.

Le renforcement des capacités des chambres commerciales du tribunal de 1^{ère} instance de Lomé et de la cour d'appel de Lomé a permis de :

- réduire de manière significative le temps de traitement du contentieux commercial ;
- atteindre un taux élevé d'affaires jugées sur les affaires enrôlées au cours d'une année aussi bien en première instance qu'à la cour d'appel ; et
- améliorer le climat des affaires et susciter l'attraction des opérateurs économiques.

En matière de suivi du déroulement de la procédure ou de l'instance juridictionnelle, le justiciable ou l'avocat qui a une affaire commerciale à Lomé a la possibilité de vérifier le stade où se trouve son dossier en cliquant juste sur un écran tactile à la cour d'appel de Lomé.

- **Equiperment des tribunaux et prisons**

Indicateur de l'activité : Tribunaux et prisons équipés.

Les serveurs, un routeur passerelle de sécurité internet, des caméras de surveillance et des antennes wimax sont livrés.

❖ **Facilitation de l'accès au droit et à la justice**

• **Réalisation d'une expérience pilote d'aide juridictionnelle**

Indicateur de l'activité : Textes organisant l'aide judiciaire disponibles et aide juridictionnelle opérationnelle.

Les textes d'application de l'aide judiciaire sont élaborés ; les directives nationales de la justice pour mineurs élaborées sont à l'édition.

L'ouverture des bureaux d'accueil d'orientation et d'information du justiciable (BAOIJ) à la cour d'appel et au tribunal de Lomé ainsi que le déploiement des juristes.

❖ **Coordination des actions du ministère**

• **Réorganisation du Ministère**

Indicateur de l'activité : Textes portant réorganisation du ministère.

Dans le cadre de la poursuite du programme de modernisation de la justice, le ministère a élaboré plusieurs projets de lois destinés à améliorer l'arsenal juridique et légal national. Il s'agit de la loi N°2015-010 portant nouveau code pénal adoptée par l'assemblée nationale le 24 novembre 2015 et la loi portant code de justice militaire adoptée le 6 Août 2016. Les autres codes, notamment les nouveaux codes de procédure civile, de l'organisation judiciaire sont en cours d'étude et ne vont pas tarder à voir le jour.

Quant à l'arrêté portant organisation du ministère, il est élaboré et envoyé au secrétariat général du gouvernement.

2.2.15. Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique

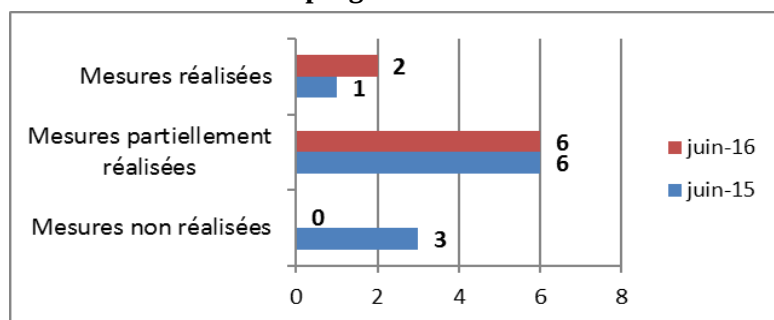
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	Juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Anciennes	Nouvelles	Nombre	%
Mesures réalisées	1	10	-	-	2	25
Mesures partiellement réalisées	6	60	6	-	6	75
Mesures non réalisées	3	30	1	4	0	0
Totaux	10	100	11		8	100

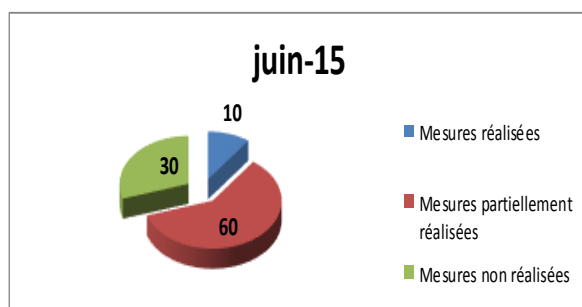
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	4	24
Activités partiellement réalisées	13	76
Activités non réalisées	0	0
Totaux	17	100

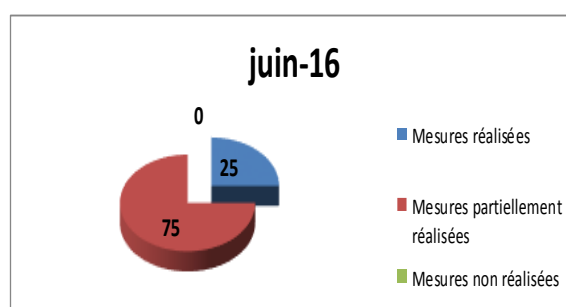
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre, sur les huit (08) mesures programmées, deux (02) sont réalisées et six (06) sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de deux (02). Ce qui représente un taux de réalisation de 25%. Il s'agit du renforcement de capacités du personnel du ministère en pratique et rédaction administrative et du renforcement des capacités des professionnels de la presse publique.

❖ Renforcement de capacités du personnel du ministère en pratique et rédaction administrative

• Formation du personnel du ministère

Indicateur de l'activité : Nombre d'agents formés.

Il s'agit du renforcement des capacités en pratique et rédaction administrative des cadres et agents du ministère de la communication, de la culture et de la formation civique. Les directions des ports et des loisirs ne sont pas pris en compte par les termes de référence.

Deux ateliers ont eu lieu respectivement à Lomé et à Kara les 8 et 11 janvier 2016.

A Lomé, la formation a concerné uniquement les directeurs centraux, régionaux et les chefs des différents services du département. A Kara, elle a regroupé outre le directeur de la radio Kara et les DRAC des régions centrales, Kara et Savanes, les chefs d'antennes ATOP et TVT de ces trois régions.

Du lundi 23 au vendredi 27 mai 2016, s'est tenue au centre de formation et de recyclage en communication, à Lomé, la formation sur « le Word 2013 et les nouvelles techniques d'archivages et de rédaction administrative » à l'intention des secrétaires du ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique (MCCSFC). Cet atelier a connu la participation d'une vingtaine de secrétaires.

L'objectif de ce séminaire est d'améliorer les connaissances des secrétaires en Word 2013 afin qu'ils deviennent plus efficaces et plus performants dans leur travail. Cette formation vise également à amener les participants à renforcer leurs capacités en techniques d'archivage et en rédaction administrative.

❖ **Renforcement des capacités des professionnels de la presse publique**

• **Formation des journalistes**

Indicateur de l'activité : Nombre de journalistes formés.

Du lundi 30 mai au vendredi 03 juin 2016, s'est tenu au centre de formation et de recyclage en communication, à Lomé, un atelier de renforcement des capacités sur « le journalisme d'investigation » à l'attention des journalistes des médias publics et privés. Ce séminaire a été organisé en deux sessions de formation et a connu la participation de dix-huit (18) journalistes. L'objectif de ce séminaire est d'améliorer la compétence des participants en investigation journalistique.

Du lundi 13 au mercredi 15 juin 2016, s'est tenue au centre de formation et de recyclage en communication, à Lomé, une formation sur le thème : « **Le Reportage Télé** » à l'attention des journalistes de la télévision. Cette formation a connu la participation d'une dizaine de journalistes des organes publics et privés.

L'objectif de cet atelier est de renforcer les capacités des participants sur les techniques du reportage télé.

De façon spécifique, cet atelier vise à : (i) amener les journalistes de la télévision à maîtriser les étapes de la conception du reportage, (ii) faire connaître aux participants les astuces de l'interview, et enfin rappeler aux séminaristes les techniques de réalisation d'un reportage.

2- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de six (06). Ce qui représente un taux de réalisation de 75%. Il s'agit de la planification et suivi évaluation, de la valorisation du patrimoine culturel, du renforcement de la protection juridique des artistes, de leurs œuvres et de leurs biens culturels, du renforcement de la formation civique et d'éducation à la citoyenneté, de la promotion de la participation citoyenne et de l'intensification de la pratique des sports et des loisirs.

❖ **Planification et suivi évaluation**

- **Elaboration, validation et adoption de la politique sectorielle de la communication**

Indicateur de l'activité : Document de politique validé et adopté.

Au premier semestre 2016 la politique sectorielle de la communication a été élaborée et transmise au Ministre pour appréciation. Le processus se poursuit pour sa validation.

- **Elaboration du tableau de bord des indicateurs du ministère**

Indicateur de l'activité : Indicateurs actualisés.

Le tableau de bord annuel des indicateurs a été élaboré et validé en comité sectoriel en avril 2016. Ces indicateurs serviront d'outils d'évaluation de la performance du ministère en fin d'année.

❖ **Valorisation du patrimoine culturel**

- **Mise en place de meilleures œuvres d'art au Togo**

Indicateur de l'activité : Patrimoine culturel valorisé/Document du rapport.

Le projet vise à établir, produire et diffuser une carte du tourisme culturel domestique national afin de faire découvrir le patrimoine togolais aux concitoyens et de susciter en eux le goût et la curiosité de visiter les richesses culturelles du pays.

La recherche documentaire a été faite, la réalisation des cartes a été confiée à un géographe enseignant-chercheur des universités du Togo. La maquette du dossier a été finalisée et remise à l'imprimeur pour impression.

❖ **Renforcement de la protection juridique des artistes, de leurs œuvres et de leurs biens culturels**

- **Actualisation et adoption des textes de mise en œuvre de la politique publique du secteur de la culture**

Indicateur de l'activité : Nombre de texte actualisés/adoptés.

Révision de la loi portant protection des droits d'auteur, du folklore et des droits voisins (loi n°91-12 du 10 juin 1991). Ce document est transmis pour avis à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Le statut des artistes a été adopté en conseil des ministres et voté par l'assemblée nationale le 14 juin 2016. La loi sur le cinéma a été actualisée et est en attente de validation.

❖ **Renforcement de la formation civique et d'éducation à la citoyenneté**

- **Formation des agents de la DFC**

Indicateur de l'activité : Nombre d'agents de la DFC formés.

Les termes de références ont été élaborés et validés. Les domaines de formation ont été choisis. Les instituts de formation ont été sélectionnés et la formation aura lieu au second semestre.

❖ **Promotion de la participation citoyenne**

• **Production de 3000 affiches de sensibilisation**

Indicateur de l'activité : Nombre d'affiches produites.

Les termes de références ont été élaborés et validés. Des agences de communication ont été sélectionnées. Des messages et images modèles à multiplier (masters) ont été proposés.

• **Production de 3 spots publicitaires**

Indicateur de l'activité : Nombre de spots diffusés.

Après l'élaboration et la validation des termes de références, des agences de communication répondant aux critères de sélection ont été retenues.

• **Appel à projets citoyens**

Indicateur de l'activité : Nombre d'associations financées.

Les termes de références et l'avis d'appel à projets sont en cours d'élaboration. Une fois terminé, l'avis sera publié dans le quotidien national TOGO-PRESSE au cours de la deuxième semaine du mois de juillet pour la sélection des candidats éligibles.

• **Création d'un espace vert**

Indicateur de l'activité : Nombre d'espaces verts créés.

A la suite des séances de travail avec les cadres du ministère de l'environnement, les termes de référence ont été élaborés.

Des échanges avec les responsables de la délégation spéciale de la préfecture de Zio ont permis de s'entendre sur la mise en œuvre effective du projet.

❖ **Intensification de la pratique des sports et des loisirs**

• **Elaboration et vulgarisation du plan stratégique de lutte contre le dopage**

Indicateur de l'activité : Document élaboré et vulgarisé.

Le plan stratégique assorti de plan d'actions opérationnel a été validé le 22 mars 2016 et soumis au fonds de l'UNESCO, partenaire financier du projet qui l'a apprécié. Le document du plan sera porté à l'examen du Gouvernement pour approbation. Une fois approuvé par décret, ce document va être multiplié et vulgarisé au bénéfice des acteurs de sport.

• **Appui à l'introduction du kid's athletic à l'école primaire**

Indicateur de l'activité : Nombre d'enseignants formés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet en 2016, une démultiplication de la pratique du kid's a eu lieu dans les régions des plateaux, centrale et Kara à travers la formation de 220 moniteurs.

A ce titre, il y a eu renforcement de capacités d'entraîneurs en huit sessions à raison de :

- 25 les 04 et 05 février 2016 à Atakpamé ;
- 25 les 17 et 18 février à Notsè ;
- 51 les 20 et 21 février à Sotouboua ;
- 22 les 25 et 28 février à Kpélé-Adéta ;
- 22 les 08 et 09 avril à Sokodé ;
- 25 les 05 et 06 juin à Guérin-Kouka ;

- 25 les 08 et 09 juin à Kanté ;
- 25 les 11 et 12 juin à Pagouda.

Ce projet vise à outiller les enseignants des écoles primaires du Togo en techniques d'animation du kid's afin de leur permettre de préparer leurs apprenants aux disciplines sportives de leur choix.

- **Sensibilisation des populations sur les bienfaits des sports et des loisirs**

Indicateur de l'activité : Nombre de personnes sensibilisées.

Du fait de l'absence de crédit budgétaire, cette activité n'a pas encore été entamée.

- **Elaboration et signature des protocoles d'accords favorables pour le partenariat, le sponsoring et le mécénat**

Indicateur de l'activité : Nombre d'accords signés et mis en œuvre.

Les tâches à exécuter dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité ont effectivement démarré. Les termes de références en cours d'élaboration seront transmis au ministre dans les jours à venir pour appréciation.

- **Dynamisation des championnats scolaire et universitaire à travers l'introduction de nouvelles disciplines**

Indicateur de l'activité : Nombre de nouvelles disciplines introduites.

Les championnats scolaires pour le compte de la saison 2015-2016 ont été officiellement lancés à Dapaong. Les finales ont eu lieu dans les chefs-lieux des régions. Pour des raisons d'insuffisances financières les finales nationales n'ont pu être organisées.

- **Poursuite de l'élaboration du guide national des loisirs**

Indicateur de l'activité : Guide national des loisirs élaboré.

Une tournée nationale de recensement a été organisée sur toute l'étendue du territoire. Cette tournée a permis à la direction nationale des loisirs chargée de mener cette activité d'élaborer la version améliorée du guide dénommée « le guide national des jeux et loisirs traditionnels des peuples du Togo ».

2.2.16. Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

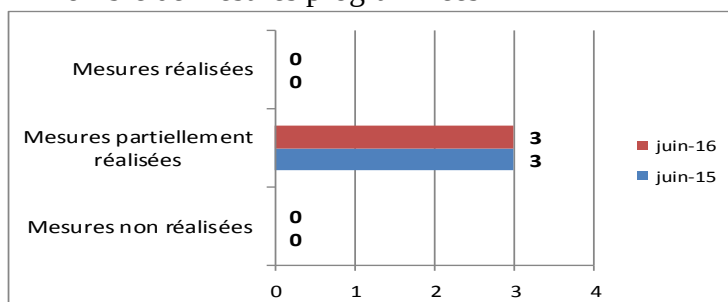
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	3	100	3	-	3	100
Mesures non réalisées	0	0	-	1	0	0
Totaux	3	100	4		3	100

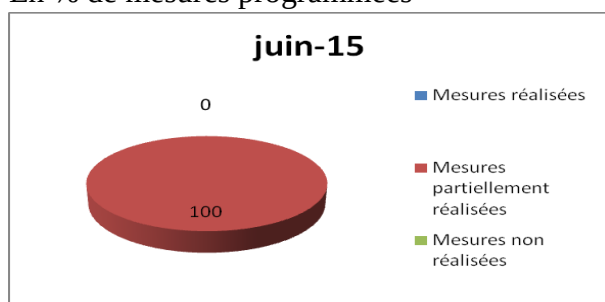
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	7	78
Activités non réalisées	2	22
Totaux	9	100

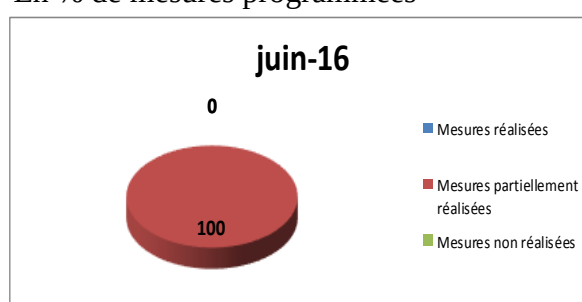
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre, les trois (03) mesures programmées sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du second semestre

Les mesures en cours de réalisation au cours du premier semestre sont au nombre de trois (03). Ce qui représente un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la coordination du personnel du ministère, de la planification et de la programmation et de la promotion au niveau familiale et communautaire des pratiques familiales essentielles.

❖ Coordination du personnel du ministère

Cette mesure a deux activités qui se présentent comme suit :

- **Réglementation des organes de gestion à la base (comités de santé, COGES)**

Indicateur de l'activité : Différents textes pris

Les textes réglementant les organes de gestion à la base (comités de santé, COGES) ont été signés

- **Rendre fonctionnel les comités sectoriels au niveau des régions et des districts**

Indicateur de l'activité : 100% de comités régionaux et districts installés.

Les textes afférents au fonctionnement des comités sectoriels au niveau des régions et des districts sont en cour de signature.

❖ **Planification et programmation**

Cette mesure a six (06) activités dont quatre (04) sont en cours de réalisation et deux (02) n'ont pas connu de début de réalisation. Celles qui sont en cours de réalisation se présentent comme suit :

- **Elaboration de la carte sanitaire**

Indicateur de l'activité : Carte sanitaire est élaboré.

Le processus d'élaboration de la carte sanitaire est très avancé. Des termes de références ont été élaborés en collaboration avec les partenaires en développement. Ceci a permis de retenir un cabinet via les procédures de passation des marchés publics pour l'élaboration de la carte sanitaire. Les outils de collecte des données élaborées par le cabinet et le comité technique ont été validés à travers un atelier par les différents acteurs du secteur de la santé ce qui a permis de faire le lancement et l'installation des comités régionaux.

Le traitement des données collectées a permis de faire sortir le premier draft de la carte sanitaire. A la fin du premier semestre 2016 le cabinet a pu intégrer les amendements formulés par le comité de suivi.

- **Elaboration de la réforme hospitalière**

Indicateur de l'activité : Document de réforme hospitalière validé.

Réforme globale

Dans le cadre des réformes dans les formations sanitaires plusieurs activités ont été menées et un comité avait été mis sur pied pour le suivi. En effet du 26 au 28 mai 2015 à kpalimé s'est tenu un atelier qui avait pour objet la relecture des textes d'application du projet de la loi hospitalière. Les activités du comité sont menées pour la finalisation et la validation du projet de la loi hospitalière et ses textes d'application.

En tout le comité dispose de :

- ✓ un projet de loi hospitalière ;
- ✓ un projet de décret portant statut général des établissements hospitaliers de la République Togolaise ;
- ✓ un projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement des établissements publics et hospitaliers ;
- ✓ l'exposé des motifs du projet de loi hospitalière ;
- ✓ un rapport de présentation du projet de décret portant statut des établissements hospitaliers de la République du Togo ;
- ✓ la lettre initiée à l'intention du ministre de la santé qui sera adressée au Président de l'Assemblée nationale afin de l'accompagner pendant le processus jusqu'à la présentation à l'assemblée nationale ;
- ✓ un mémo élaboré décrivant le processus du projet de la loi hospitalière.

Réforme et le concept de la contractualisation

Des journées de réflexion sur la réforme hospitalière : (17 Décembre 2015 Lomé à l'hôtel Sancta Maria et le 07 Janvier 2016 à ATAKPAME) ont permis d'élaborer un projet d'orientations stratégiques en vue de permettre aux établissements hospitaliers d'assurer les missions qui leur sont confiées par l'Etat. Ce projet présente le processus en deux étapes.

Première étape : Exploration

A travers le Projet d'Appui à la Gestion des Ressources Humaines et de Médicaments en Santé (PAGR HMS) des experts ont été recrutés. Après visite et analyse du site (CHU SO) les experts ont proposé un plan juridique et opérationnel.

Deuxième étape : Sélection d'un cabinet pour piloter la contractualisation est en cours

Le processus de recrutement du cabinet pour piloter la contractualisation est en cours.

Par ailleurs, il est à noter que par arrêté une cellule de coordination et d'appui est créée et travaille avec un comité national composé de différentes personnes ressources.

- **Concevoir le tableau de bord du ministère**

Indicateur de l'activité : Tableau de bord du ministère élaboré.

Les termes de références pour la conception d'un tableau de bord sont élaborés et le processus de mobilisation des ressources est en cours.

- **Elaboration du nouveau PNDS**

Indicateur de l'activité : Nouveau PNDS élaboré et validé.

Le processus est très avancé, deux (02) consultants ont été recrutés :

Le premier consultant a pu permettre de faire l'analyse de la situation et le consensus autour des orientations stratégiques.

Le second consultant qui a la charge de la conduite de la Budgétisation fait le costing et élabore le CDMT.

Les activités qui n'ont pas connu de début s'énoncent comme suit :

- élaboration des outils de budgétisation pour les hôpitaux ;
- évaluation de la mise en œuvre de l'assurance maladie au niveau des formations sanitaires.

- ❖ **Promotion au niveau familiale et communautaire des pratiques familiales essentielles**

Cette mesure vise à renforcer les capacités des agents de l'hygiène et assainissement.

Le plan de secteur de l'hygiène et de l'assainissement de base au Togo élaboré et validé par l'ensemble des acteurs a été décliné en plans locaux d'assainissement autonomes des districts. Ces plans d'assainissement des districts ont été élaborés et validés au cours du mois de Février 2015.

Il faut souligner que des ateliers de formation ont été organisés à Kara et à Atakpamé à l'endroit des Techniciens d'assainissement.

Le premier semestre 2016 est marqué par des sensibilisations et des inspections sanitaires.

C'est dans cet ordre que se présente l'état d'avancement des mesures de réforme prévues au premier semestre 2016.

2.2.17. Ministère des Mines et de l'Énergie

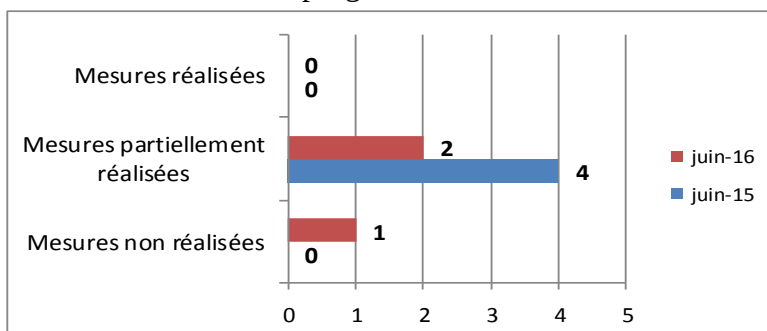
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	4	100	3	-	2	67
Mesures non réalisées	0	0	-	-	1	33
Totaux	4	100	3		3	100

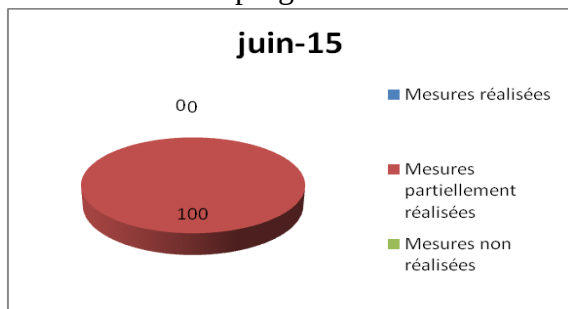
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	4	80
Activités non réalisées	1	20
Totaux	5	100

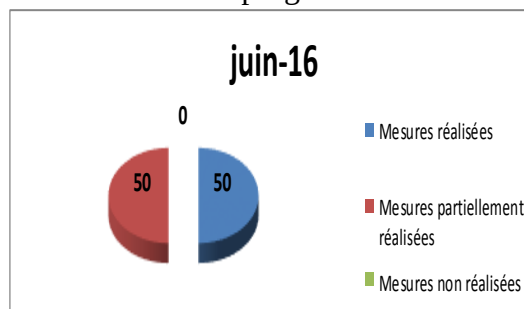
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Au cours du premier semestre, sur les trois (03) mesures programmées, deux (02) sont en cours de réalisation et une (01) n'a pas connu de début de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de deux (02). Ce qui représente un taux de réalisation de 67%. Il s'agit de l'amélioration de la coordination des activités du ministère et du développement du secteur énergétique.

❖ Amélioration de la coordination des activités du ministère

Pour la réalisation de cette mesure, une (01) activité a été programmée. Il s'agit de la restructuration du ministère permettant une meilleure gestion dans la coordination des actions du ministère pour améliorer le pilotage et le soutien du secteur.

• Restructuration du ministère

Indicateur de l'activité : Nouvel organigramme disponible.

Pour cette activité, il est prévu au titre du premier semestre, la réalisation des trois (03) tâches. Il s'agit de la prise de textes portant organisation du ministère des mines et de l'énergie, du redéploiement des agents et de la nomination aux nouveaux postes de directions vacants.

Un nouveau décret fixant les attributions du ministre et portant organisation du ministère des mines et de l'énergie a été adopté en conseil des ministres au premier trimestre 2016 mais nous sommes toujours dans l'attente du retour dudit texte du secrétariat général du gouvernement pour la prise d'autres textes d'application devant aboutir à la réalisation des activités et tâches planifiées pour le premier semestre 2016. Cependant, des jalons ont été posés dans la présente action au titre de l'année 2016.

❖ Développement du secteur énergétique

Pour cette mesure, il est prévu au titre du premier semestre, la réalisation des trois (03) activités il s'agit de : la promotion de l'électrification à grande échelle, du suivi des travaux d'électrification et de l'amélioration de l'éclairage public.

• Promotion de l'électrification à grande échelle

Indicateur de l'activité : Taux d'accès à l'électrification accru.

Au titre du premier semestre, trois (03) tâches sur quatre (04) ont été programmées. Il s'agit de la mise en place d'une stratégie de fourniture d'électricité à coût raisonnable, de l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour électrification de 8 localités rurales, de la passation et attribution des marchés pour l'électrification de huit (08) localités rurales.

La mise en place d'une stratégie de fourniture d'électricité à coût raisonnable demande beaucoup d'implications. Cette activité a été déclinée en tâches dans la matrice élargie des recommandations de la SCAPE et pour laquelle, il est envisagé deux (02) réunions de concertations entre acteurs impliqués.

• Suivi des travaux d'électrification

Indicateur de l'activité : Electrification de huit (08) localités et extension de l'éclairage public dans cinq (5) chefs-lieux de régions suivis.

Au titre du premier semestre, deux (02) tâches sur trois (03) ont été programmées. Il s'agit de l'acquisition d'un véhicule et de l'acquisition de carburant.

En ce qui concerne l'acquisition de véhicule et de carburant en vue d'assurer un meilleur suivi des travaux d'électrification, la non avancée notée au niveau de ces activités est liée au fait que dans l'entendement de la direction technique du ministère chargée de l'énergie, ce suivi sera assuré par elle avec l'acquisition du matériel roulant planifiée mais la fiche d'autorisation de dépenses est libellée en études techniques et ne saurait servir à cela en l'état.

La demande de reformulation du chapitre de la fiche d'autorisation de dépense y relative a été introduite depuis plus de trois (03) mois auprès du ministère chargé des finances mais jusqu'à ce jour aucune suite n'y a été donnée. Ce qui handicape la réalisation de ces activités.

- **Amélioration de l'éclairage public**

Indicateur de l'activité : Dix (10) km de réseau d'éclairage public avec deux cent vingt-cinq (225) luminaires construits dans les villes suivantes : Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

- élaboration du dossier d'appel pour éclairage public dans cinq (05) chefs-lieux de régions ;
- passation et attribution du marché d'électrification d'éclairage public dans cinq (05) chefs-lieux de régions.

2- Mesures/actions non réalisées au cours du premier semestre 2016

Une (01) mesure/action n'a pas connu de début de réalisation au cours du premier semestre 2016. Soit un taux de réalisation de 33%. Il s'agit de l'accroissement de l'activité minière.

- ❖ **Accroissement de l'activité minière**

- **Accroissement de l'activité minière**

Indicateur de l'activité : Code minier adopté et mis en œuvre.

Pour cette action, il est prévu au titre du premier semestre 2016, la réalisation d'une seule activité qui est la finalisation de l'avant-projet de code minier.

Cette activité n'a pas été réalisée mais il y a lieu de relever qu'au titre du premier semestre 2016, le projet d'avant-projet de code minier a fait l'objet d'échanges entre l'administration publique minière et l'office togolais des recettes (OTR). L'actualisation du calendrier de mise en œuvre des actions du département, a programmé la finalisation dudit document pour la fin de l'année 2016 compte tenu du souci permanent de son amélioration.

Par ailleurs, il y a lieu de relever que le code minier communautaire de l'UEMOA auquel le code minier national cherche à s'arrimer, est en voie d'être relu. Un cabinet commis à cet effet par la commission de l'UEMOA effectuera une mission de collecte des données, informations et orientations au Togo dans le courant du mois de juillet 2016.

Se pose alors la question de la finalisation dudit document qui risque d'être dépassé après la relecture du code minier de l'UEMOA.

2.2.18. Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation

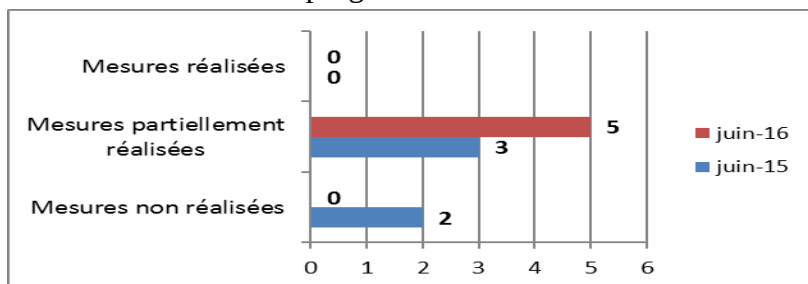
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	3	60	5	-	5	100
Mesures non réalisées	2	40	-	-	0	0
Totaux	5	100	5		5	100

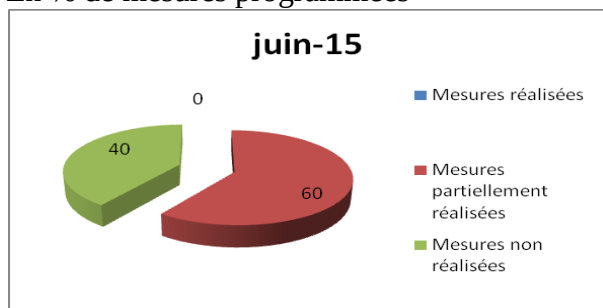
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	5	24
Activités partiellement réalisées	13	62
Activités non réalisées	3	14
Totaux	21	100

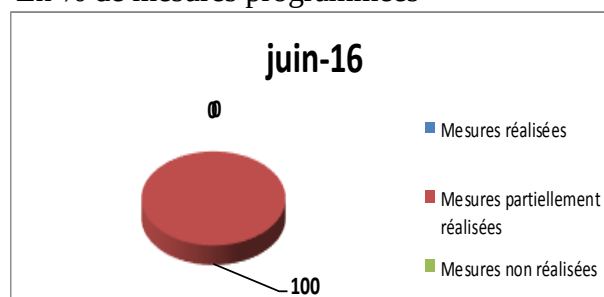
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les cinq (05) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation.

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de cinq (05). Ce qui représente un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la coordination des actions du ministère, du renforcement de la protection des personnes vulnérables, de la réduction des disparités et inégalités de genre, de la promotion de la solidarité nationale, et du renforcement des capacités nationales dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

❖ Coordination des actions du ministère

• Réorganisation du ministère

Indicateur de l'activité : Nombre de textes disponibles.

Le décret qui fixe les attributions du ministre et qui porte organisation et fonctionnement du ministère a été adopté en conseil des ministres du 09 décembre 2015. Il prend en compte la synergie des actions des trois domaines et rend cohérent la coordination des interventions du ministère. Mais l'arrêté réorganisant les secteurs de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation élaboré, actualisé et transmis au secrétariat général du gouvernement est en attente de l'accord du Premier ministre pour signature.

L'avant-projet de loi modifiant la loi n°2000-019/PR du 29 décembre 2000 portant statut des réfugiés au Togo est adopté en Conseil des Ministres le 13 janvier 2015. Les discussions du projet de loi ont eu lieu en commission, le 10 juin 2015. La loi est votée le 03 mars 2016 par l'Assemblée Nationale.

Dans le cadre de la mise en place d'un système de suivi-évaluation, après une série de formation du personnel sur la thématique en 2015, un directeur de la planification et du suivi évaluation est nommé par arrêté n°019/MASPFA/CAB/SG/DAAF du 10 juin 2016.

❖ Renforcement de la protection des personnes vulnérables

• Réalisation du transfert monétaire dans les régions de la Kara et des savanes

Indicateur de l'activité : Nombre de bénéficiaires.

Le projet de transfert monétaire qui a pour objectif d'améliorer l'accès des populations vulnérables des régions de la Kara et des savanes aux filets de protection sociale est en cours de réalisation. La phase d'allocation des fonds aux bénéficiaires démarrée en 2015 se poursuit ce semestre.

• Sensibilisation de la population sur l'adoption des enfants

Indicateur de l'activité : Nombre d'émissions radio-télévisées.

Après les émissions radio et télévisions de sensibilisation de la population sur la procédure d'adoption d'enfants au Togo en 2015, le comité d'adoption a effectué une tournée de sensibilisation du 03 au 08 mai 2016 dans quatorze (14) centres d'accueil d'enfants des régions des Plateaux, Centrales, Kara et Savanes. Les distributions des brochures et des textes réglementaires sur l'adoption des enfants et des normes et standards de gestion des centres ont eu lieu au cours de cette tournée. L'objectif était d'éviter aux enfants abandonnés un séjour prolongé dans les centres et de leur offrir une famille adoptive conformément aux textes nationaux et internationaux.

- **Délivrance des cartes d'identité et titre de voyage biométriques aux réfugiés**

Indicateur de l'activité : Nombre de cartes et titres biométriques émises.

La délivrance des cartes d'identités et titres de voyage biométriques (passeport) aux réfugiés démarrés depuis janvier 2015 se poursuit. Au total 2534 cartes et 337 titres de voyages biométriques ont été émises.

- ❖ **Renforcement du cadre institutionnel de mise en œuvre du genre**

- **Renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre**

Indicateur de l'activité : Nombre de centres organisés.

- l'édition des argumentaires religieux et traditionnels de lutte contre les violences basées sur le genre : 1 500 exemplaires ont été édités ;
- l'élaboration du plan d'action opérationnel de prévention et de réinsertion socio-économique des femmes opérées de la fistule obstétricale : plan élaboré et validé ;
- la formation des magistrats et des officiers de police judiciaire sur les violences faites aux femmes et aux filles : trente-deux (32) magistrats et officiers de police judiciaire sont formés ;
- la célébration de la journée internationale de la femme (JIF), le 08 mars 2016 : la population a été sensibilisée sur l'égalité de droit et de fait entre l'homme et la femme ;
- la célébration de la fête des mères, le 29 mai 2016 : 128 parturientes de 8 formations sanitaires et 129 mamans de 9 orphelinats ont bénéficié chacune d'un kit pour maman et pour bébé ;
- la conduite d'un audit genre dans les ministères de la santé et de l'éducation.

- **Organisation du forum national de la femme togolaise**

Indicateur de l'activité : Nombre de participants au forum.

- l'organisation du forum national de la femme togolaise est en cours de préparation et se tiendra probablement au second semestre de l'année en cours.

- ❖ **Promotion de la solidarité nationale**

- **Adoption de la loi portant création du fonds de solidarité et d'autonomisation de la femme togolaise**

Indicateur de l'activité : Loi portant création du Fonds de solidarité nationale adopté.

Actualisation de l'avant-projet de loi portant création du fonds de solidarité nationale et de son exposé de motifs après sa première lecture en conseil de ministres.

- ❖ **Développement d'une nouvelle approche d'alphabétisation et d'éducation non formelle**

- **Amélioration de l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle**

Indicateur de l'activité : nombre de participants aux formations.

- le bilan-programmation des activités sur la période 2013-2016 a eu lieu ;

- la session de formation des cadres de la DAENF et des opérateurs en conception et élaboration des programmes d'éducation non formelle (ENF) : 15 cadres ont été formés ;
- l'alphabétisation de 1200 apprenants dont 70% de femmes autour du programme d'appui à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes (PAAFF) ;
- l'alphabétisation de 120 riziculteurs de Mission-Tové autour du projet d'aménagement et réhabilitation des terres agricoles de Mission-Tové (PARTAM) ;
- la traduction du guide pratique de gestion des plateformes multifonctionnelles (PTFM).

2.2.19. Ministère de la Planification du Développement

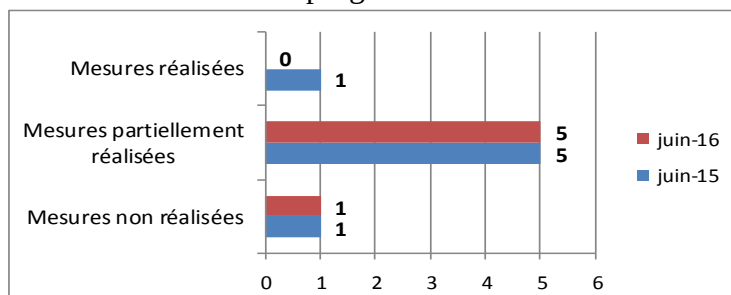
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Anciennes	Nouvelles	Nombre	%
Mesures réalisées	1	14	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	5	72	5	-	5	83
Mesures non réalisées	1	14	1	-	1	17
Totaux	7	100	6		6	100

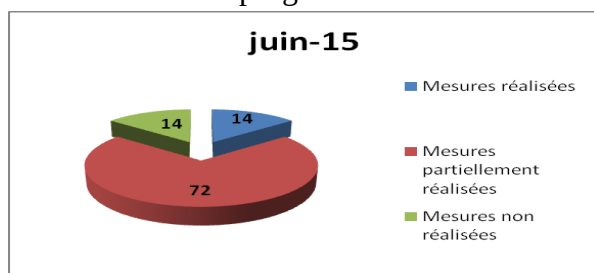
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	7	88
Activités non réalisées	1	12
Totaux	8	100

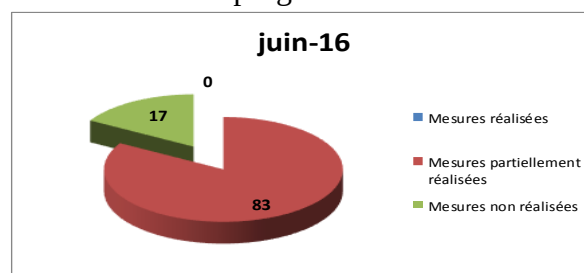
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Toutes les mesures et actions programmées au cours de l'année 2016 ont connu un début de réalisation pour ce premier semestre. Cette réalisation se traduit par l'état d'avancement des différentes tâches programmées par activités. Aucune activité n'a été mise en œuvre totalement mais par contre, certaines tâches ont connu une mise en œuvre complète. Le bilan de mise en œuvre des mesures à travers les activités et les tâches se présente de la manière suivante :

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de cinq (05). Ce qui représente un taux de réalisation de 83%. Il s'agit de l'amélioration du système national de planification, du développement du système statistique national, de la prise de textes d'application de la loi-cadre sur l'aménagement du territoire, de l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire et de l'élaboration d'une vision à long terme du Togo.

❖ Amélioration du système national de planification

- **Production des outils de la chaîne PPBSE (Guide méthodologique d'intégration des Objectifs de développement durable dans la chaîne PPBSE)**

*Indicateur de l'activité : Guide méthodologique d'intégration des ODD élaboré, validé et édité.
Agents formés.*

- identification de l'outil : Guide méthodologique d'intégration des objectifs de développement durable dans la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation ;
- élaboration de l'outil de la chaîne PPBSE : Elaboration du draft préliminaire ;
- vulgarisation de l'outil : Cette tâche interviendra après la finalisation et la validation du guide ;
- renforcement de capacités : Cette tâche interviendra après la vulgarisation du guide.

- **Elaboration du PIP triennal glissant adossé au PAP**

Indicateur de l'activité : PIP 2017-2019 disponible.

La réunion de lancement du PIP s'est tenue le 9 mars 2016. Les fiches de projets sont en cours d'actualisation par les cadres de la Direction de la planification et des politiques de développement et le service informatique du ministère pour prendre en compte la nouvelle nomenclature budgétaire. Les réunions de finalisation des fiches de projets interviendront une fois le consensus technique dégagé à la suite du travail entre les techniciens du PIP et les informaticiens.

- **Animation des organes du DIPD (Comités sectoriels, CED et CNPPD)**

Indicateurs de l'activité : Rapport de la revue annuelle de la SCAPE ; rapport de la première session des Comités sectoriels ; rapport de la deuxième session des Comités sectoriels ; rapport de première session du Comité Etat-donateurs.

Le processus de recrutement des consultants pour la tenue de la revue annuelle conjointe de la SCAPE est en cours. Seuls les Comités sectoriels sociaux à savoir : Santé et VIH/Sida, Education, Eau et assainissement et cadre de vie, Promotion, Protection sociale et emploi ont tenu leur première session. La session du Comité Etat-donateurs n'est pas encore organisée puisque les éléments sur lesquels ce comité va statuer entre autres les rapports des comités sectoriels ne sont pas encore disponible. L'élaboration des rapports de la SCAPE a débuté avec les rapports annuels de performance (RAP) des ministères dont la rédaction a fait l'objet d'une retraite tenue à Kpalimé du 9 au 14 mai 2016. La finalisation et la validation desdits rapports se sont déroulées dans tous les départements ministériels et leur transmission au Secrétariat Technique du DSRP est en cours.

- ❖ **Développement du système statistique national**

- **Conduite du processus d'élaboration et d'adoption de la Stratégie nationale de développement de la statistique de deuxième génération (SNDS II)**

Indicateurs de l'activité : Le rapport sur l'état des lieux du SSN est disponible ; le rapport sur les besoins en matière de statistiques du SSN est disponible ; le rapport diagnostique et des grandes orientations stratégiques du SSN est disponible.

Le rapport de l'état des lieux et bilan de la mise en œuvre de la SNDS 2009-2013, du programme pluriannuel statistique 2011-2013 est disponible et a fait l'objet d'une validation technique par les points focaux des services statistiques sectoriels au cours d'un atelier tenu le 22 juin 2016 à Lomé.

Les besoins statistiques, les grandes orientations pour les stratégies nationales de développement post 2015 et l'analyse diagnostique et la formulation des orientations sont disponibles et contenu dans le rapport de diagnostic du système statistique national qui a fait l'objet de validation technique le 22 juin 2016.

- ❖ **Prise de textes d'application de la loi-cadre sur l'aménagement du territoire**

- **Elaboration des textes d'application de la loi-cadre**

Indicateur de l'activité : Décrets et arrêtés de la loi portant loi-cadre sur l'aménagement du territoire disponibles.

- Elaboration des termes de référence pour le recrutement d'un consultant : Les termes de référence pour le recrutement du consultant ont été élaborés.
- Lancement de l'appel d'offres pour le recrutement du consultant : L'appel d'offre a été lancé et le consultant est recruté.
- Organisation d'un atelier de validation interne des textes d'application : Non encore réalisée.
- Elaboration des TDR et budgets des ateliers de la validation par le CTEMPNAT : Non encore réalisée.

❖ **Elaboration des schémas d'aménagement du territoire**

- **Réalisation de l'étude du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)**

Indicateur de l'activité : Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) disponible.

- Elaboration des TdR et lancement de l'appel d'offre pour le recrutement d'un bureau d'études : Les termes de référence sont disponibles.
- Elaboration du document projet du SNAT : Non encore réalisée.
- Elaboration du SNAT : Non encore réalisée.
- Renforcement des capacités en aménagement du territoire: de la démarche d'élaboration du schéma d'aménagement du territoire aux techniques d'élaboration des plans communaux : Non encore réalisée.

❖ **Elaboration d'une vision à long terme du Togo**

- **Réalisation de la Vision du Togo à l'horizon 2030**

Indicateur de l'activité : Document de vision Togo 2030 disponible.

Les termes de référence pour le recrutement des consultants dans le cadre de la vision Togo 2030 a été élaborés et est disponibles. l'actualisation et la synthèse du document de diagnostic a été réalisé dans un premier temps en interne par les cadres du ministère de la planification du développement ensuite élargi aux cadres des ministères sectoriels qui ont été identifiés comme point focaux pour le processus de la vision. L'organisation des séances de validation de la synthèse du document diagnostic a été faite lors d'une retraite tenue à Kpalimé du 12 au 16 juillet 2016. Cette retraite a permis d'amorcer le travail de validation de la synthèse du document de diagnostic.

2- Mesures/Actions non réalisées au cours du premier semestre 2016

Au cours du premier semestre une (01) mesure n'a pas connu de début de réalisation. Ce qui représente un taux de réalisation de 17%. Il s'agit de l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement.

❖ **Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement**

- **Appui à la pérennisation de la Plateforme de Gestion de l'Aide**

Indicateur de l'activité : Version à jour de la PGA.

Le montant prévu pour la mise à jour technique de la plateforme et renforcement du réseau informatique est en deçà de la proposition d'offre de la mise à jour de la PGA de Development Gateway (le fournisseur d'assistance technique), ce qui n'a pas permis la réalisation de la tâche.

Il en est de même pour la rencontre d'échanges d'expériences en matière d'utilisation de la PGA qui n'a pas connu de début de mise en œuvre faute de financement ainsi que l'interfaçage de la PGA avec SIGFIP, SYGADE et l'étude et la mise en place de la Géo localisation de la PGA.

2.2.20. Ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

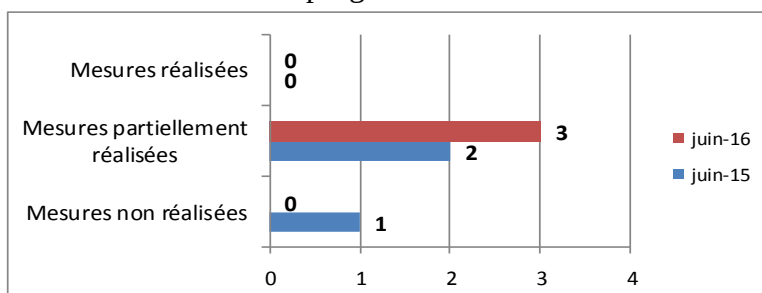
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Anciennes	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	2	67	2	-	3	100
Mesures non réalisées	1	33	1	1	0	0
Totaux	3	100	4		3	100

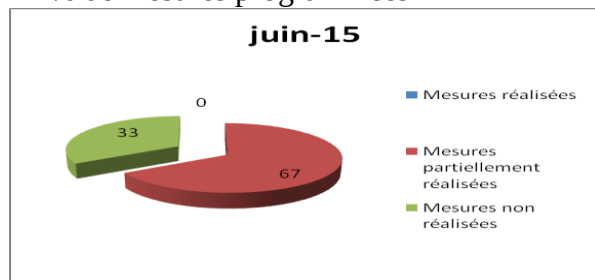
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	4	67
Activités non réalisées	2	33
Totaux	6	100

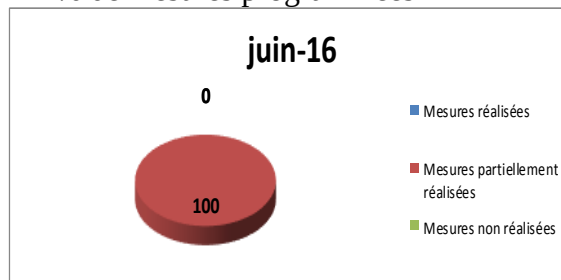
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées



En % de mesures programmées



Les trois (03) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation. Le bilan de mise en œuvre des mesures à travers les activités et les tâches se présente de la manière suivante :

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de trois (03). Ce qui représente un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la planification, programmation et suivi-évaluation, de l'amélioration de la qualité de la formation et de l'amélioration de la productivité des artisans et rénovation de l'apprentissage.

❖ **Planification, programmation et suivi-évaluation**

• **Actualisation des outils de planification et de programmation**

Indicateur de l'activité : Quatre (04) documents (BP, PTBA, TBAI, PIP) actualisés.

Les outils de planification et de programmation ont été actualisés il s'agit notamment de du Budget programme 2016-2018, du plan de travail et budget annuel (PTBA), du Tableau de bord annuel des indicateurs (TBAI) et le projet d'investissement public (PIP).

❖ **Amélioration de la qualité de la formation**

• **Elaboration des programmes de formation selon l'approche par compétences (APC)**

Indicateur de l'activité : Nombre de programmes élaborés selon l'APC.

Les TDRs de la réforme curriculaire sont élaborés, de même que six (06) programmes de formation professionnelle d'insertion en cordonnerie, batik, aviculture, transformation du manioc, transformation du soja et culture d'anacarde (financé par Plan Togo).

❖ **Amélioration de la productivité des artisans et rénovation de l'apprentissage**

• **Mettre en place un nouveau système de certification, de validation des acquis expérimentiels et formation des encadreurs**

Indicateur de l'activité : Document du nouveau système de certification disponible.

Un séminaire s'est tenu à Notsé, avec l'appui financier de l'EFTPA/GIZ et ProFoPEJ/GIZ pour définir les modalités de certification des formations dans les métiers agricoles et dans l'artisanat.

• **Dynamisation de la formation professionnelle de type coopératif dual**

Indicateur de l'activité : Nombre d'apprenants formé, nombre de formateurs formés, nombre de curricula élaborés, nombre d'apprenants suivis et accompagnés.

Pour dynamiser la formation professionnelle de type coopératif dual, durant le premier semestre 2016, il y a eu une cérémonie de lancement officiel de la formation professionnelle par apprentissage de type dual coopératif le 05 janvier 2016 à Sokodé.

Des ateliers ont été organisés dans ce cadre. Il s'agit d' :

- un atelier de présentation du rapport de la mission d'évaluation du ProFoPEJ a eu lieu le 02 février 2016 à la Salle CEDEAO du CASEF ;
- un atelier sous régional de mutualisation des ressources et des outils de formation professionnelle les 16, 17 18 et 19 février 2016 (Pays présents : Bénin, Burkina Faso, Niger et Togo) ;
- un atelier de formation des formateurs sur le guide d'implémentation et les livrets de formation s'est tenu en 03 au 04 mars 2016 à Kpalimé, 08 au 09 à Tsévié et 10 au 11 mars à Sokodé ;
- un atelier de validation des programmes d'alphabetisation fonctionnelle a eu lieu les 22, 23 et 24 avril 2016 à Kpalimé ;

- un atelier d'intégration du manuel FODA dans les curricula du 20 au 24 juin 2106 à Kpalimé.

Une note de service n° 588 prise le 22 juin 2016 autorise les comptables des CRETFP RM, Kara et LETP Sokodé à appuyer les ACFA dans l'exécution des tâches comptables et financières. Il y a également eu acquisition de trois (03) motos pour le dual à Tsévié, Kpalimé et Sokodé.

Enfin, une formation des facilitateurs sur les techniques d'andragogie et de pédagogie de la formation professionnelle a eu lieu du 04 au 17 juillet 2016 à Kpalimé.

2.2.21. Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'Homme

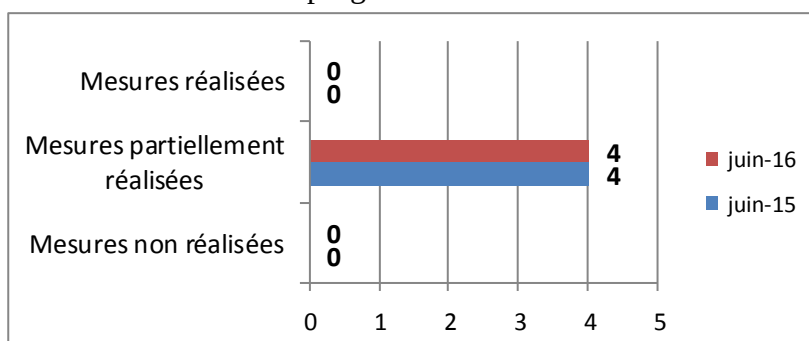
L'état des lieux de l'exécution des mesures de réformes programmées et les graphiques qui l'illustrent se présentent suivant le tableau ci-après :

Répartition des mesures	juin-15		Programmation janvier 2016		juin-16	
	Nombre	%	Ancienne	Nouvelle	Nombre	%
Mesures réalisées	0	0	-	-	0	0
Mesures partiellement réalisées	4	100	4	-	4	100
Mesures non réalisées	0	0	-	-	0	0
Totaux	4	100	4		4	100

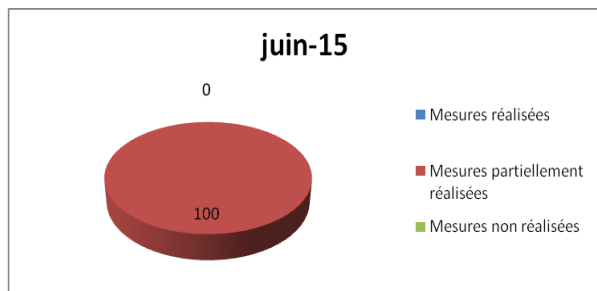
L'état des lieux de la mise en œuvre des activités découlant des mesures est la suivante :

Répartition des activités	juin-16	
	Nombre	%
Activités réalisées	0	0
Activités partiellement réalisées	10	100
Activités non réalisées	0	0
Totaux	10	100

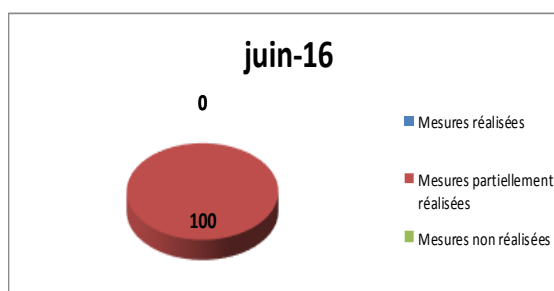
En nombre de mesures programmées



En % de mesures programmées en 2015



En % de mesures programmées en 2016



Les quatre (04) mesures programmées au cours du premier semestre sont en cours de réalisation. Le bilan de mise en œuvre des mesures à travers les activités et les tâches se présente de la manière suivante :

1- Mesures/actions partiellement réalisées au cours du premier semestre 2016

Les mesures partiellement réalisées au cours du premier semestre sont au nombre de quatre (04). Ce qui représente un taux de réalisation de 100%. Il s'agit de la gestion des ressources humaines, amélioration de la situation des droits de l'homme au Togo, la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de l'Examen Périodique Universel et la promotion des principes démocratiques, renforcement de la cohésion sociale et consolidation de la paix.

❖ Gestion des ressources humaines

- **Organisation d'un atelier de renforcement de capacités sur la GAR et la PPSE à l'intention du personnel**

Indicateur de l'activité : Nombre d'agents du personnel formés.

L'identification du personnel cible a été faite et les termes de référence (TDR) de la formation ont été élaborées.

- **Organisation d'un atelier de renforcement de capacités sur les droits de l'homme, la démocratie, la prévention des conflits et la paix à l'intention du personnel**

Indicateur de l'activité : Nombre d'agents du personnel formés.

L'identification du personnel ciblé est faite et les termes de références de la formation élaborés.

❖ Amélioration de la situation des droits de l'homme au Togo

- **Organisation des Formations et sensibilisation des différents acteurs de la vie socio-politique aux valeurs et principes des DH dans le cadre de la Célébration de la journée internationale des Droits de l'Homme**

Indicateur de l'activité: Nombre d'acteurs de la vie sociopolitique sensibilisés et formés aux valeurs et principes des DH dans le cadre de la Célébration de la journée internationale des Droits de l'Homme.

Les termes de référence de l'activité ont été élaborés et transmis au Ministre de l'économie et des finances.

- **Organisation d'un atelier de formation en ABDH à l'endroit des institutions étatiques et OSC**

Indicateur de l'activité: Nombre de représentants des institutions étatiques et des OSC formés en ABDH.

Les termes de référence de l'activité ont été élaborés et transmis au Ministre de l'économie et des finances.

❖ **Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de l'Examen Périodique Universel**

- **Recrutement d'un consultant pour la rédaction du projet de rapport national au titre du second cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

Indicateur de l'activité: Nombre de consultant recruté pour la rédaction du projet de rapport national au titre du second cycle de l'EPU.

Un consultant national a été recruté pour appuyer les tâches de collecte des données, de compilation, d'analyse et de rédaction du rapport national au titre du 2^e cycle de l'examen périodique Universel (EPU).

- **Organisation d'un atelier de prévalidation du rapport national au titre du second cycle de l'EPU par la CIRR**

Indicateur de l'activité: Nombre de rapport national au titre du second cycle de l'EPU pré-validé par la CIRR.

Du 25 au 30 avril 2016 les membres de la CIRR et les cadres du Secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme ont à travers leurs contributions enrichies le projet de rapport.

- **Organiser deux ateliers régionaux de prévalidation du rapport national au titre du second cycle de l'EPU à l'intention des OSC et des services décentralisés et déconcentrés**

Indicateur de l'activité: Nombre de rapports nationaux au titre du second cycle de l'EPU pré validés par les OSC et les services décentralisés et déconcentrés.

Deux ateliers ont eu lieu à Kara les 12 et 13 mai 2016 et à Atakpamé les 17 et 18 mai 2016. Ces ateliers ont permis de recueillir les amendements et observations ainsi que les actions menées par les parties prenantes au processus au niveau de cinq (05) régions administratives du Togo.

Organiser un atelier d'enrichissement du projet de rapport avec les Institutions de la République. Les représentants de l'Assemblée nationale, la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication (HAAC), la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), la Médiation, la Cour constitutionnelle, la Cour des comptes, le haut-commissariat à la Réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCCRUN) ont apporté leurs contributions à l'amélioration du projet de rapport national les 24 et 25 mai 2016.

- **Organisation d'un atelier d'enrichissement du projet de rapport national avec les institutions de la République et les médias**

Indicateur de l'activité: Nombre d'atelier d'enrichissement du rapport national au titre du second cycle de l'EPU avec les Experts de l'OIF.

Cette activité s'est déroulée du 30 mai au 3 juin 2016 à Lomé et a permis aux membres de la CIRR et aux experts de l'OIF d'enrichir le projet de rapport national conformément aux directives recommandées par le Conseil des droits de l'homme.

- **Organisation d'un atelier d'enrichissement du rapport national au titre du second cycle de l'EPU avec les Experts de l'OIF**

Indicateur de l'activité: Nombre de rapport national au titre du second cycle de l'EPU validé.

Le projet de rapport national enrichi a reçu l'attention nationale les 6 et 7 juin 2016 au cours d'un atelier qui a regroupé une centaine de personnes comprenant des représentants de la CIRR, des services décentralisés et déconcentrés, de la chefferie traditionnelle, de la société civile et des médias.

- **Organisation de la mission de présentation du rapport national au titre du second cycle de l'EPU au Conseil des DH à Genève**

Indicateur de l'activité: Nombre de personnes prises en charge pour la présentation du rapport national au titre du second cycle de l'EPU au Conseil des DH à Genève.

Cette activité est en cours de préparation. Le Togo présentera son rapport du 30 octobre au 11 novembre 2016.

- ❖ **Promotion des principes démocratiques, renforcement de la cohésion sociale et consolidation de la paix**

Les termes de référence des activités suivantes : Organisation des séances/atelier d'actualisation de validation technique du plan d'action de la SNCDDP, organisation d'un atelier de validation nationale du plan d'action de la stratégie actualisée, organisation de deux ateliers régionaux de formation des OSC thématiques à la participation citoyenne, organisation de la célébration de la journée internationale de la démocratie, organisation d'une campagne de sensibilisation sur la culture de la paix dans le cadre de la célébration de la journée de la paix, organisation d'un atelier d'échanges et de renforcement de capacités des institutions de la République pour la mise en place d'un mécanisme national de veille en matière de prévention des conflits et de l'organisation des séances de finalisation et de validation de la feuille de route de l'opérationnalisation du mécanisme national de veille en matière de prévention de gestion et de résolution des conflits, ont été élaborés et transmis au Ministre de l'économie et des finances pour financement.

Conclusion et recommandations

La volonté du gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques s'est timidement concrétisée au cours de l'année 2016 dans les départements ministériels.

Les contraintes majeures relevées sont liées au cadre de travail inadéquat et à l'insuffisance des moyens financiers. La faible capacité technique des agents ne permet pas de mettre les cadres dans de bonnes conditions de travail.

En effet, la mise en œuvre des réformes connaît des difficultés relatives au cadre du travail. Mise à part la faiblesse du système de suivi-évaluation, le manque de financement n'a pas permis à certains ministères de mettre en œuvre des mesures de réforme. De même, d'autres départements ont un besoin pressant de renforcement de capacités. L'insuffisance en ressources humaines, en renforcement des capacités technique et matérielle des agents ne permet pas de mettre les cadres dans de bonnes conditions de travail.

D'importantes mesures ont été engagées par les autorités au cours de l'année, notamment l'instauration d'un calendrier budgétaire rénové, l'institutionnalisation du processus CBMT, le vote de la loi portant code de transparence, de la loi organique portant lois de finances, l'opérationnalisation de l'OTR, la mise en place d'un groupe de travail pour mener des réflexions et proposer des textes complémentaires dans le cadre des dispositions relatives à la mise en œuvre de la réforme budgétaire notamment les budgets programmes, le démarrage du processus de relecture des textes régissant tous les corps de contrôle, la finalisation des travaux d'adaptation de l'architecture du SIGFiP aux classifications administrative et économique de la nomenclature budgétaire de l'Etat (NBE) et au plan comptable de l'Etat (PCE) et la poursuite des travaux de finalisation du code des marchés publics etc. Toutes ces mesures mettent le cap vers la deuxième génération des réformes qui modifieront en profondeur les pratiques budgétaires et les modes de la gestion publique en vigueur.

Les besoins étant donc énormes, il est nécessaire de rechercher des financements auprès des Partenaires Techniques et Financiers. Le Gouvernement lance ainsi un appel pressant aux Partenaires Techniques et Financiers pour soutenir ces réformes engagées.

Par ailleurs, les ministères et institutions s'engagent à consolider leurs activités de réformes pour le reste de l'année. Seule l'accélération de ces réformes au cours des prochaines années peut permettre au Togo de se hisser au rang des pays émergents.

SECRETARIAT PERMANENT POUR LE SUIVI DES POLITIQUES DE REFORMES ET DES PROGRAMMES FINANCIERS (SP-PRPF)

LISTE DE PRESENCE DE LA REVUE DE MISE EN ŒUVRE DES REFORMES AU 1^{er} SEMESTRE 2016
15 SEPTEMBRE 2016 A SANCTA MARIA LOME

N°	NOMS ET PRENOMS	MINISTERES/INSTITUTIONS	TITRES	CONTACTS
1	Sani YAYA	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Ministre	22 21 35 54
2	YARK Damehane	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)	Ministre	22 21 15 36
3	Nicoué BROOHM	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)	Ministre	22 21 68 65
4	Mongo AHARH-KPESSOU	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers (SP-PRPF)	Secrétaire Permanent	22 21 54 44
5	Nicolas Berlanga MARTINEZ	Délégation de l'Union Européenne (DUE)	Ambassadeur	22 53 60 00
6	TOFIO Kossi	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Directeur de Cabinet	90 04 61 88 danieltofio@gmail.com
7	ADJABO Ekpao	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Conseiller Technique	22 20 03 71 ekpao@yahoo.fr
8	PANIAH Kofi Agbénoxévi	Direction du Contrôle Financier/MEFPD	Directeur du Contrôle Financier/MEF	22 21 25 47 sylvpaniah@yahoo.fr

9	KASSAH-TRAORE Zouréhatou	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)	Directeur National	22 21 39 81
10	ABIDDI Sika	MSPS/DGEPI	SPA PNDS	90 11 32 72
11	ACRACHI Soma Ouattara	Chambre Régionale des Métiers (CRM)	Président	90 01 83 32/98 77 66 00 acrachiouattara@yahoo.fr
12	ADADE Hermann	Radio VGK	Journaliste	91 21 83 43/90244232 radiovgk@yahoo.fr
13	ADIKRE Kossi Amenyo	Direction Générale de la Police Nationale	DCRI	90 00 79 77 kadikre@gmail.com
14	ADJA Kodjo	Cellule Informatique/MEF	Chargé d'études	99 59 40 13
15	ADJANA Yema	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales (MATDCL)	Chargé d'études	90 78 52 42
16	ADJOKE Bawénao	GIZ/ProDeG	Conseiller	93 25 37 04 bawenaoadjoke@giz.de
17	ADOVON Améyo Kafui	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme (MCIPSPT)	Chef Division Contrôle de la Concurrence et de la Prévention des Fraudes	91 72 47 07 / 22 21 27 76 christiniaadovon@yahoo.fr
18	ADZOH Koffi	Mairie 5ème arrondissement	Président CDQ Doumasséssé	90 23 98 56
19	AFOLA K. Sélom	Radio sky FM/Badou ville	Journaliste représentant du Directeur	90 00 34 36
20	AGAREM Gnamine Mguéta Simsike	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	Secrétaire Général	90 04 23 72 rt9537@yahoo.fr

21	AGBAVO Sophie	DPPD/MPD	Chargée d'études	91 59 12 61 sophie_agbavo@yahoo.fr
22	AGBEKPONOU Sibi	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)	Chargé de planification stratégique	90 05 31 32 sagbekponou@bidcebid.org
23	AGBISSO Ahountété Wanata	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des jeunes (MDBAEJ)	Directeur des Etudes et de la Planification	91 35 55 50 pwanata@gmail.com
24	AGBOKOU Dodzi	Cellule Informatique/MEFPD	Chef de la Cellule	90 05 55 94 agbokou@yahoo.fr
25	AGUIGAH Brigitte	Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI)	Secrétaire Général Adjoint	90 02 58 53 brigittaguigah@yahoo.fr
26	AHIABLE-GOUNA ESSI	Ministère de Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique (MCCSFC)	Chef Division de la Planification	90 11 19 16
27	AISSAH SARTCHI Assoumatine	Ministère des Mines et de l'Energie (MME)	Directeur de Cabinet	90 28 13 59 aissarassou@yahoo.fr
28	AJAVON Ayayi	Conseiller 1er Arrondissement	Conseiller	99 52 37 77
29	AKAKPO Iyatan Komi	Direction du Contrôle Financier/MEFPD	Chef la section indemnités-subvention-interventions	90 43 19 98 iyatankomi@yahoo.fr
30	AKAKPO Madjé	Télévision Togolaise (TVT)	Journaliste	90 21 57 20
31	AKETA Abalo	Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative (MFPTRA)	Chargé d'études	22 31 14 14/90 14 40 89 fredketa@yahoo.fr
32	AKOESSO Ayaovi Yannick	Chambre Nationale des Huissiers de justice du Togo	Secrétaire Général	90 07 66 83/22 47 47 12 akoessoyannick@gmail.com

33	AKONGA Régine	TOGO-PRESSE	Journaliste	90 03 16 18
34	AKOTCHAYE Kodjo	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF)	Chargé d'études	90 91 88 80
35	ALI Goumoubni	Radio rurale locale Savanes	Directeur	90 72 82 34 goumoubniali@gmail.com
36	AMADOU Abdel-Fatah	SP-PRPF/MEFPD	Chef Division	90 01 64 82 abdelamadou@yahoo.fr
37	AMADOU Ibrahim	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine (MAECIA)	Chargé d'études/point focal chargé du suivi des réformes	90 63 90 63
38	AMAKOUE Atchindé	Union Générale des Syndicats Libre (UGSL)	Secrétaire Général Adjoint	90 04 81 30 amakoue.ahoro1@gmail.com
39	AMANA Essozimna	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)	Chargé d'études	91 96 38 78 amanaess@gmail.com
40	AMEGA Epu Komlanvi	Caisse de Retraite du Togo	Directeur Administratif	90 13 48 55 amegaepu@gmail.com
41	ANOUMOU Kokou	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH)	Chargé d'études	91 12 43 92 anoumou_meck@yahoo.fr
42	APELY K. Ababio	SP-PRPF/MEF	Chargé d'études	90 79 06 30 apkgermain@yahoo.fr
43	APEZOUKE Komi	Direction de l'Economie/MEF	Chef de la section Etudes financières	90 35 51 50 kapezouke2@yahoo.fr
44	ASSIMTI Hodabalo	Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)	Chef Division	90 03 02 44 sergeassimti@yahoo.fr

45	ATABUATSI Enyonam	Ministère des Postes et de l'Economie Numérique (MPEN)	Chargé d'études	lea.atabuatsi@postel.gouv.tg
46	ATAKE Hessou	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie (MUHCV)	Chef division	90 87 78 80 atake.hessou@yahoo.fr
47	ATANGUEGNIMA Lakpara	DPSE/Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Directeur	90 10 96 64 lakpara@yahoo.fr
48	ATCHARE Ahoté	SP-PRPF/MEF	Administrateur des Finances	92 72 72 77
49	ATCHOLI Anaw-Ezim	Direction de Affaires Communes/MEF	Chef section Compte et budget	90 26 55 74 atcholigeo@gmail.com
50	ATIKOSSIE Adjé	Mairie du 1 ^{er} arrondissement Lomé-Commune	Secrétaire Permanent CLQ1A	90 06 24 51 a2atikossi@yahoo.fr
51	ATUTONU Komla Dodji	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières/DAAF	Chargé d'études assistant point focal	90 16 46 40 atdodji@yahoo.fr
52	AVEGNON K. Sénam	Ministère de la Planification du Développement/ST-DSRP	Macro économiste	90 29 10 39 avegnonste@yahoo.fr
53	AVINU A. Tiamonam	Union des Organismes Non Gouvernementaux du Togo (UONGTO)	Représentante du Président du Conseil d'Administration	91 51 49 52 jolyavinu@hotmail.fr
54	AWISSI Diwina-Esso	Mairie /Lomé	Géographe DST	justinleonce@yahoo.fr
55	AWUTE Kossi Dodi	Mairie 4ème arrondissement Commune de Lomé	Membre du Quadrilogue Local	90 23 80 08
56	AYELIM Mahassime	Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)	Directeur des statistiques et de la documentation	90 84 04 95 ayelima@yahoo.fr

57	AYEVA Tchatchibara	ITRA/MAEH	CSPV	90 01 13 34 ayevababa@yahoo.fr
58	AYISSOU Y. Edem	l'Agence Nationale pour la Promotion et la Garantie du Financement des PME/PMI	Juriste	90 09 68 18 edemnathan@yahoo.fr
59	AZIANKA K. Mawouko	Mairie 2è arrondissement Lomé	Conseiller de la mairie	90 04 55 90
60	AZOUMAH Koffi M.D	Ordre National des Architectes du Togo	Secrétaire Général	90 03 33 53
61	BABAI Abdou-laminou	CGCT	Chargé des normes International	90 37 69 73 babdoulaminou@yahoo.fr
62	BADABON Ezzo	Société des Postes du Togo	Directeur des Ressources Humaines	90 04 08 44 ezzo.badabon@laposte.tg
63	BADATCHO Yawo	Inspection Générale des Finances	Comptable gestionnaire	90 12 39 47 b.apolyawo@gmail.com
64	BALAKA M. Mitélama	ST-DSRP/Ministère de la Planification du Développement (MPD)	Chargé de programme	90 03 49 08
65	BAOULE D. Rédah	Inspection Générale des Finances (IGF)	Comptable	90 26 41 35 baouledjema@gmail.com
66	BARBAKOUA Piphane	DPPD/MPD	Chargé d'études	90 37 76 03 barbakouapiphane@yahoo.fr
67	BAYARO B. Tchao	Direction des Affaires Communes/MEF	Directeur	-
68	BEDINADE Biréani	Direction du Budget/MEF	Chef de Division	90 01 99 57 bedinadebireani@yahoo.fr
69	BILERI Songoye Essoufa	SP-PRPF/MEF	Chargé d'études	90 09 90 18 abileri@yahoo.fr

70	BOTRE Laré Arzouma	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme (MCIPSPT)	Directeur	90 39 40 93 larbotre@yahoo.fr
71	COMLAVI Félix Bertin	R/Union Economique Monétaire Ouest Africain (UEMOA)	Conseiller	22 26 56 11 bfcomlanvi@uemoa.int
72	DAKU Didi	Ministère de la Planification du Développement	Représentant du Directeur de Cabinet	90 07 73 50 dakudidi@yahoo.fr
73	DAMOIN Koffi	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPS-FP)	Planificateur	99 46 06 88 timdamoin@yahoo.fr
74	DANDJINOUE Kokou	Direction de la Dette Publique/MEF	Macro économiste	90 96 14 39 dandjinou2000@yahoo.fr
75	DANION Florent	Ambassade de France	Economiste	florent.danion@dgtresor.gouv.fr
76	DARAGO Rachid	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme (MCIPSPT)	Chef section suivi-évaluation	daragowatara11@gmail.com
77	DARE Ypamanh	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)	Directeur Adjoint des études statistiques/Point Focal	89 86 83 04/22 20 86 42 ypamanhdare@yahoo.fr
78	DATAGNI Nakpane	Préfecture du Golfe	Chef division Ressources Humaines	90 31 92 68 datagninakpane70@gmail.com
79	DAYO A. N'sougan	Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)	Chargé d'études	90 21 36 68
80	DEDJI Affo Tchitchi	SP-PRPF/MEF	Chef Division	90 12 14 78 affodedji@yahoo.fr

81	DEFLY Kodjo	Togo Telecom	Contrôle de Gestion	22 35 19 58/90 05 92 32 kdefly@togotelecom.tg
82	DJASSAH M'ba	Direction Générale de l'Energie/Ministère des Mines et de l'Energie (MME)	Chargé d'études	90 30 78 88
83	DOGO Madawè	Ministère du Développement à la Base de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBJEJ)	Chargé de la Planification et du suivi-évaluation	90 89 28 25 pameyoyo@yahoo.fr
84	EKPAOU Kadanga	Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan/MEF	Chef division	90 10 26 56 ekpaou@yahoo.fr
85	ESSIEN Dzodzi Essi-Kakra	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative (MFPTRA)	Inspectrice de travail	90 17 07 23 essienani@gmail.com
86	EWAROU Kpatcha	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH)	Chargé d'études	90 81 14 12 awaroukpatcha@yahoo.fr
87	EZA Apélété Koffi	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Directeur des Etudes et Statistiques	90 90 26 57 ezagil@yahoo.fr
88	FAFANA Ousmanou	Ministère de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République (MJRIR)	Comptable gestionnaire	90 84 68 33 ousmanoufafana@yahoo.com
89	GNAVO H. Julien K.	CDQ Noukafo	Secrétaire Général	91 74 38 16
90	GONE Mawouwoyona	Communication Radio Rurale de Notsè	Directeur	90 12 40 39
91	HAMENOU Koumah	SP-PRPF/MEF	Chef division	90 05 18 31
92	HEDOE Kobla	Cour des Comptes	Attaché d'Administration	99 56 44 30

93	Hon. ALAPINI Akuété	Chefferie traditionnelle	Représentant chef Canton Noukafou III	90 01 42 64 alapiniakuete@yahoo.fr
94	HOTSIAME K. Dziwonu	Inspection Générale d'Etat	Inspecteur d'Etat Adjoint	90 10 07 77 doliness@yahoo.fr
95	HOUNKPATI K. Biova	Secrétariat Général/MEF	Chargé d'études	90 71 03 25
96	IFAMBI Kossiwa	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH)	Chef Division	90 06 32 68 therese.assima@yahoo.fr
97	KAÏNA Bèrèrèkè	Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique/DEP	Directeur des études	90 97 01 34/22 20 25 62 kainab2006@yahoo.fr/derpmsl tg@yahoo.fr
98	KASSOINDEY E. Abatia	ICAT/MAEH	Directeur des Ressources Humaines	90 03 01 71 akossoindey@yahoo.fr
99	KATAKA Minona	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie (MUHCV)	Comptable	90 13 30 07
100	KISSI Kodjo	Direction des Finances/MEF	Chef de division administrative et études	92 70 31 20 kodjokissi@gmail.com
101	KOMASSI A. Dzifa	Cellule d'Appui Technique/DGTCP/MEF	Secrétaire	honorinekomassi@yahoo.fr
102	KOMBATE Sano Laridja	Direction de l'Information, de Gestion et de l'Audit/MEF	Inspecteur du Trésor	-
103	KONDO Comlan Oniandon	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine (MAECIA)	Chargé d'études	90 34 44 50 mdardck09@gmail.com
104	KONDO Koffi N. Jean	Confédéral des Syndicats des Travailleurs du Togo (CSTT)	Conseiller Juridique	22 22 11 17/93 40 78 60 jeankondo2@yahoo.fr

105	KONOU N. Kodjo	Mairie 2e arrondissement	Représentant le maire	90 14 76 70
106	KOUAMI A. Nestor	Ministère de la Planification du Développement/PAI2	Expert Junior	92 97 63 51 adodonesto@yahoo.fr
107	KOUGNIGAN Akou Komi	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie (MUHCV)	Directeur	22 22 62 04/90 94 99 71 kough@yahoo.fr
108	KOUGNIGBAN K. Ségbéaya	Inspection Générale d'Etat	Inspecteur d'Etat	90 20 98 66 k.kougningban@yahoo.fr
109	KOULOUMA Patchali	DGD/DDP/MEF	Chargée de division	kouloumac@yahoo.fr
110	KOSSI Komlan	Direction de l'Economie/MEF	Chef division	90 35 35 54 koml_kossi@yahoo.fr
111	KPETA Noukéa	Assemblée Nationale	Economiste de développement	90 87 39 45 danielnoukea@gmail.com
112	KPOAHOUN Codjo Gérard	Cellule d'Appui Technique/DGTCP/MEF	Chargé d'études	90 15 84 12 cogerus@hotmail.com
113	KPOMASSI Daté	CDQ Wuiti	Secrétaire Général	91 50 35 26/99 66 66 20
114	LARE Bassoubinin	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP)	Chargé d'étude	91 14 86 85 bassoubininlare@yahoo.fr
115	LARE Némouka	Compagnie Energie Électrique du Togo (CEET)	Chef service Contrôle	nemouka.lare@ceet.tg
116	LAWSON Têvi Agbédudu	Direction des Affaires Communes (DAC)	Chef de Section Formation, Animation et Stage	90 19 01 69 lawsontevi2@yahoo.fr

117	LEBINDE Aboubakari	Radio Lagmtaaba/Cinkassé	Chargé des programmes	90 97 76 11/90 50 80 33 lebindebassirou@gmail.com
118	MAGNON Kokou	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie (MUHCV)	Chef division comptabilité	90 05 87 20
119	MAMANH Abd-Nafiou	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA)	Attaché d'Administration	90 05 56 15/22 22 06 09 abdnafiou@yahoo.fr
120	Me BEWELI Tagba	Chambre Nationale des Commissaires-Priseurs du Togo	Commissaire-Priseur	90 78 20 38 beweli.tagba@gmail.com
121	MELOMEY Koffi	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS)	Gestionnaire comptable	99 47 58 30 danielmelomey@yahoo.fr
122	MELAFO Koffi	SEDH/DAAF	Chef division	90 27 21 26 hubmelko@yahoo.fr
123	MIKEM Anumu	Mairie 4è arrondissement	PDS	90 16 43 77 anumumikem@gmail.com
124	MISSITE Aworou Komlan	Ministère de la Justice chargé des Relations avec les Institutions de la République (MJRIR)	Secrétaire Général	90 03 30 38
125	MONTCHO Kossi	Secrétariat Général du Gouvernement	Chargé d'études	90 06 43 80 montchokossi@yahoo.fr
126	MOUSSARA Mariam	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH)	Juriste	90 33 17 18 moussaramariam@yahoo.fr
127	NANAKAN Jean Paul	Radio la voix de l'Oti	Chargé des programmes	90 91 91 76 radiolavoixdelotie@gmail.com

128	NASSINI Commi	Ministère des Postes et de l'Economie Numérique (MPEN)	Conseiller	90 02 70 98 comm.nassini@numerique.gouv.tg
129	NEGBANE D. Kibanda	Cour des Comptes	Conseiller référendaire	90 05 39 25 dnegbane@yahoo.fr
130	NISSON Alémou	SP-PRPF/MEF	Chargé d'études	91 81 84 10
131	NOVISSI Koffi Yovo	Direction de l'Economie/MEF	Administrateur des Finances	90 38 62 09 kynovissi@yahoo.fr
132	NYAKU Afua	ITRA/MAEH	Directrice	91 77 26 27 nyakuedith@yahoo.fr
133	OGBONE Oniankitan	PAMOCI/MEF	Coordonnateur	90 03 27 09 oniankitan@yahoo.fr
134	PALANGA Dadjia	Direction du Portefeuille/MEF	Chargé d'études	90 00 38 43 palanga.daja@yahoo.fr
135	PAMAZI T. Emile	Radio Kara	Secrétaire de rédaction	90 24 83 59 broemiles2002@yahoo.fr
136	PEKEMSI Wiyao	Ministère du Développement à la Base de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBJEJ)	Chargé d'études	90 15 33 64 wiyaopeck@yahoo.fr
137	PIYINDA Eloani	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales (MATDCL)	Chargé d'études	91 94 25 61 eloani2006@yahoo.fr
138	SABA Hilaire	Mairie 5ème arrondissement	Président CDQ	90 93 85 82
139	SALAMI Abdel Adhimo	CADERDT	Analyste politique publique	93 07 94 13 adhim21@gmail.com

140	SANA Athna	IGSS/Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)	Inspecteur Général	90 05 21 35 samathna@yahoo.fr
141	SEMEGLO Komivi	Primature	Administrateur des Finances	90 85 72 59 semeglokomivi@yahoo.fr
142	SIGNAN Poromna	SP-PRPF/MEF	Chef Division	90 08 84 45
143	SODJI Ampiah	Direction Général de la Planification du Développement/MPD	Chargé d'études	91 12 97 32 sopiah03@yahoo.fr
144	SOGBO Komlavi Efanam	Direction Général du Travail/Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative (MFPTRA)	Chargé de la planification	90 29 94 92
145	SOHOUBO François	CDQ	Secrétaire Général	lenantidusiecle@gmail.com
146	SOKPOR Kossi	Office Togolais des Recettes (OTR)	Chef division	90 38 68 77 ksokpor@otr.tg
147	SOMENOU Dodji Adokaléni Bruno	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS)	Comptable Gestionnaire à la Direction des Affaires Communes	90 91 14 54/22 21 38 01 adokalenis@yahoo.fr
148	SOULOU Lalawélé	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH)	Chargé d'études/Juriste	92 87 20 44 souloumoise@gmail.com
149	SOUMAILA Rassidi	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP)	Directeur Administratif et Financier	90 33 55 16 rassidi83@yahoo.fr
150	SOVI Koku	Directeur du Budget/MEF	Chef section	90 18 45 07
151	TADOUNA Bada-Eten	Journal INNOV-AFRICA	Directeur de publication	90 03 18 17 innov.africa@yahoo.fr

152	TAKASSI Kpindi	SP-PRPF/MEF	Chargée d'études	90 99 71 22
153	TASSOUN Koumitcha	Radio Dawul/Bassar	Directeur	90 33 02 37 tassprosper@gmail.com
154	TCHABA Assoumanou	CPCAT (BN-CRA)	Assistant au Secrétaire Général	91 82 40 15/22 54 84 89 ass.ouattara@gmail.com
155	TCHAKOU Kokou Messan	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)	Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	90 12 54 92/22 20 87 15 kokoutchakou@gmail.com
156	TCHAKPAOU Pissikilé	Secrétariat Général du MEF	Chargé d'études	90 33 55 16 tpissikil@yahoo.fr
157	TCHALIM Tagba	Mairie de Lomé	Secrétaire Général	tchalimtagba@gmail.com
158	TINAKA Wédiabalo Kossi	Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique (MCCSFC)	Secrétaire Général	90 02 33 06 tinakakossi@yahoo.fr
159	TOBI Kossigan	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH)	Chef section	90 96 56 20 joeltkoss@yahoo.fr
160	TOGBE Kossi Kpobli	Radio Horizon la voix de Zio	Directeur	90 03 09 48 horizonvz@yahoo.fr
161	TOGBUI AGOKOLI IV	Chefferie traditionnelle	Chef canton de Notsè	90 05 54 21
162	TOUGOMA A. Mazamisso	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR)	Economiste	91 93 66 44
163	TSOLENYANU Abra Kafui	Agence Togolaise de Presse (ATP)	Journaliste	90 76 08 06

164	TSONTSOKO Mammam	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières du Togo (CENTIF-TG)	Analyste financier	90 14 39 44 tsontsoko@yahoo.fr
165	WAGBE Gbati	DEPS/Office Togolais des Recettes	Economiste Planificateur	90 27 21 28 gwagbe@otr.tg
166	WASSINKOU Taguindina	Ministère des Enseignements Primaire Secondaire et de la Formation Professionnelle (MEPS-FP)	Chargé d'études	91 59 69 79 wassindina@gmail.com
167	WOTTOR Komivi	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique /SG	Chef section IEC/Point focal	90 26 87 57 pp.wottor@gmail.com
168	YAWOU B. Boyodi	Radio de la Paix Atakpamé	Journaliste	90 38 85 16 boyodiyawou@gmail.com
169	ZIGAN Mawunyo	Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS)	Economiste Planificateur	90 95 65 94 mawunyozigan@yahoo.fr